

Points Communs

La revue d'UrbaLyon

HORS
SÉRIE

Rapport
d'activité
2024



**Des territoires
en mouvement,
une ambition partagée**

Sommaire

- 4 Rapport moral
- 6 Propos introductif
- 8 Repères fixés
- 10 L'Agence "dans et hors" les murs, mieux nous connaître !
- 12 MIEUX NOUS CONNAÎTRE**
- 14 Un partenariat
- 15 Les territoires
- 16 Des réseaux
- 18 Nos instances
- 20 Un outil d'ingénierie d'intérêt public
- 22 Fonctionnement et financement
- 24 LE PARTAGE DE NOS RESSOURCES**
- 26 L'Agence en dialogue : trois temps forts partenariaux
- 28 Médiation des savoirs, la fabrique des dynamiques partenariales
- 30 D'une expertise ciblée à une connaissance partagée
- 32 UNE OBSERVATION PARTAGÉE**
- 44 UNE COHÉSION RECHERCHÉE**
- 46 Des accompagnements stratégiques adaptés à la diversité des défis territoriaux
- 48 Nos accompagnements « PLU-PLUi » pour construire des territoires plus sobres
- 50 Zoom sur : décentrer le regard sur l'évolution du centre historique de Lyon
- 52 De la charte qualité aux projets opérationnels : une dynamique collégiale à l'œuvre
- 54 L'espace public et la qualité urbaine vecteurs de transformation et d'usages renouvelés
- 56 UNE TRANSFORMATION DE L'ACTION PUBLIQUE**
- 58 Urbanisme favorable à la santé
- 60 Agir à toutes les échelles en complémentarité, en faveur des transitions environnementales
- 62 Stratégie foncière & Économie
- 64 Mobilités & Habitat
- 66 LA BIBLIOGRAPHIE**

Rapport moral

© Anais Mercery - Métropole de Lyon



Béatrice Vessiller

Présidente d'UrbaLyon,
Vice-présidente de la Métropole
de Lyon en charge de l'urbanisme,
du cadre de vie et de l'action foncière

Les orientations stratégiques qui donnent sens au programme d'activité de l'Agence, communément résumés par les **3 T**, ont permis, cette année encore, de poursuivre avec détermination la consolidation de son rôle de **Tiers** de confiance, d'accompagner ses partenaires dans leurs **Transitions** et de renforcer son déploiement **Territorial**. À ce titre, nous comptons parmi nos nouveaux membres les Communautés de communes de Beaujolais Pierres Dorées et Entre Bièvre et Rhône désireuses d'être soutenues dans l'élaboration de leurs stratégies d'accueil des entreprises.

Depuis 2020, le chemin tracé se poursuit pour s'adapter aux défis qui s'imposent à nos sociétés et nos territoires. Nous sommes dans la décennie d'action pour la réalisation de l'Agenda 2030 des Nations Unies et la déclinaison des 17 Objectifs de développement durable (ODD). Face au changement climatique, à l'effondrement de la biodiversité et à leurs conséquences sur la santé humaine comme sur l'ensemble du vivant, les décideurs locaux, notamment nos membres, doivent agir plus fort et plus vite. L'Agence d'urbanisme doit donc, elle aussi, se transformer pour répondre à cet impératif. C'est pourquoi un 4^e **T** s'est ajouté aux trois premiers, celui de la **Transformation**.

En 2024, bon nombre de nos travaux s'inscrivent dans cette ambition : transformer en profondeur l'action publique, avec un temps de plus en plus contraint entre réflexion, conception et mise en œuvre afin de proposer plus rapidement des cadres d'action adaptés aux collectivités.

Transformer nos territoires implique de faire évoluer nos manières de penser et de faire la ville, en favorisant de nouvelles coopérations et en renouvelant les modalités du dialogue territorial. Le débat entre les acteurs doit permettre d'imaginer collectivement l'avenir des territoires, de construire ensemble le champ des possibles dans un contexte où les urgences environnementales et de justice sociale exigent des actions concrètes. L'Agence a su jouer un rôle de facilitatrice et d'animatrice de ces nouveaux formats de collaboration. Elle contribue à l'émergence et la mise en œuvre de projets communs à court, moyen ou long termes.

La première Table de coopération s'est ainsi tenue en avril 2024 sur la thématique Mobilité réunissant 20 EPCI et 75 participants. À l'issue de cette initiative, des actions concrètes ont vu le jour avec un travail collaboratif porté par six collectivités, aboutissant à la signature d'un contrat de coopération inter-territoriale pour créer un réseau de chemins vicinaux dédiés aux modes actifs.



L'Agence a valorisé les stratégies alimentaires des collectivités à travers des visites inspirantes, sensibilisant élus et acteurs de la filière aux évolutions des comportements des consommateurs et à l'enjeu de justice alimentaire.

Cette dynamique de transformation implique un renouvellement profond de nos politiques publiques et appelle un véritable changement de paradigme transformant en profondeur l'urbanisme et la vision de l'aménagement du territoire.

L'Agence s'est ainsi investie dans des projets de grande ampleur. Dans la révision du Scot Sepal, l'Agence s'est fortement impliquée à la fois dans la rédaction du document d'orientations et d'objectifs, la dimension pédagogique du projet et l'animation des débats. L'Agence a également accompagné la Modification n°4 du PLU-H de la Métropole de Lyon, contribuant à l'élaboration du dossier d'approbation et préparant le bilan à 6 ans. Elle est restée mobilisée aux côtés des collectivités pour soutenir leur développement : plan de mobilité, stratégie agricole, Schéma des activités économiques, SAGE, document d'orientation logistique... L'Agence accompagne ainsi les chantiers de l'adaptation de nos territoires vers les nécessaires transitions en matière de mobilité, de santé, d'habitat, d'alimentation, d'économie.

Le déploiement de l'observatoire partenarial de la sobriété foncière et les études de gisements fonciers ont permis d'accompagner nos partenaires dans leur stratégie de développement en intégrant les enjeux de sobriété foncière, de biodiversité, de ressources en eau, de préservation des sols et plus largement de transition écologique. L'Agence a ainsi accompagné la Capi, les Communautés de communes du Pays de l'Arbresle, de Miribel Plateau, de Vienne Condrieu Agglomération et a contribué à la construction du prochain Programme pluriannuel d'intervention (PPI) d'Epora, aux côtés des Agences d'urbanisme de Grenoble et Saint-Étienne.

La qualité des cadres de vie reste un enjeu majeur. L'adaptation au changement climatique impose de redonner toute sa place à la nature et au vivant afin de préserver les ressources, les écosystèmes et l'habitabilité de nos territoires. C'est ainsi que l'Agence accompagne la « ville en train de se faire » et participe à la fabrique des territoires pour préparer les transformations de demain à travers des démarches de conseil, de suivi et d'évaluation des projets en conciliant urbanisme, architecture, patrimoine, paysage et qualité environnementale. L'aménagement, même tran-

sitoire, et l'occupation des espaces publics doivent contribuer à cette qualité urbaine en s'appuyant sur une vision renouvelée des usages. L'Atlas des opérations remarquables, l'accompagnement de la mise en œuvre des Chartes de la qualité urbaine de la Ville de Lyon et des espaces publics de la Métropole ayant conduit à la 1^{re} édition du Lab des espaces publics sont de belles réussites de cet engagement.

Transformer les territoires, c'est aussi améliorer le bien-être et la santé des habitants. Il s'agit donc d'envisager l'urbanisme et l'aménagement comme des leviers essentiels pour la santé et l'environnement. L'implication de l'Agence dans les démarches d'Urbanisme favorable à la santé (UFS) permet d'articuler les enjeux urbains, sanitaires et environnementaux. L'enjeu est d'agir sur les déterminants de santé afin de réduire les inégalités sociales, environnementales et territoriales de santé en limitant la vulnérabilité et l'exposition des publics fragiles. Notre implication à l'échelle régionale aux côtés de l'ARS et de la Dreal a permis à l'Agence d'être reconnue par les professionnels de la santé et d'être ainsi signataire du contrat local de santé de la Ville de Lyon.

Sur les thématiques sociales, l'Agence a été très investie dans la rédaction du contrat de ville métropolitain 2024-2030. Elle poursuit le pilotage de plusieurs observatoires, notamment celui de la Cohésion sociale et territoriale devenu en 2024, l'observatoire des quartiers populaires, mais aussi l'observatoire des solidarités, qui concerne trois grandes problématiques : la protection de l'enfance, la santé-autonomie et la précarité-inclusion.

Malgré les restrictions budgétaires qui ont marqué l'année 2024 et l'absence prolongée du directeur pour raisons de santé, l'Agence a su faire preuve de rebond, d'agilité et de résilience. Elle a tenu ses engagements, porté des projets structurants et affirmé sa volonté de repenser l'aménagement.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les membres de l'Agence et exprimer ma profonde reconnaissance à l'ensemble des équipes pour leur engagement constant, leur réactivité et leur capacité à innover face aux défis grandissants. Grâce à vous, nous faisons progresser, chaque jour, l'idée d'une ville plus juste, plus désirable, plus durable et plus robuste.

Continuons, ensemble, à porter cette ambition avec détermination au service de nos membres et des habitants des territoires.

PROPOS INTRODUCTIF

Un collectif engagé pour accompagner les transitions territoriales

L'Agence est un collectif de près de 90 collaborateurs aux compétences diversifiées, ce qui lui permet de mobiliser une expertise pluridisciplinaire reconnue. Nos savoir-faire offrent à nos partenaires l'opportunité d'un accompagnement adapté pour la mise en œuvre de leurs politiques publiques et de leurs projets.

Grâce à ses missions d'ingénierie publique et à son expertise territoriale, l'Agence est en mesure d'identifier les enjeux et les potentialités, tout en alertant sur les vulnérabilités et les points de vigilance. Elle sait dessiner les potentialités, les orientations. Elle sait proposer des orientations et définir des perspectives d'action, permettant ainsi de cibler les interventions et d'accompagner la métamorphose des territoires.

Au plus près de ses membres, pour les aider à définir une trajectoire et les accompagner dans leurs transitions, l'Agence accorde une attention particulière à la compréhension de leurs particularités ainsi qu'à leurs interactions. Son rôle de tiers de confiance lui permet de rester à leurs côtés pour accompagner les étapes nécessaires pour atteindre ce cap. Elle dispose également de la capacité à faire converger les ressources disponibles, à initier les bonnes pratiques, à mobiliser les énergies et à animer les réseaux d'acteurs territoriaux.

Elle est ainsi toute désignée, comme en témoigne son programme d'activité, pour accompagner les chantiers de transformation des territoires en intégrant les enjeux liés à l'adaptation climatique, à la santé, à la préservation des ressources et du vivant, tout en portant une attention particulière à la sobriété du développement et à l'inclusion sociale. L'Agence contribue également à tisser des liens entre ces enjeux, les collectivités et les acteurs territoriaux, quelle que soit l'échelle de référence : de la parcelle au territoire régionale, en passant par l'îlot, le quartier, la commune, l'intercommunalité, le Scot ou l'aire métropolitaine.

L'année 2024 a été marquée par une activité soutenue et une grande diversité d'interventions témoignant de l'engagement constant de l'Agence auprès des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise. À l'écoute de ses partenaires, l'Agence a su adapter ses missions face à des enjeux toujours plus complexes et des problématiques variées. L'implication des équipes dans la compréhension fine des réalités locales, la prise en compte des spécificités propres à chacun de ses membres et l'adaptation de son accompagnement à leurs besoins constituent une compétence précieuse et reconnue.

Comme évoqué par la Présidente, certains chantiers structurants, tels que l'accompagnement de la révision du Scot Sepal ou la modification générale n°4 du PLU-H de la Métropole de Lyon, ont mobilisé des équipes pluridisciplinaires tout au long de l'année. Le programme d'activité permet également de répondre aux besoins d'accompagnement plus ciblés, plus agiles, davantage orientés vers des phases pré-opérationnelles à travers, par exemple, de nombreuses expertises urbaines, la requalification des espaces publics notamment les abords des collèges ou l'accompagnement des politiques d'insertion par l'emploi.

Un suivi partagé de l'activité permettant adaptabilité et flexibilité

Cette année encore, l'Agence a su rester cet outil d'ingénierie flexible et adaptable pour répondre aux besoins de ses membres et mener à bien son programme d'activité.

L'élaboration, la validation et le suivi du programme de travail de l'Agence d'urbanisme sont placés sous la responsabilité et la décision du Conseil d'administration. Le programme de travail 2024 a été engagé le 28 septembre 2023 par le Conseil d'administration.

Une première version prévisionnelle du programme d'activité a été soumise au vote du Conseil d'administration du 19 janvier 2024. Quatre modifications sont intervenues, lors des Conseils d'administration des 4 avril, 20 juin, 23 octobre et le 12 décembre 2024.





Ville de Genas © Laurence Darrère - Métropole de Lyon

Ce calendrier régulier de suivi et de modification du programme de travail a notamment permis d'adapter l'activité de l'Agence d'urbanisme aux contraintes de ses membres et à ses propres contraintes.

Le suivi permet d'informer le Conseil d'administration de l'avancement des missions engagées et de proposer, au besoin, sa modification (arrêt, report, renforcement des études votées, voire engagement de nouvelles missions). Chaque membre dispose alors, selon son intérêt à la mission (pilotage, co-pilotage, association directe, information...), d'une information claire et régulière et d'une capacité à faire valoir ses priorités et décisions.

La réalisation du programme d'activités de l'Agence d'urbanisme au 31 décembre 2024 a été constatée avec un taux effectif de 96 %. Ce décalage s'explique pour partie par des engagements d'études décalés à la demande des membres mais aussi par des arrêts maladies, pour certains de longue durée. Cependant, le report de 500 jours d'études et la finalisation de certaines missions de 2024 en tout début 2025 permettront d'atteindre un taux final de réalisation de l'ordre de 100 %.

Le volet partenarial du programme a représenté un peu moins de 97 % des activités menées. Chaque mission partenariale a fait l'objet d'un dialogue en amont entre l'Agence d'urbanisme et tout ou partie de ses membres afin d'en vérifier l'intérêt partagé. L'objectif reste d'être plus précis et complet sur les attendus des partenaires afin de mieux gérer les

charges de travail prévisionnelles du personnel et de préciser les capacités d'engagement des missions attendues. Le volet contractualisé du programme est légèrement supérieur à 3 %. La contractualisation in house avec la Métropole de Lyon (encadrement des loyers, Ficol Rabat) a représenté plus de la moitié de cette activité.

Ce rapport d'activité est l'occasion de vous présenter et de partager la richesse des projets menés tout au long de l'année. J'espère que vous prendrez plaisir à découvrir la diversité et la qualité des travaux de l'Agence.

Je tiens à remercier sincèrement toutes les équipes de l'Agence pour leur investissement, la qualité de leur travail, leur engagement et leur capacité à innover. C'est grâce à leur implication que l'Agence a pu relever les nombreux défis de 2024. La richesse qu'elle offre à des partenaires est celle qu'elle construit collectivement, jour après jour.

Natalia Barbarino

Directrice générale par intérim de l'Agence
d'urbanisme
de l'aire métropolitaine lyonnaise

REPÈRES FIXÉS

Les trois axes forts du projet d'Agence, confirmés chaque année depuis 2020 par les instances associatives, ont guidé les échanges préalables à l'élaboration du programme de travail 2024, et continuent de structurer et donner sens au programme d'activité de l'Agence.



Repère n°1

Être plus que jamais « l'Agence des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise »

L'Agence a confirmé en 2024 sa présence au sein des territoires du Rhône, ce qui fut un atout pour l'élaboration du plan des mobilités du Sytral Mobilités, et pour le dialogue en marge de l'élaboration du schéma de cohérence territoriale de l'agglomération lyonnaise (Scot Sepal). L'articulation de ces documents avec les politiques engagées par la Métropole a été un axe privilégié des travaux menés en 2024. L'Agence a également conforté ses collaborations territoriales dans le Département du Rhône, les agglomérations du Nord-Isère et les territoires de l'Ain. Des collaborations avec la Communauté de l'Ouest-rhodanien ont été confirmées. Cette assise a été confortée par de nouvelles adhésions : Villefranche-sur-Saône en janvier, la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône en octobre et la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées en décembre 2024. Le dialogue territorial a été conforté afin que les acteurs des territoires puissent partager leurs politiques publiques, enrichir leurs projets et coordonner leurs actions. Ainsi, la première « table de coopération » s'est tenue en avril 2024 autour des enjeux de mobilités. L'appui

de l'Agence d'urbanisme à la démarche POPSU a également été renouvelé. Le programme d'activité a su s'adapter aux spécificités et à la diversité des besoins de nos membres. Des chantiers transversaux sur la mise en œuvre du ZAN ainsi que des actions concourant à la sobriété foncière ont été menés. En 2024, l'Agence a accompagné l'élaboration des documents d'urbanisme et a participé à la territorialisation des politiques publiques d'aménagement. Elle a ainsi mené un travail conséquent d'appui à la Métropole de Lyon pour accompagner la déclinaison réglementaire du PLU-H. Ces études ont permis un accompagnement sur mesure, de l'élaboration à la mise en œuvre, de la planification réglementaire. L'Agence a également adapté son ingénierie pour répondre à l'objectif d'une plus forte cohésion territoriale, à l'échelle des agglomérations moyennes ou des territoires bénéficiant de la politique de la ville. À noter l'appui de l'Agence à la Métropole de Lyon pour la finalisation du bilan du contrat de ville et l'accompagnement du nouveau contrat. Elle a également contribué à la métamorphose des territoires, avec la prise en compte des enjeux de végétalisation, d'adaptation au changement climatique, de réduction de l'empreinte carbone, de qualification des espaces publics et de préservation des ressources.



Repère n°2

Accompagner la transformation des territoires au travers des « transitions »

Le programme d'activité a permis de saisir chaque opportunité pour repenser le fonctionnement de l'aire métropolitaine lyonnaise et accompagner la transformation des territoires au travers des transitions. Les ressources s'imposent comme des biens communs et des facteurs de résilience des territoires. L'activité s'est inscrite dans l'accompagnement de ces transitions. L'Agence est restée en appui de la transition écologique et de la résilience des territoires. Elle a accompagné ses partenaires afin d'accélérer leur adaptation au changement climatique et à la transition énergétique. Avec l'Eau publique du Grand Lyon parmi ses membres, les équipes ont travaillé sur les enjeux d'approvisionnement et de gestion de l'eau. Le programme d'activité a permis d'accompagner les enjeux liés aux politiques de l'habitat comme les actions en réponse à la crise du logement, le déploiement du BRS, l'adaptation au vieillissement, les enjeux du sans-abrisme ou de l'hospitalité. La transition économique nécessite de repenser l'attractivité de manière raisonnée et de questionner l'équilibre des territoires en intégrant les objectifs de circularité, de transition constructive, d'inclusion par l'emploi... L'Agence a ainsi mené de nouveaux diagnostics de filières économiques, consolidé l'outil de connaissance de la logistique, et apporté son concours à plusieurs inventaires ZAE - Métropole de Lyon, territoires du sud de l'Ain ou Communautés de communes Saône-Beaujolais et Entre Bièvre et Rhône. L'Agence a accompagné la transition des politiques de mobilité centrées sur les modes actifs, le renforcement des liens urbains, la reconfiguration de l'espace public, notamment par l'élaboration de la charte des espaces publics et la promotion de l'urbanisme transitoire. Elle a également accompagné le suivi et la mise en œuvre des politiques des solidarités, ainsi que la prise en compte des enjeux de santé environnementale dans l'urbanisme. En déclinaison de l'objectif de Zéro artificialisation nette, la question foncière reste une priorité de travail, ce qui a permis la mise en œuvre de l'observatoire partenarial de la sobriété foncière. L'Agence a également accueilli, dans le cadre du Réseau Urba4, le premier séminaire partenarial « Sobriété foncière en 2050 » afin d'esquisser les trajectoires vertueuses 2030-2050 et leurs conditions de réalisation.

Repère n°3

Renforcer le rôle de tiers de confiance et de lieu de la coopération territoriale

L'Agence a vocation à mettre en commun ses connaissances pour construire un socle partagé d'analyses et d'outils au service de ses membres. Elle est ainsi un lieu neutre de coopération territoriale. La valorisation des missions s'est poursuivie grâce à une communication maîtrisée via différents médias, notamment son site internet. Les méthodes de construction des projets et d'animation du dialogue entre les acteurs sont repensées. L'adhésion du SDMIS (Service départemental et métropolitain d'incendie et de secours) a permis de diversifier des angles d'approche et a enrichi les problématiques abordées dans le programme d'activité. Le programme d'activité 2024 a permis de conforter et de mettre à disposition de l'ensemble des membres un socle transversal de connaissances qui constituent des outils communs. L'Agence a également renforcé la dynamique partenariale des observatoires, avec des scènes d'échange associant un élu de la Métropole de Lyon et un élu d'un territoire de l'aire métropolitaine. L'observatoire partenarial des espaces agricoles, naturels et de l'alimentation a permis par exemple l'analyse des déserts alimentaires et la valorisation des projets alimentaires territoriaux. L'observatoire partenarial de l'habitat a permis de mettre à disposition de ses membres des analyses abordant les leviers et les freins à la réhabilitation des copropriétés. L'observatoire partenarial de l'économie, de l'emploi et de l'insertion a permis de suivre la santé économique des entreprises, la mutation des territoires et leurs conséquences sur l'emploi et l'insertion. Le travail important engagé sur l'inventaire des ZAE et la requalification des zones économiques s'est poursuivi en 2024. L'observatoire partenarial des mobilités a fiabilisé et diffusé la connaissance sur les pratiques de mobilité et l'évolution de l'offre de transport multimodale. L'Agence est restée active dans les réseaux européens (Métrex, Eurocities) et a poursuivi ses coopérations internationales sur les sujets de planification urbaine, d'articulation urbanisme/transports ou de création d'agence d'urbanisme. L'Agence accompagne enfin les réflexions sur la place du réseau ferroviaire dans l'organisation territoriale. Elle a ainsi proposé un appui à la préfiguration du Service express régional métropolitain (Serm) afin de pouvoir accompagner dès 2025 ses partenaires, État, Métropole de Lyon et Sytral Mobilités, impliqués aux côtés de la Société des Grands Projets, SNCF Réseau, SNCF Gare et Connexions et la Région.

L'Agence "dans et hors" les murs, mieux nous connaître !

En 2024, plusieurs opportunités ont été offertes à UrbaLyon de (dé)montrer ses savoir-faire, son expertise et de s'ouvrir au contact et à l'expérience de ses pairs. L'accueil du Président de la Métropole de Lyon en mai puis des élus du conseil métropolitain en juillet, les rencontres avec l'équipe d'Enlarge your Paris ou celle de Perspectives.brussels... quatre rencontres placées sous le signe de l'interconnaissance et de l'enrichissement mutuel pour mieux se connaître !



Bruno Bernard dans les locaux de l'Agence d'urbanisme

Présentation de l'Agence, revue de projets et démonstration des savoir-faire de l'Agence au plus près des salariés.

Le Président Bruno Bernard a pu ainsi entrevoir l'accompagnement d'UrbaLyon sur l'ensemble des politiques publiques portées par la Métropole, et pas seulement les compétences historiques de l'Agence.

A été également mis en avant l'intérêt de cet outil d'ingénierie partenarial, capable d'intervenir aussi à la grande échelle pour se saisir des enjeux qui dépassent les limites de la métropole et qui appellent des réponses pluripartenariales à la faveur de nouvelles coopérations interterritoriales.

2 mai 2024

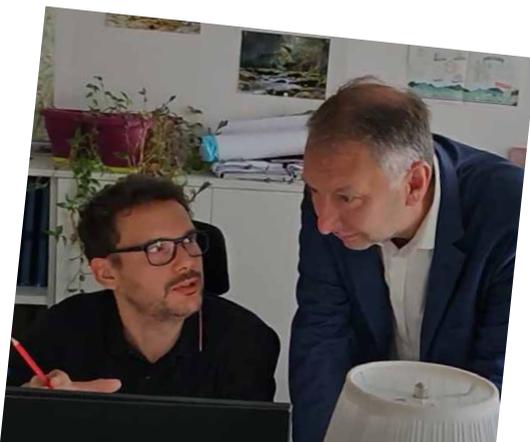
L'Agence présente au 1^{er} Forum de l'ingénierie territoriale !

Le 24 juillet 2024, UrbaLyon participait au 1^{er} Forum de l'ingénierie territoriale organisé par le Comité local de cohésion des territoires du Rhône.

C'est l'ensemble des acteurs de l'ingénierie locale : Cerema, CAUE Rhône métropole, ADME, Epora, Agence de l'eau RMC, Banque des territoires, CMA, CCI, Chambres d'agriculture et Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise qui ont ainsi été réunis à l'initiative de Madame Vanina Nicola, Préfète du Rhône.

Cette journée, riche en échanges et en rencontres, s'est articulée autour d'un retour sur les principales actions de l'Agence nationale de la cohésion des territoires dans le Rhône, avec des témoignages inspirants. Les élus de Belleville-en-Beaujolais (ville bioclimatique) et de la Métropole de Lyon (plan guide de Givors), accompagnés notamment dans ces projets d'envergure par UrbaLyon, étaient présents. Enfin, l'après-midi a été consacrée à un forum de l'ingénierie territoriale, lors duquel UrbaLyon a eu l'occasion de présenter l'offre de missions disponibles aux acteurs locaux présents !

24 juillet 2024



Réflexion croisée avec Vianney Delourme, Président et co-fondateur d'Enlarge your Paris

Le 17 octobre 2024, UrbaLyon a eu le plaisir de recevoir Vianney Delourme, Président et co-fondateur d'Enlarge your Paris, à la fois agence et média culturel des Grands Parisiens.

Depuis plus de 10 ans, Vianney et son équipe travaillent avec des partenaires tels que l'Apur, l'IPR, la Région Ile-de-France, la Ville de Paris et la Métropole du Grand Paris et bien d'autres...

Leur but ? Sillonner les contrées inexplorées du Grand Paris et valoriser les territoires au-delà de la capitale avec et par les habitants. Cela a d'ailleurs donné lieu à des initiatives inspirantes de collaboration telles que Ménage ton Canal, le Tour Piéton du Grand Paris et bien sûr le Randopolitain !

L'objectif de cette rencontre croisée « Paris/Lyon » organisée par UrbaLyon : questionner le rapport des citoyens au territoire, réfléchir au rôle des Agences dans la fabrique des imaginaires et des récits communs, faire dialoguer stratégie et action...

Une occasion pour UrbaLyon de mettre en avant la réalité du fonctionnement écosystémique de l'aire métropolitaine lyonnaise et l'intérêt des coopérations interterritoriales sur de nombreuses thématiques et à différentes échelles. UrbaLyon est d'ailleurs particulièrement active dans la vie de ce dialogue (inter-PAT, Tables de coopération, observatoires partenariaux, POPSU-recherche/action, etc.).

Tisser de nouveaux liens aux territoires en s'adressant aux citoyens peut contribuer à l'accélération des collaborations... Voilà une belle mission, portée par Vianney Delourme, qu'ont apprécié de suivre les collaborateurs d'UrbaLyon.

17 octobre 2024



Rencontre UrbaLyon - Perspective.brussels : match aller !

Antoine de Borman et toute l'équipe de Perspectives.brussels ont accueilli l'équipe de direction de l'Agence le 20 novembre 2024 dans la ville et dans leurs locaux.

Cette rencontre, placée sous le signe de l'ouverture, de l'interconnaissance et de l'enrichissement mutuel a permis à l'équipe UrbaLyon de prendre du recul et de nourrir ses propres réflexions et questionnements.

Un programme dense avec la découverte de projets emblématiques en cours comme :

- le projet « City Gate » à Petite Île, ambitieux projet de quartier, ouvert, inclusif et d'une grande mixité fonctionnelle,
 - le nouveau quartier en cours de transformation de Tour et Taxi, les actions urbaines et sociales qui placent les écoles au centre, et la stratégie territoriale et de planification autour du canal ;
- Et également une densité d'échanges sur les défis communs de nos territoires et la capacité de nos structures à y répondre au mieux en échangeant sur nos méthodes :
- d'observation et de connaissance territoriales,
 - de planification urbaine, de prospective et la stratégie territoriale,
 - de communication vers les différents publics.
- RDV est pris pour accueillir l'équipe bruxelloise à l'automne 2025 !

20 novembre 2024





Mieux nous connaître



Vue générale de la presqu'île de Lyon
Anais Mercey - Métropole de Lyon



UN PARTENARIAT

L'Agence a su établir, avec ses membres et ses partenaires, des liens étroits fondés sur la confiance et la proximité, en s'appuyant sur des intérêts partagés, à la fois individuels et collectifs. Ces relations se sont progressivement renforcées ces dernières années avec les communes, les agglomérations, mais aussi les intercommunalités de l'aire métropolitaine lyonnaise. L'ambition de l'Agence est d'accompagner ces territoires, dans leur diversité, vers un développement plus durable, en faveur de territoires inclusifs, solidaires et résilients, capables de répondre aux défis climatiques et aux grandes transitions contemporaines.

L'Agence d'urbanisme s'affirme aujourd'hui comme l'un des outils pertinents à la main des collectivités pour les éclairer et les accompagner dans la genèse des actions à mettre en place au service de l'intérêt général, tout en préservant le bien commun que constitue l'espace métropolitain lyonnais.

Aux côtés des territoires, l'Agence œuvre ainsi à une intégration renforcée des enjeux et des défis liés aux transitions – écologique, énergétique, sociale – dans les stratégies territoriales. Elle favorise un dialogue constructif et des coopérations à différentes échelles. Il s'agit également de renforcer l'approche intégrée et l'harmonisation des politiques publiques, tout en préservant les ressources communes. L'ensemble de ces actions doit contribuer à la résilience d'un système territorial élargi.

En 2024, UrbaLyon a été plus particulièrement impliquée dans les scènes de gouvernances précieuses que sont l'inter-Scot (12 Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise), Sytral Mobilités et le Syndicat des mobilités de l'aire métropolitaine lyonnaise (SMT AML). L'inter-Scot s'est penché sur deux axes de travail stratégiques étroitement liés aux orientations retenues lors de la récente mise à jour du chapitre commun aux 12 Scot : la logistique, d'une part et les pistes de rééquilibrage de l'économie tertiaire, d'autre part. Ce dernier sujet a donné lieu à un séminaire éclairant réunissant les présidents et des acteurs de l'immobilier local.

L'Agence reste parallèlement impliquée dans de très nombreux réseaux professionnels ou scientifiques, qui permettent un enrichissement permanent et un dialogue continu entre spécialistes. À titre d'exemple, l'Agence, en tant que partenaire à part entière de la Plateforme d'observation des projets et des stratégies urbaines (Popsu), conduite en collaboration avec la Métropole de Lyon, de l'ENTPE et de l'IUL, travaille depuis 2023 et jusqu'en 2026 à l'exploration de la thématique « Arpentage et transitions ». En 2024, la plateforme lyonnaise a permis de faire dialoguer élus, chercheurs, techniciens, profession-

nels et habitants autour du « potentiel écologique et vivrier des sols de la métropole ». Les stratégies urbaines à privilégier, de la planification territoriale aux jardins pavillonnaires en passant par le quartier, ont été interrogées.

Par ailleurs, la mise en place en 2024 de l'Observatoire partenarial de la sobriété foncière (OPSF), très dynamique dès son installation, a permis d'apporter des éclairages croisés sur les usages et les fonctions du sol, tout en créant un espace d'animation et de dialogue territorial sur les quatre thématiques abordées en sous-groupes (ZAN, économie, ressources et habitat).

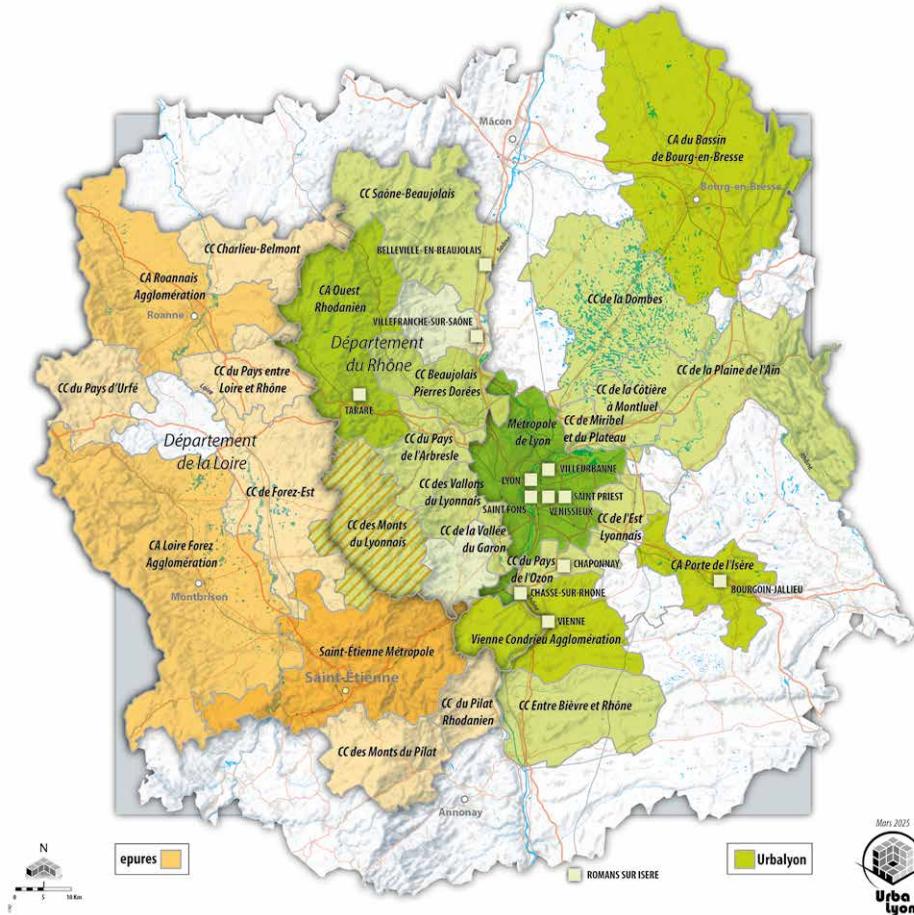
Enfin, l'année 2024 a permis l'installation d'un format de dialogue territorial renouvelé à travers l'organisation d'une première « Table de coopération » sur le thème des mobilités. Ce format de collaboration « à façon », sur des thématiques et des périmètres *ad hoc*, doit favoriser les échanges interterritoriaux pour susciter à court, moyen ou long termes, des coopérations.

Préparé en partenariat avec Sytral Mobilités, le SMT AML, les Conseils départementaux et l'Etat, cette première édition a permis de réunir plus de vingt EPCI du carré métropolitain et près de 80 participants, au premier rang desquels les vice-présidents d'EPCI chargés de la mobilité.

L'axe de travail retenu, « (ré)inventer la route », a donné lieu à des discussions territorialisées en « Tables » et a permis de retenir un premier projet commun. Un contrat de coopération a été signé entre 6 collectivités (CAPI, CCEL, 3CM, LYSED, CCMP et Métropole) pour dessiner, au cours des prochains mois, un réseau de chemins vicinaux dédiés aux modes actifs et relié aux voies lyonnaises. Cette première proposition, à la fois concrète et frugale et l'ouverture à des collaborations protéiformes et multiscales, illustre bien l'ambition des Tables de coopération. Une deuxième Table sera organisée sur le thème de l'agriculture et de l'alimentation.



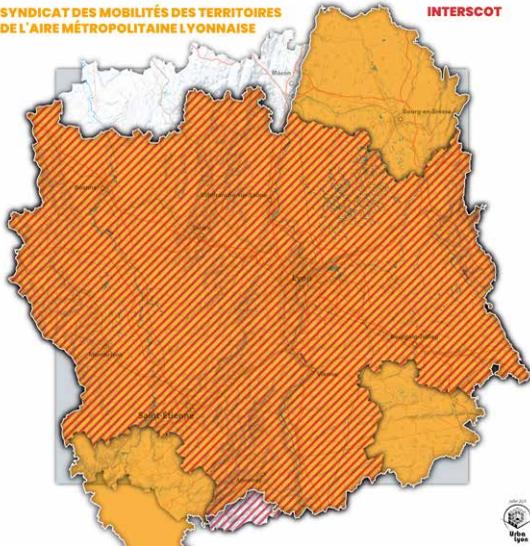
LES TERRITOIRES



LE DIALOGUE TERRITORIAL

SYNDICAT DES MOBILITÉS DES TERRITOIRES
DE L'AIRE MÉTROPOLITAIN LYONNAISE

INTERSCOT



LES SCOT



DES RÉSEAUX

La Fnau, réseau national des 52 agences d'urbanisme

L'Agence d'urbanisme est membre du réseau national (Fnau) qui réunit 52 agences d'urbanisme. La Fnau constitue, pour les élus et les techniciens, un lieu privilégié d'échanges et de collaborations à l'échelle nationale. Chaque année, la Fnau organise une rencontre nationale sur un thème d'actualité. C'est l'Agence d'urbanisme, de développement et du patrimoine du Pays de Saint-Omer qui a organisé et accueilli cette 45^e rencontre du 09 au 11 octobre sur le thème « Espace(s) public(s) en débat(s) ».

Au programme de cette édition, des plénières réunissant une vingtaine d'intervenants mais également des visites et des ateliers pour explorer, expertiser les changements et en débattre.



Plénière ouverture - 45^e rencontre Fnau à Saint-Omer



Propos conclusifs du séminaire inter-Scot tertiaire par le président du Scot Nord-Isère Jean-Paul Bonnetain

© UrbaLyon

Réseau A2 : un lien fort avec Epures au service de l'accompagnement de l'interScot

UrbaLyon, en partenariat avec Epures, l'Agence d'urbanisme des territoires ligériens, conduit différentes études et missions dans le cadre d'un programme de travail mutualisé.

L'année 2024 a donné lieu à un investissement particulier sur deux axes importants à l'échelle de l'aire métropolitaine lyonnaise : le développement de l'économie tertiaire d'une part, et de la grande logistique d'autre part. L'écriture d'un « chapitre commun » aux 12 Scot, achevée en 2024, avait fait émerger l'intérêt d'explorer ces deux thématiques structurantes pour l'économie.

S'agissant du tertiaire, l'importance de mieux équilibrer son implantation au sein de l'aire métropolitaine a été mise en lumière. Cette activité reste aujourd'hui largement concentrée en cœur des métropoles. L'exploration collective du sujet, en présence des présidents de Scot, a eu lieu lors d'un séminaire tertiaire « Changement de destinations » organisé en avril 2024 à Saint-Étienne. Les enjeux d'un meilleur équilibre ont été présentés. La présence d'acteurs de l'immobilier tertiaire a permis d'approcher les réalités du marché, les conditions d'attractivité et de faisabilité.

S'agissant de la logistique, l'année 2024 a permis de proposer un panorama sur 23 espaces majeurs de concentration d'activité logistique. Les travaux se poursuivent.



Urba4, l'ingénierie en réseau à l'échelle régionale

Le réseau Urba4, qui regroupe les 4 Agences d'urbanisme d'Auvergne-Rhône-Alpes (Clermont-Ferrand, Saint-Étienne, Lyon et Grenoble), offre une capacité d'ingénierie mutualisée qui répond aux besoins d'accompagnement partenarial des acteurs et des territoires de la région. Dans ce cadre, les Agences mutualisent et partagent des expertises, des méthodologies et des outils, co-animent des scènes d'échanges et co-réalisent des études dans le cadre d'un programme d'activité commun qui leur permet de traiter des questions régionales en s'appuyant sur la lecture et la connaissance territoriales de chacune.

Depuis la promulgation de la loi Climat & Résilience, la sobriété foncière constitue un axe fort de travail pour les Agences et le réseau. Aussi, l'année 2024 a, une nouvelle fois, permis d'accompagner certains partenaires régionaux dans le décryptage et la compréhension, la mise en œuvre et l'outillage opérationnel en matière de sobriété foncière.

Les Agences ont par exemple accompagné l'Epora sur les méthodes de stratégies foncières et ont conduit des explorations visant à créer de nouveaux indicateurs de monitoring des évolutions foncières pour l'EPF (voir page 60). Elles ont également réalisé un cahier de recommandations sur l'approche « nature en ville » dans les petites et moyennes villes de la région AuRA ; constitué un recueil de démarches exemplaires et une boîte à outils favorables à la sobriété foncière ; accompagné la « démarche ISOF » lancée par le Préfet de l'Isère relative à la mise en œuvre de la sobriété foncière dans le département isérois.

Elles ont également conduit deux démarches partenariales, l'une autour de la sobriété foncière économique avec les EPF de la région (voir page 36), et l'autre, plus prospective, autour des trajectoires vertueuses de sobriété foncière permettant de réussir la bifurcation.

Le réseau Urba4 s'est en effet engagé, avec le soutien de l'État en région, dans la mise en œuvre d'un dispositif d'enquête prospective pragmatique dédié à la sobriété foncière. En partant de l'expérience acquise par les Agences d'urbanisme, les EPF, l'État, les collectivités, il s'agit d'envisager les trajectoires 2030-2050.

Pour s'assurer d'une vitalité des sols compatible avec la possibilité d'habitation pérenne de nos territoires, il apparaît intéressant d'imaginer ce à quoi il faut renoncer, ce qu'il faut amender, ce qu'il faut conserver, ce qu'il faut inventer dans nos manières de penser, d'analyser, de concevoir, de légiférer, de planifier et de déployer les politiques de sobriété foncière.

Le protocole d'enquête est construit autour de plusieurs temps forts collectifs, dont 4 en immersion dans des territoires exemplaires au plus proche de leurs acteurs. En 2024, un premier séminaire de lancement a été organisé à Lyon en novembre. Réunissant de nombreux participants, il avait pour objectif d'imaginer des horizons 2050 possibles à tester dans le cadre des quatre temps immersifs à venir en 2025.

Cette rencontre a permis de partager un socle commun de connaissances et d'analyses et d'esquisser collectivement des trajectoires adaptées aux différentes typologies de territoires. Elle a permis de mettre en évidence plusieurs freins à la réduction de la consommation foncière. Ces obstacles, qualifiés de « cailloux », reflètent les difficultés rencontrées par les acteurs locaux. L'identification de ces obstacles, ainsi que l'exploration des scénarii propres à chaque type de territoire, ont permis de faire émerger des leviers d'action qui seront explorés dans la suite de la démarche.

© UrbaLyon



Frédéric Pontoire,
Directeur de l'AURG en
animation d'un atelier

NOS INSTANCES

Structure associative, UrbanLyon est constituée de membres de droit, de membres adhérents et de partenaires associés répartis au sein de quatre collèges.

L'Agence d'urbanisme fonctionne avec une Assemblée générale et un Conseil d'administration. Ces instances sont réunies régulièrement, notamment pour la préparation et le suivi du programme de travail partenarial de l'Agence d'urbanisme. Un Bureau est chargé d'en instruire et d'en mettre en œuvre les décisions.

La Présidente

La Présidente de l'Association est **Béatrice VESSILLER**, Vice-présidente de la Métropole de Lyon en charge de l'urbanisme, du foncier et du cadre de vie.

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est l'**organe de décision et de contrôle interne**. Il est composé de 23 administrateurs et se réunit quatre fois par an.

Le 1^{er} collège dispose de 13 administrateurs, chacun de ses membres étant représenté.
Les 2^e et 3^e collèges désignent chacun 5 administrateurs.

Le Bureau

Le Bureau associé à la Présidente est composé de cinq administrateurs élus :

- **Frédéric PRONCHERY**,
Vice-président du Conseil départemental du Rhône ;
- **Jérémy CAMUS**,
Vice-président du Sepal ;
- **Michèle CEDRIN**,
Conseillère de la Communauté d'agglomération Vienne Condrieu ;
- **Raphaël MICHAUD**,
Adjoint au maire de Lyon ;
- **Renaud PAYRE**,
Vice-président de la Métropole de Lyon.

et du représentant du Préfet (**Xavier CEREZA**,
Directeur départemental des territoires du Rhône).



L'Assemblée générale

L'Assemblée générale approuve les rapports sur l'activité, la gestion, les comptes annuels et la situation financière et morale de l'Association. Elle fixe également le montant des cotisations.

Elle se compose des **représentants des membres de droit et adhérents**.

Elle est réunie deux fois par an et est composée de 76 personnes (au 31 mars 2025).

LE 1^{ER} COLLÈGE regroupe les membres de droit

- Métropole de Lyon
- État
- Département du Rhône
- Sepal
- Sytral Mobilités
- Epora

LE 2^E COLLÈGE regroupe les membres adhérents des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise (hors agglomération lyonnaise au sens Sepal) : communes, communautés de communes, communautés d'agglomération, syndicats mixtes en charge des Scot

- Communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse
- Communauté d'agglomération de l'Ouest rhodanien
- Communauté d'agglomération Porte de l'Isère
- Communauté d'agglomération Vienne Condrieu
- Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées
- Communauté de communes de la Côtière à Montluel
- Communauté de communes de La Dombes
- Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône
- Communauté de communes de La Plaine de l'Ain
- Communauté de communes de la Vallée du Garon
- Communauté de communes de Miribel et du Plateau
- Communauté de communes des Monts du Lyonnais
- Communauté de communes des Vallons du Lyonnais
- Communauté de communes du Pays de l'Arbresle
- Communauté de communes Saône Beaujolais
- Commune de Belleville-en-Beaujolais
- Commune de Bourgoin-Jallieu
- Commune de Chasse-sur-Rhône
- Commune de Romans-sur-Isère
- Commune de Tarare
- Commune de Vienne
- Commune de Villefranche-sur-Saône
- Syndicat mixte du Scot de l'Ouest lyonnais
- Syndicat mixte du Scot de la Boucle du Rhône en Dauphiné
- Syndicat mixte du Scot des Rives du Rhône
- Syndicat mixte du Scot du Beaujolais
- Syndicat mixte du Scot du Nord-Isère
- Syndicat mixte du Scot du Val de Saône-Dombes

LE 3^E COLLÈGE regroupe les communes et communautés de communes de l'agglomération lyonnaise, syndicats mixtes, établissements publics spécialisés, chambres consulaires et autres personnes morales de droit public qui contribuent à l'aménagement et au développement de l'aire métropolitaine lyonnaise.

- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
- Agence régionale de santé
- Chambre de commerce et d'industrie de Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne
- Communauté de communes de l'Est lyonnais
- Communauté de communes du Pays de l'Ozon
- Commune de Chaponnay
- Commune de Lyon
- Commune de Saint-Fons
- Commune de Saint-Priest
- Commune de Vénissieux
- Commune de Villeurbanne
- Eau publique du Grand Lyon
- Grand Lyon Habitat
- Lyon Métropole Habitat
- SDMIS
- Syndicat des mobilités des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise
- Syndicat mixte du Grand Parc Miribel Jonage
- Syndicat mixte Plaines Monts d'Or

LE 4^E COLLÈGE réunit des structures avec lesquelles UrbaLyon a signé une convention de partenariat.

Elles sont au nombre de 13 :

ABC HLM, Alec, Atmo Aura, CAUE Rhône - Métropole de Lyon, Chambre de métiers et d'artisanat du Rhône, Crous, Serl, Université de Lyon, LPA (Lyon parc auto), OnlyLyon&Co, ainsi que les 3 autres Agences d'urbanisme en Auvergne-Rhône-Alpes (Clermont-Métropole, Région grenobloise et territoires ligériens).

UN OUTIL D'INGÉNIERIE D'INTÉRÊT PUBLIC



Adhérer (cotisation)

Une Agence d'urbanisme

Une ingénierie d'intérêt public au service des territoires et des acteurs de l'aire métropolitaine lyonnaise

Une Agence d'urbanisme est créée par les collectivités d'un territoire qui souhaitent disposer d'un outil commun qui facilite l'émergence et la mise en œuvre de leurs projets et une plus forte cohérence des politiques qu'elles mènent. Elles font ainsi le choix de partager des compétences et des ressources techniques. Une Agence d'urbanisme a pour missions (article L121-3 du Code de l'urbanisme modifié par la loi 2014-366 du 24 mars 2014) :

- de suivre les évolutions urbaines et de développer l'observation territoriale ;
- de participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement et à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification qui leur sont liés, notamment les schémas de cohérence territoriale et les plans locaux d'urbanisme intercommunaux ;
- de préparer les projets d'agglomération métropolitains et territoriaux, dans un souci d'approche intégrée et d'harmonisation des politiques publiques ;
- de contribuer à diffuser l'innovation, les démarches et les outils du développement territorial durable et la qualité paysagère et urbaine ;
- d'accompagner les coopérations transfrontalières et les coopérations décentralisées liées aux stratégies urbaines ;
- de contribuer à la mise en place des observatoires de l'habitat et du foncier prévus au III de l'article L. 302-1 du code de la construction et de l'habitation ;
- d'apporter ponctuellement une ingénierie, dans le cadre d'un contrat de projet partenarial d'aménagement ou d'une convention d'opération de revitalisation de territoire, dans les territoires qui sont situés à proximité de leur périmètre d'action.

La forme juridique est celle de l'association sans but lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Les instances associatives

Un fonctionnement partenarial associant des collectivités et structures publiques de l'aire métropolitaine lyonnaise

Peuvent être membres de l'Agence d'urbanisme, l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics de coopération intercommunale, les établissements publics ainsi que les autres personnes morales de droit public qui contribuent, directement ou indirectement, à l'aménagement et au développement durables de l'aire métropolitaine lyonnaise. L'Agence d'urbanisme fonctionne avec une Assemblée générale et un Conseil d'administration, dont sont issus le Président et les administrateurs du Bureau. Les membres sont regroupés en 3 collèges. Ils versent une cotisation annuelle et disposent du droit de participation et de vote aux instances. Des personnes morales de droit public ou de droit privé, chargées d'une mission d'intérêt général en lien directement ou indirectement avec l'aménagement et le développement durables de l'aire métropolitaine lyonnaise, peuvent bénéficier du statut de « personne associée » (4^e collège).





Lyon 3 - Arrêt Part-Dieu Servient, reflet de la tour et tour de la Part-Dieu © Thierry Fournier - Métropole de Lyon

Missionner (subvention)

Un programme
d'activité partenarial...

**Une contribution à l'aménagement
et au développement de l'aire
métropolitaine lyonnaise**

L'Agence d'urbanisme définit les activités qu'elle mène avec ses membres et selon les dispositions réglementaires en vigueur (notamment la note technique du 30 avril 2015 relative aux agences d'urbanisme - ETLN 1509571N). Elle les met en œuvre et en diffuse les résultats selon les modalités précisées par son Conseil d'administration. Elle est autorisée à effectuer toutes actions se rattachant à son objet social, pouvant en favoriser la réalisation et contribuant, directement ou indirectement, à l'aménagement et au développement durables de l'aire métropolitaine lyonnaise et cela pour son compte et celui de ses membres. La structure économique de l'activité menée par l'Agence d'urbanisme et les modalités de son financement ont été redéfinies en 2015. Les principales règles de fonctionnement ont été réunies dans un règlement intérieur, approuvé par le Conseil d'administration le 20 juin 2017. Ce document complète les statuts associatifs.

... pour répondre
aux besoins des membres

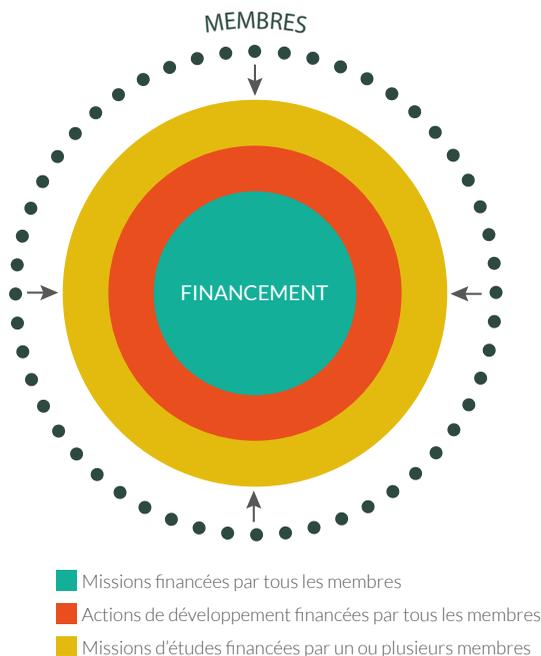
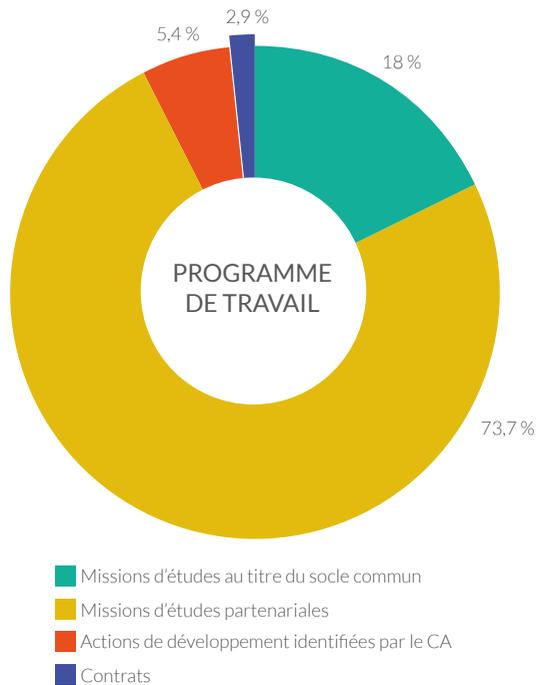
**Des missions spécifiques et sur-mesure
au plus près des besoins des territoires**

La préparation et le suivi du programme d'activité sont réalisés en rencontrant chacun des membres et en les associant à des temps d'échanges partenariaux. Ainsi, le programme se bâtit par le croisement des besoins de chacun et des intérêts collectifs, dans un souci de mutualisation et de rationalisation.

Les modalités d'engagement de chaque membre dans le programme d'activité, et notamment de sa participation financière à sa réalisation, sont précisées dans une convention annuelle ou pluriannuelle. Chaque membre est donc libre de fixer chaque année le montant de la subvention qu'il entend verser à l'Agence d'urbanisme selon l'intérêt qu'il porte aux activités proposées. Les analyses juridiques menées en 2014 ont permis d'apparenter les agences d'urbanisme à la notion de Service non économique d'intérêt général (SNEIG) et de la situer hors champs de la concurrence et de la réglementation des aides d'État. Enfin, les membres peuvent contractualiser des études et des missions avec l'Agence d'urbanisme dans le cadre réglementaire du *in house*.

Programme partenarial

Fonctionnement et financement



DANS LE CADRE DES LIGNES D'ÉTUDES ET DE MISSIONS PARTENARIALES

Les lignes d'études et de missions menées par l'Agence d'urbanisme intéressent directement ou indirectement tout ou partie des membres dans les méthodes, le développement des compétences, les modalités partenariales d'élaboration, la mise en partage des résultats...

L'Agence d'urbanisme diffuse les résultats selon les modalités fixées par le Conseil d'administration. Dans ce cadre, chaque membre a la possibilité de recourir aux savoirs et aux compétences de l'Agence d'urbanisme pour réaliser les études et les missions qui lui sont nécessaires pour élaborer ses politiques et mener à bien ses projets.

L'ensemble des lignes d'études et de missions représente de l'ordre de 74% de l'activité, soit 8 711 jours en 2024.

Chaque membre décide du montant de la subvention annuelle qu'il verse à l'Agence d'urbanisme. Pour cela, il participe à la préparation du programme d'activité. Il porte à la connaissance de tous ses besoins et il manifeste son intérêt aux propositions des autres. Selon les attendus fixés, la charge de travail nécessaire à chaque ligne d'activité est identifiée. Il peut alors assurer, seul ou avec d'autres, le financement d'une ou plusieurs de ces lignes sur la base de 800 € la journée de travail.

Le total des subventions s'élève à 6 640 000 € en 2024.

DANS LE CADRE DU SOCLE COMMUN

Le programme d'activité de l'Agence d'urbanisme identifie près de quarante lignes d'étude au titre du « socle commun ».

Ces activités sont la base du partenariat qui associe les membres. Elles concernent pour moitié l'observation territoriale qui comprend la constitution, la gestion, la mise à disposition et l'analyse de données, mais aussi l'animation d'observatoires (sobriété foncière, économie, emploi insertion, habitat, mobilités, cohésion sociale, espaces agricoles, naturels et alimentation), et pour moitié les ressources documentaires, les supports de communication, les scènes d'échanges, l'implication dans les réseaux et la participation à des publications ou à des événements.

Ce socle commun représente 18% de l'activité totale, soit 2 135 jours en 2024.

Cette somme est financée globalement pour moitié par la cotisation des membres (5 000 € pour les membres des 2^e et 3^e collèges, 25 000 € pour les membres du 1^{er} collège, à l'exception de l'État (100 000 €), du Sepal (90 000 €) et de la Métropole de Lyon (250 000 €), et pour moitié par une valorisation de 90 € de chaque journée de travail consacrée aux lignes d'études et de missions.

Le total des cotisations 2024 s'élève à 736 000 €.

DANS LE CADRE DES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT

Le programme d'activité dégage une capacité de travail pour des projets identifiés par le Conseil d'administration comme nécessaires à la poursuite et au développement de l'Agence d'urbanisme : l'organisation d'un grand événement, le développement de nouvelles compétences ou de nouveaux outils, la réalisation de publications (comme le numéro de la collection Points Fnau sur l'expérience métropolitaine lyonnaise), l'amélioration du fonctionnement interne (notamment sur les aspects informatiques)... Il peut aussi s'agir de compléter d'autres lignes du programme au regard des enjeux sous-jacents.

Cette capacité de travail représente 5,4% de l'activité totale, soit 635 jours en 2024.

Elle est financée par une marge de 40 euros appliquée à chaque journée de travail du socle commun et des lignes d'études et de missions.

Les actions de développement sont discutées en Conseil d'administration et figurent dans le programme partenarial voté chaque année. Comme le reste de l'activité, elles font l'objet d'un suivi attentif, les résultats sont communiqués aux membres.

CONTRATS

De façon limitée (2,9 % de l'activité totale soit 343 jours en 2024), l'Agence d'urbanisme réalise des contrats pour le compte d'un de ses membres ou d'un tiers.

Il s'agit alors d'une prestation au profit du commanditaire et donc à son seul usage.

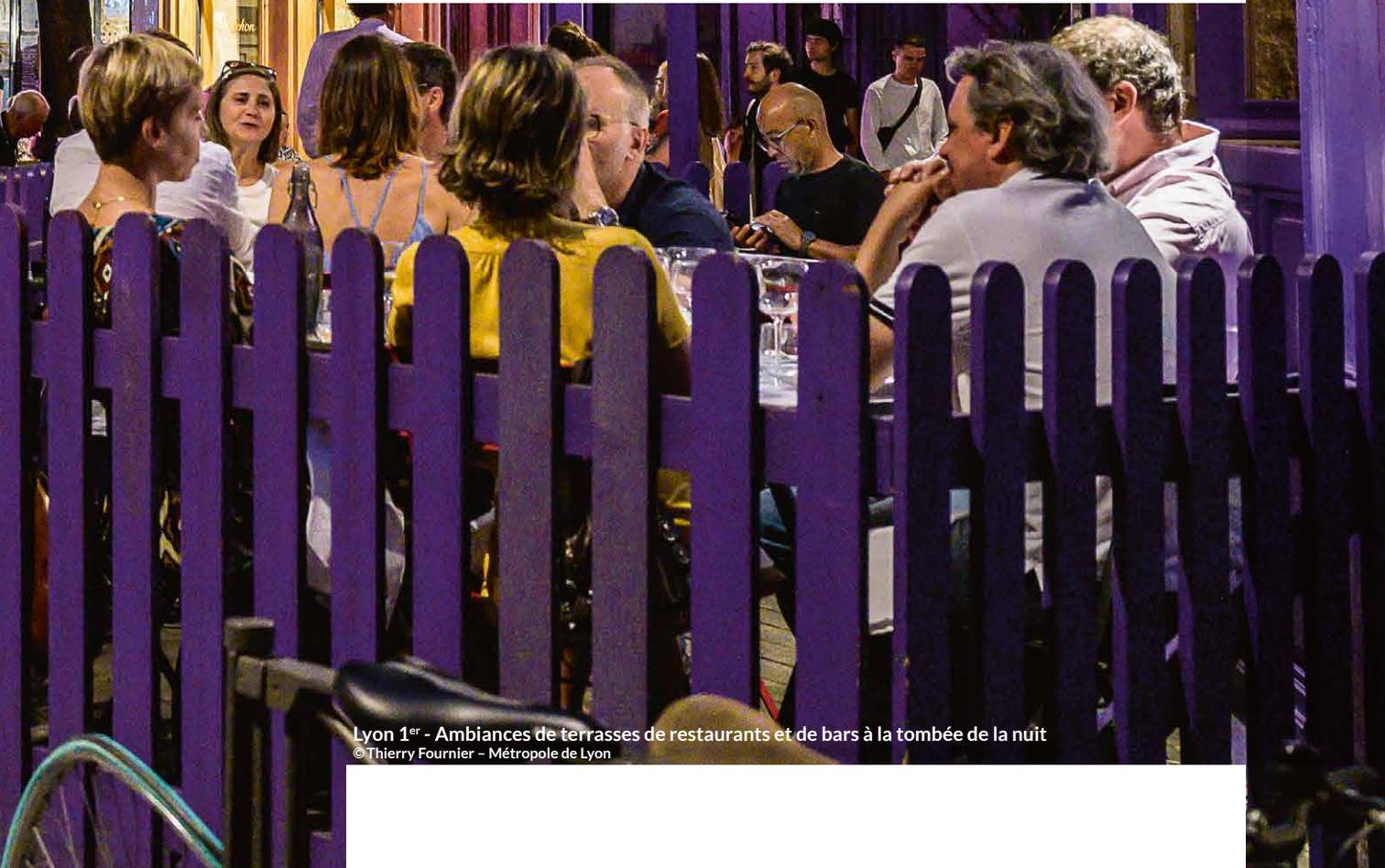
Le Conseil d'administration reste décisionnaire quant au nombre et à la nature des contrats, qui doivent rester conformes à l'objet social et à la déontologie de l'Agence d'urbanisme.





P

Le partage de nos ressources





Virginie Chaverot, Vice-présidente à la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle - Tables de coopération mobilités

L'Agence en dialogue : trois temps forts partenariaux

Mettre en dialogue les regards et les expertises, animer l'écosystème partenarial et l'ouvrir largement pour faire fructifier des collaborations pluridisciplinaires, faire émerger des coopérations opérationnelles, ou encore inspirer nos pratiques professionnelles : trois temps forts organisés en 2024 pour l'illustrer.

LA 1^{RE} ÉDITION DES TABLES DE COOPÉRATION MOBILITÉS : UNE COOPÉRATION TOURNÉE VERS L'ACTION

Sous l'impulsion de la Métropole de Lyon et en présence de très nombreuses collectivités de l'aire métropolitaine lyonnaise, UrbaLyon a lancé, mardi 9 avril 2024, une première édition des « Tables de coopération ». Ce nouveau format d'échange doit permettre de renouveler le dialogue territorial à travers des modalités d'échange tournées vers l'action.

Près de 80 participants (présidents, vice-présidents, DGS, chargés de mission) une trentaine EPCI de l'aire métropolitaine se sont retrouvés à la Villa Mangini (campus de formation Enedis), au cœur du pays de l'Arbresle, autour du thème « (ré)inventer la route ». Les participants ont pu discuter de plusieurs sujets à portée opérationnelle forte autour de la mobilité en milieu péri-urbain et se mettre d'accord sur un sujet concret à développer ensemble : créer, hors métropole, un réseau de voies peu fréquentées dédiées aux modes actifs et à destination première des élèves (du primaire au lycée) et les relier *in fine* au réseau cyclable de la métropole.

Ainsi, dans le prolongement de cet événement, 6 EPCI de l'Est lyonnais ont finalement choisi de travailler ensemble pour déposer le 18 juillet 2024 un dossier auprès de l'Ademe (Appel à projet AVELO3 – 2nd relevé) sur la thématique « Usage des chemins vicinaux (ou affiliés) pour les déplacements des scolaires en modes actifs ».

L'intention d'UrbaLyon : se projeter ensemble, créer du lien et définir un « terrain d'(en)jeux communs » !

Des témoignages des participants très positifs marquent une volonté métropolitaine de « faire ensemble » sur des projets utiles pour les citoyens, sur le terrain.

« Un programme bien pensé mêlant interventions théoriques, pratiques, table de travail avec restitution et expérimentation de nouveaux véhicules pour une matinée dynamique ! »

Au « menu » de ces Tables

UN THÈME : réinventer la route

→ **Trois mises de fond**
pour s'approprier le sujet et ses enjeux

→ **Six ateliers de travail**
pour se projeter dans l'opérationnel

→ **Une expérimentation**
« grandeur nature »
des véhicules intermédiaires

PROCHAIN RDV

→ le 5 septembre 2025 avec la Table de coopération sur l'agriculture et l'alimentation au Lycée agricole de Cibeins

Retrouvez l'article dans
→ [Points communs n°5 p36 & 37](#)

SÉMINAIRE POPSU

POPSU, VENT FAVORABLE SUR LA RECHERCHE-ACTION : LES SOLS, RACINE DE NOTRE AVENIR

Le succès du 2^e séminaire de la plateforme Lyonnaise de recherche action POPSU transitions du 25 novembre 2024 entre chercheurs, praticiens et élus au Rize (Villeurbanne) confirme l'ancrage et l'essaimage de travaux de recherche-action. Ce séminaire était axé sur les sols de l'agglomération Lyonnaise révélant le potentiel écologique et vivrier desdits sols... et des sous-sols. Arguant de la nécessité d'une approche "vivante" des sols, pointant le décalage entre les modèles d'aménagement, la réglementation et les nouveaux cadres d'action, et relevant les amorces exemplaires des acteurs privés en matière de sobriété foncière, quatre élus - Pierre Athanaze, Béatrice Vessiller, Jérémy Camus, Agnès Thouvenot - ont problématisé et encouragé tout au long de la journée les échanges entre chercheurs et praticiens. La visite (annulée pour raisons météorologiques) de la Zac Berliet, site renaturé à Saint-Priest, s'est muée en une matinée dédiée à l'évocation de la (re)direction écologique de la Métropole de Lyon. Illustrée par les travaux de création de sols fertiles et de végétalisation dans l'Est Lyonnais, notamment du projet Grande Porte des Alpes. Les récits par les équipes techniques, à la veille de l'approbation d'un Scot de nature nouvelle (trame agro-bocagère, climatisation naturelle, etc.) ont mis en perspective l'avancée de travaux sur de nombreux sites (Lyon Confluence, Feyzin, Meyzieu). Les retours sur les dispositifs innovants de la Métropole de Lyon à différentes échelles (copropriétés vertes, étude PLU-H du secteur des Poulettes), ont permis de prendre la mesure des évolutions de l'ingénierie se (re)positionnant selon une recherche-action performante et avec des habitants impliqués.

La scène d'échanges POPSU, par le rapprochement pérenne entre une communauté scientifique lyonnaise et les services de la Métropole de Lyon, a permis de dresser un état des lieux éclairant qui fait appel à de nouveaux questionnements, donc à de futurs travaux.

UrbaLyon, partie prenante du programme Popsu 4 Transitions poursuit son accompagnement auprès de la coordination scientifique d'Éric Charmes et stratégique des services de la Métropole de Lyon.



Gérer et (bien) vivre la « Ville finie » Regards croisés d'Éric Corijn et Philippe Bihoux

Un an après avoir reçu Clair Michalon et Sename Koffi Agbodjinou sur le thème de l'interculturalité et de l'accroissement des incertitudes, Urbalyon organisait en décembre 2024 ce nouveau dialogue entre deux intellectuels et les membres d'un Conseil d'administration d'Urbalyon, ainsi que leurs partenaires techniques. Une journée Urbalyon entièrement dédiée à une meilleure connaissance de l'usage conscient des ressources en pointant l'absolue nécessité de mobiliser des forces vives de la diversité des territoires ... plus encore de la « super-diversité » de leurs habitants.

Éric Corijn et Philippe Bihoux ont dressé le constat de la situation de nos villes en France, en Europe (Bruxelles en parangon) et dans le Monde, et ont proposé quelques leviers d'action possibles pour la gestion des villes de demain.

Les principaux contenus des 3 ouvrages, tantôt aux airs de manifeste, de manuel pédagogique ou de plaidoyers, la « Ville n'est pas un pays », « La ville stationnaire » et « Ressources » ont su marquer les esprits des partenaires d'Urbalyon.

Du regard croisé, émerge une idée force : plutôt que la recherche d'une croissance infinie, les solutions socio-techniques sont à trouver dans la transformation des pratiques culturelles. Les imaginaires peuvent évoluer : une autre manière de « re-cohabiter », du temps libre à investir à l'échelle de son quartier, une mobilisation de tous pour passer à des modes de gouvernances partagées, etc..

Le rôle des villes est à ce titre décisif, moins encombrant et plus constructif que le narratif d'un pays pour Éric Corijn.

Et si pour Philippe Bihoux les perspectives de décarbonation sont limitées, il faut nécessairement construire moins, mais mieux habiter si l'on veut être neutre en carbone à horizon 2050.

En savoir plus :

- Lire l'article dans [Points communs n°5 p38](#)
- « Gérer et bien vivre la ville finie »
- Voir la Web TV : [Web TV La ville finie Regards croisés Éric Corijn Philippe Bihoux CA Agence Échanges professionnels](#)

Médiation des savoirs, dialogues entre partenaires et coopérations territoriales

ATELIERS PARTICIPATIFS & FOCUS GROUPES, POUR UNE ACTION PUBLIQUE ADAPTÉE AUX BESOINS DES HABITANTS

Forum Transitions patrimoines de la Ville de Lyon – Atelier réunissant des copropriétaires pour l'étude « L'éco rénovation des copropriétés » – Plusieurs focus groupes organisés dans le cadre des études des observatoires



MÉDIATION DOCUMENTAIRE

Séances d'arpentage



INTERNATIONAL - SÉMINAIRES TECHNIQUES

Workshop de clôture Metrex-Eurocities « From road to street » – Séance de jeu Prospect'Us au sein du réseau Metrex à Bucarest : plaidoyer pour les aires métropolitaines / prospective 2049 – Préparation d'un atelier international pour la mise en valeur de la lagune (Porto Novo - ville verte) – Participation aux Entretiens J. Cartier – Workshop Ho chi Minh - Plan Lumières



TEMPS FORTS DES OBSERVATOIRES : POUR UNE MISE EN PARTAGE DES ENJEUX

Mobilités – Habitat – Rencontres inter-Pat



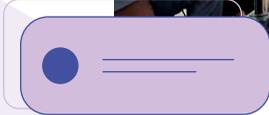
DIALOGUES ENTRE COMMUNAUTÉS UNIVERSITAIRES ET PRATICIENS AU SERVICE DE LA RECHERCHE- ACTION

Plateforme Lyonnaise
POPSU transitions
sur le sol



RENCONTRES ENTRE ÉLUS, POUR UNE VISION STRATÉGIQUE PARTAGÉE

Rencontre des présidents de
l'inter-Scot perspectives de
travaux sur la logistique et le
rééquilibrage pour l'accueil
et l'implantation des activités
tertiaires – Commissions
territoriales dans le cadre
de la révision du Scot de
l'agglomération lyonnaise



DIALOGUE ENTRE EPCI POUR ENVISAGER DE NOUVELLES COOPÉRATIONS DANS L'ACTION

1^{re} édition des Tables de
coopération sur le thème des
mobilités « *réinventer la route* »



DÉVELOPPER DES SYNERGIES ENTRE ACTEURS

Atelier d'échanges partenarial
UrbaLyon – Serl - Epora –
webinaire Urba 4, Epora, l'EPFL
du Dauphiné, l'EPF Auvergne et
les Scot de l'aire métropolitaine
Lyon Saint-Étienne « *Comment
concilier développement économique
et sobriété foncière* » – inter-Pat
(septembre, décembre)



SCÈNES D'ÉCHANGES POUR S'ACCULTURER, TROUVER DES SOLUTIONS ENSEMBLE URBALYON & PARTENAIRES

Séance Repères européens « *Patrimoine et
transitions écologiques* » – Regards croisés
Philippe Bihouix - Éric Corijn : « *Gérer et
(bien) vivre la « Ville finie* » – 1^{re} édition
du Lab' des espaces publics (événement
Métropole de Lyon)



D'une expertise ciblée à une connaissance partagée

En lien avec son ADN partenariale, l'Agence mutualise ses travaux et missions d'études et facilite leur accès à ses partenaires. Grâce à des supports et outils variés et un processus d'information maîtrisé et structuré, elle valorise sa production régulièrement dans le respect de la confiance de ses partenaires. En 2024, l'Agence a souhaité renforcer sa présence sur le réseau social LinkedIn, media jugé incontournable pour améliorer sa visibilité.

Plus de 3 200 abonnés à la page LinkedIn Urbalyon

En 2024, l'Agence a souhaité renforcer sa présence sur le réseau social et professionnel LinkedIn, levier de communication indispensable et vecteur de trafic sur les site internet et portail de ressources documentaires.

L'objectif visé : exister dans le réseau d'acteurs de l'ingénierie territoriale, mieux faire connaître Urbalyon en tant qu'acteur de ce réseau et faire rayonner l'Agence au sein d'un territoire de plus en plus étendu.

Ce média permet de toucher et de fédérer une communauté élargie : les membres (élus et techniciens), les partenaires, les étudiants, la sphère universitaire et les professionnels de l'aménagement et de la fabrique des territoires.

Des médias et supports diversifiés au service d'une information et d'une valorisation régulières

UN SITE INTERNET

- Une lettre d'information mensuelle et une lettre des observatoires

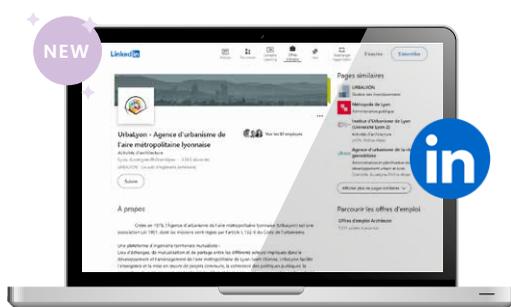
UN PORTAIL DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

- Accès aux études de l'Agence dont une grande partie en numérique ;

- Consultation de références (articles de revues techniques, rapports, études, mémoires, ...) et de dossiers thématiques (Intelligence artificielle, Alimentation, Espaces publics, Santé culturelle, Biodiversité...);

- Des veilles spécialisées sur abonnement : « *Habitat, habitants et modes de vie* » - « *Sobriété foncière* ». D'autres disponibles sur internet : <https://ressources-documentaires.urbalyon.org/AUDL/veilles.asp>

- Recherches et emprunt(s) de documentation sur rendez-vous.



UN ESPACE RÉSERVÉ AUX MEMBRES (EXTRANET)

- Pour accéder au Géoclip, l'outil de cartographie des données et indicateurs à différentes échelles territoriales
- Pour accéder à des travaux plus nombreux (dans le portail documentaire)

UNE CHAÎNE YOUTUBE

Avec des interviews d'acteurs et d'élus, des replays pour (re)vivre l'expérience des temps forts partenariaux et les paroles de nos élus et partenaires.

LA REVUE POINTS COMMUNS

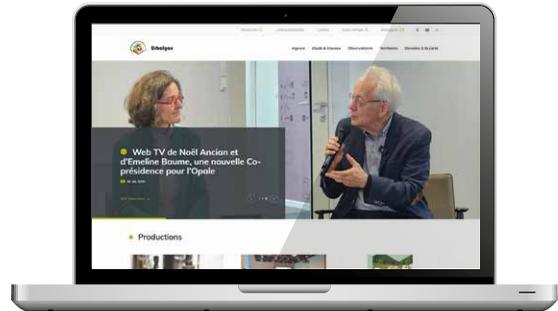
Pour un lien régulier avec nos membres

Accéder au site internet

→ <https://www.urbalyon.org/fr>

Visiter la chaîne Youtube

→ www.youtube.com/channel/UCgtd-NmZ2ZB-BOWUMq_K2g



12 lettres d'information mensuelles diffusées auprès de plus de **700** partenaires, étudiants, communauté scientifique



5 lettres d'information des observatoires diffusées largement aux partenaires concernés

11 scènes d'échanges et webinaires animés, soit **1/mois**

70 élus et techniciens partenaires ayant un compte actif sur le portail des ressources documentaires

Plus de **200** nouveaux ouvrages dont **70** en édition numérique sont venus étoffer le fonds documentaire du Portail



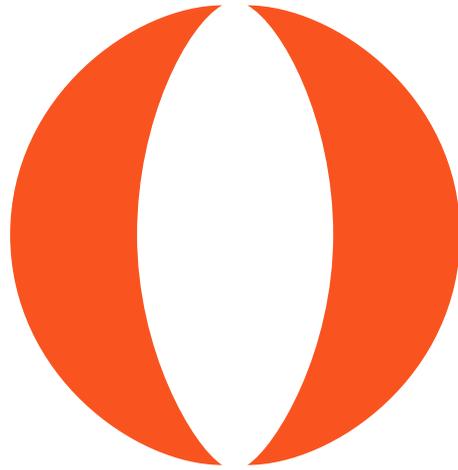
455 prêts de livres effectués en interne

7 arpentages (technique de lecture et appropriation collective d'un ouvrage)



Participation au prix Lire pour agir 2024 : les salariés de l'Agence ont été invités à découvrir **6** ouvrages et à voter pour leur lecture coup de cœur. Les autrices et auteurs qui sont sélectionnés pour ce Prix questionnent notre rapport au monde





Une observation partagée



OBSERVATOIRE PARTENARIAL

DE LA SOBRIÉTÉ FONCIÈRE

Préfiguré au cours de l'année 2023, l'observatoire de la sobriété foncière s'est mis en place progressivement en 2024. Réunissant les territoires partenaires de l'Agence et les principaux acteurs du foncier, il constitue une scène de partage des connaissances, des méthodes et des outils. Il identifie des leviers permettant d'appréhender collectivement le sol et le foncier au prisme de l'efficacité et de la sobriété.



Objectifs et principes fondamentaux de l'observatoire

- Un outil de suivi et de compréhension des dynamiques foncières. Il doit permettre de comprendre, d'analyser et de suivre dans le temps les évolutions, d'apporter des éclairages croisés sur les usages et les fonctions du sol et d'anticiper les mutations à l'œuvre ou à venir dans le territoire. L'observatoire doit permettre aux partenaires un accès facilité à la donnée et un meilleur partage d'indicateurs pour observer les évolutions sur le temps long et à différentes échelles territoriales.
- Un outil d'animation et de dialogue territorial pour échanger et partager des connaissances et des bonnes pratiques entre territoires et acteurs de l'aménagement. L'observatoire de la sobriété foncière n'a pas vocation à approcher la question du foncier par le seul prisme de l'observation et du chiffre. Il s'agit en effet, à travers l'association des différents territoires membres et acteurs concernés (collectivités, services déconcentrés de l'État, aménageur, EPF, etc.) de développer des échanges partenariaux pour mettre en commun les informations, les données, les outils, les méthodes et les retours d'expériences utiles.
- Un outil d'aide à la décision et d'accompagnement des politiques publiques : l'observatoire doit permettre de mieux accompagner les territoires dans la définition de leurs politiques publiques, leurs choix de planification, leurs stratégies de sobriété foncière ou leurs projets.
- Un « centre de ressources » pour rendre visibles et accessibles les références et les travaux liés à l'enjeu de sobriété foncière (indicateurs, analyses et études produites par l'Agence et ses partenaires).
- Un outil complémentaire et coordonné aux dispositifs existants : pour éviter les redondances et limiter les sollicitations

auprès des élus et acteurs du territoire, les différentes instances sont organisées en complémentarité (ou en coanimation) avec les dispositifs existants et avec certains partenaires (Etat, Conseil départemental, EPF par exemple). Il s'agit, en effet, de compléter et d'articuler les approches développées par les observatoires de l'Agence, mais les démarches et dispositifs engagés par certains partenaires (Ozar et démarche Pacte sur le Rhône, OFPI en Isère, etc.).



Organisation

Parce que le sujet de la sobriété foncière est transversal et multithématique, l'observatoire est organisé autour de quatre groupes de travail coanimés avec certains observatoires partenariaux existants (Opeana, Opale et habitat) et certains partenaires :

- un GT Dynamiques foncières et trajectoire ZAN,
- un GT Offre d'accueil et sobriété foncière économique,
- un GT Ressources,
- un GT Habitat, formes urbaines et opérationnelles.

Les partenaires : 17 EPCI du Rhône, de l'Ain et de l'Isère, 8 Scot, des partenaires multiples tels que les services de l'Etat, le Département du Rhône, les Chambres consulaires, Epora, la Serl, la Safer.



Bilan 2024

En complément des missions conduites par l'Agence pour certains partenaires, en 2024, l'observatoire s'est plus particulièrement attaché à investiguer trois sujets majeurs :

- l'accompagnement de la trajectoire ZAN,
- la sobriété foncière économique,
- la définition des espaces urbanisés/tache urbaine.

Chantiers de fond



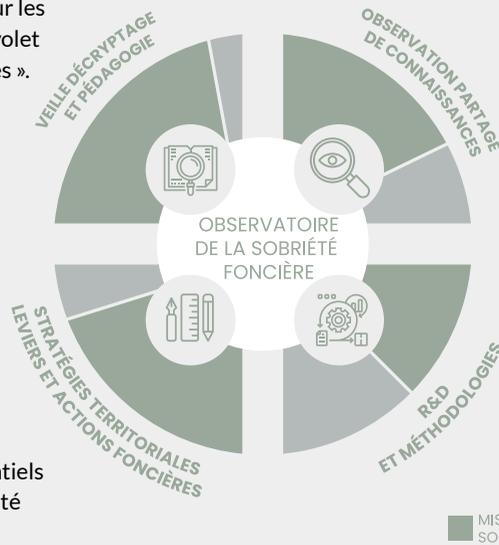
VEILLE, DÉCRYPTAGE ET PÉDAGOGIE

- Une veille mensuelle des actualités législatives et territoriales a été mise en place.
- Des approches pédagogiques autour des outils d'observation de la consommation des Enaf ont été développées.
- Une implication de l'Agence dans des démarches portées par la Fnau sur le sujet du foncier a été promue avec la co-animation du club foncier et la participation de l'Agence au cycle Fnau sur les desseins du périurbain, volet « foncier, formes urbaines ».
- Plusieurs temps forts relatifs à la sobriété foncière économique ont été organisés.



OBSERVATION ET PARTAGE DE CONNAISSANCES

- Le géoclip métropolitain a été enrichi avec la création d'une nouvelle rubrique « Sobriété foncière ». Des premiers indicateurs ont été créés et intégrés à cet outil.
- La préparation de l'acquisition du prochain millésime MOS 2025 a été engagée avec un travail conduit avec les Agences de Grenoble et de Saint-Étienne.



R&D ET MÉTHODOLOGIES

- La méthodologie de définition des espaces urbanisés a été stabilisée.
- Des explorations méthodologiques pour définir un référentiel des tissus urbains ont été amorcées et seront poursuivies en 2025.

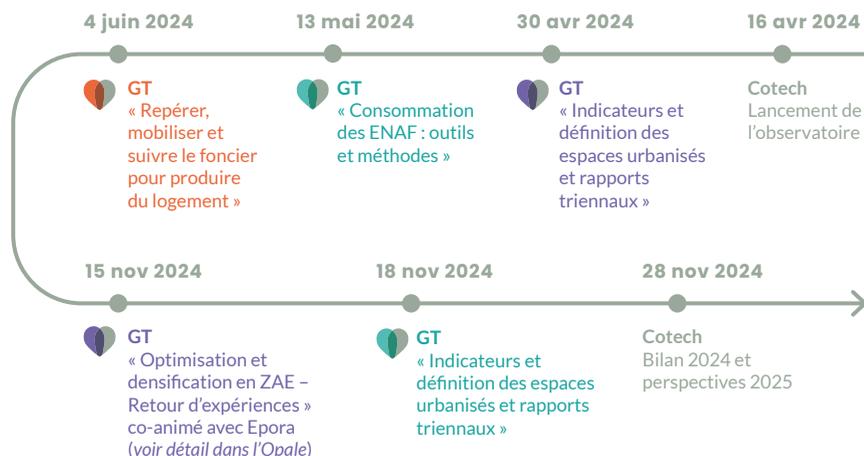


STRATÉGIES TERRITORIALES ET ACTIONS FONCIÈRES

- Une amélioration de l'automatisation de l'identification des potentiels et gisements fonciers a été entreprise.

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2024

En 2024, des scènes d'échanges et des groupes de travail partenariaux mobilisateurs ont été organisés. Ils ont été principalement consacrés au partage et à la construction des indicateurs de base et des méthodes permettant de répondre aux attendus réglementaires et opérationnels de la définition et la mise en œuvre de la trajectoire ZAN.



OBSERVATOIRE PARTENARIAL

DE L'ÉCONOMIE, L'EMPLOI ET L'INSERTION (OPALE)

« Cette fonction d'observation est essentielle pour nous, élus, pour nourrir notre réflexion et orienter notre action »

Noël Ancian

« L'intérêt de cette coprésidence, c'est de pouvoir cheminer et travailler ensemble les questions de robustesse de nos territoires »

Émeline Baume



Avec la montée en puissance des enjeux de sobriété foncière, l'Opale travaille conjointement avec l'observatoire de la sobriété foncière avec l'animation d'un groupe technique sur le foncier économique.

Depuis vingt-cinq ans, l'Opale est un outil partenarial d'aide à la décision et de dialogue au service des acteurs socio-économiques et des territoires de l'aire d'attraction de Lyon. Il joue, depuis sa création, un rôle de tiers de confiance. Son partenariat s'est enrichi au fil des années. L'observatoire est copiloté par deux élus référents : Émeline Baume, Vice-présidente de la Métropole de Lyon, déléguée à l'économie, l'emploi, le commerce, le numérique et la commande publique, et Noël Ancian, Vice-président délégué au développement économique dans la Communauté de communes du Pays de l'Arbresle. Réunis pour la première fois à l'occasion du comité de pilotage annuel le 9 janvier 2025, Émeline Baume et Noël Ancian ont exprimé fortement l'intérêt de porter ensemble le pilotage de l'Opale pour la robustesse des territoires de l'aire métropolitaine.

La quinzaine de publications réalisées en 2024 porte sur des sujets extrêmement diversifiés : notes de conjoncture, tableaux de bord de suivi de l'économie à impact positif, entrepreneuriat, précarité et insertion des jeunes, bilan d'activité des acteurs de l'économie sociale et solidaire, diagnostic de filière. Objectif : accompagner ses membres dans la mise en œuvre et l'adaptation de leurs politiques économiques aux enjeux de transitions économiques et de circularité de l'économie.

Parmi les études emblématiques de cette année on peut citer :

- l'étude sur l'insertion et la précarité des jeunes, avec une comparaison entre Lyon et d'autres métropoles,
- l'étude sur l'entrepreneuriat circulaire : étude qualitative qui vise à identifier les critères de réussite des projets circulaires et les besoins des entrepreneurs pour mieux les accompagner à l'avenir,
- l'étude sur la filière cinéma-audiovisuel avec focus sur l'évolution de l'emploi dans un contexte de forte concurrence et un portrait des principaux acteurs locaux et régionaux.

ANIMATIONS & TEMPS FORTS

Avec la montée en puissance des enjeux de sobriété foncière, l'Opale travaille conjointement avec l'observatoire de la sobriété foncière.

Un groupe de travail « Foncier économique » a été mis en place en 2024 en partenariat avec l'Ozar (DDT69), le Département du Rhône, l'Epورا et les EPCI.

Deux réunions se sont tenues au cours de l'année :

► le 30 avril 2024 : un temps co-organisé avec la démarche Pacte Rhône du CD69 et avec l'Ozar de la DDT69, en présence d'une vingtaine de territoires et de partenaires. À l'ordre du jour : un temps de partage sur l'avancée et le bilan de l'exercice d'inventaire des zones d'activités économiques et sur le défi de l'animation dans le temps de la démarche et du passage à l'opérationnel.

► le 15 novembre 2024 : un séminaire qui a réuni une quarantaine de participants (partenaires institutionnels et techniciens des EPCI). Ce séminaire, co-construit avec l'Epورا, est l'une des quatre scènes d'échanges locales organisées sur ce même thème par les quatre Agences d'urbanisme d'Auvergne-Rhône-Alpes, l'Epورا et les établissements publics fonciers du Dauphiné et d'Auvergne. À l'ordre du jour : le partage d'éléments de connaissance sur les leviers d'une stratégie de sobriété foncière, un temps en atelier autour des pratiques, des difficultés, des besoins et une conclusion en plénière.



OBSERVATOIRE PARTENARIAL

DES MOBILITÉS

1 habitant sur 10 est dans une situation d'usage contraint de la voiture pour accéder aux commerces alimentaires et aux services de santé à l'échelle de l'aire métropolitaine lyonnaise

Créé en 2007, l'observatoire des mobilités réunit les principaux acteurs de la mobilité de l'aire métropolitaine. Il est une scène d'échanges, de production et de partage de connaissances sur les pratiques de mobilité. Il met à disposition des partenaires par différents canaux : publications annuelles, outils en ligne, temps fort partenarial.

Depuis 2022, l'observatoire est co-piloté par deux élus référents : Karine Lucas, au titre du Syndicat des mobilités des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise (SMT AML) et Jean-Charles Kohlhaas, au titre de la Métropole de Lyon.

Les transports collectifs routiers (bus et cars interurbains) regagnent progressivement une place dans les débats sur la mobilité et les transports. La labellisation des quinze premiers projets de Serm, au printemps 2024, ainsi que la construction du futur réseau unifié de Sytral Mobilités, témoignent de leur réintégration au cœur du système de transport. Cependant, ces modes de transport restent encore largement sous-estimés, pâtissant d'un manque de considération et d'une image parfois négative.

Dans ce contexte, l'observatoire a engagé une réflexion approfondie pour explorer les enjeux liés à l'attractivité de ces modes. C'est donc l'objet de la publication annuelle intitulée « *Rendre attractif les transports collectifs routiers* :

quelles attentes pour déployer une offre territoriale adaptée ? ». C'est également le thème du 3^e temps fort de l'observatoire qui a eu lieu le 13 décembre 2024.

En croisant une approche territoriale et une analyse des retours d'usagers, l'étude met en évidence les contraintes d'accessibilité, les attentes en matière de qualité de service et les leviers d'amélioration. Elle restitue également les interventions d'Anne Bellamy et Jean Coldefy lors du temps fort. Enfin, l'étude de trois lignes attractives permet d'identifier les facteurs de succès et d'en tirer des enseignements pour le développement de la mobilité par bus et cars.

➤ La publication annuelle : [Renforcer l'attractivité des bus et cars dans la région lyonnaise | Urbalyon](#)

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2024

13 décembre 2024 :**« Renforcer l'attractivité des transports collectifs routiers »**

Présidé par ses élus référents, Karine Lucas et Jean-Charles Kohlhaas, le 3^e temps fort annuel de l'observatoire a été l'occasion de restituer les travaux de l'observatoire et d'engager des échanges enrichissants avec les nombreux intervenants qui nous ont honorés de leur présence. Anne Bellamy, directrice des mobilités chez AGIR Transport et Jean Coldefy, directeur du programme Mobilité et transitions chez ATEC ITS France ont apporté leurs contributions d'experts. La matinée s'est terminée avec des retours d'expériences de réseaux attractifs. Les retours d'expérience de Mathieu Fourquet, Responsable de l'unité offre de transport à l'antenne de l'Isère du Conseil régional Aura, de Laurent Stemmelen, Chargé de projets Réseaux express métropolitain européen à la Ville et Eurométropole de Strasbourg, et de Matthieu Legoupil, Chef de service exploitation du réseau interurbain « Le Car » à la Métropole Aix-Marseille-Provence ont dessiné des perspectives enthousiasmantes pour les personnes présentes.



© Urbalyon

OBservatoire PARTENARIAL DE L'HABITAT

13,60 €/m²

c'est le loyer médian du parc locatif privé à Lyon et Villeurbanne en 2024
(source : OLL)

59,9 %

des habitants du carré métropolitain vivent dans un territoire connaissant des tensions immobilières

L'Observatoire partenarial de l'habitat (OPH) a pour mission de centraliser, structurer, traiter et valoriser les données relatives au logement, à l'habitat et d'en faciliter l'accès. C'est un outil d'aide à la décision et d'accompagnement à l'élaboration et au suivi des politiques de l'habitat. L'Observatoire local des loyers de l'agglomération lyonnaise (OLL) et de l'Observatoire territorial du logement étudiant (OTLE) sont intégrés à l'OPH.

L'observatoire enrichit régulièrement ses formats de rendus : aux publications annuelles, viennent s'ajouter la plaquette *Déchiffrage*, format court qui valorise l'outil de cartographie des données Géoclip habitat, et plusieurs applicatifs Web, Atlas du logement locatif social, Cartographie des territoires favorables au vieillissement par exemple.

Dans un contexte marqué par la crise du logement, les récentes études de l'observatoire témoignent de d'élargissement de la connaissance pour identifier de nouveaux leviers d'action.

En 2024, la publication annuelle a ainsi porté sur l'éco-rénovation des copropriétés. Cette étude s'appuie sur une analyse quantitative des fichiers fonciers, des DPE et du Registre national d'immatriculation des copropriétés, à l'échelle du carré métropolitain. Cette analyse est mise en perspective par des entretiens

qualitatifs et des groupes de travail réalisés avec des professionnels de la gestion et de l'accompagnement des copropriétés ainsi que des copropriétaires et des locataires. Cette publication fait le parallèle avec les actions menées sur le confort thermique et acoustique du parc social portées par ABC HLM dans le cadre du Livre blanc de l'habitat de la Métropole de Lyon.

D'autres études ont été menées en parallèle, parmi lesquelles on peut citer :

- la plaquette *Déchiffrage #5* : ce cinquième numéro se concentre sur une analyse du parc social en présentant l'évolution de la demande, les caractéristiques du parc et de son occupation
- le rapport annuel de l'observatoire du sans-abrisme avec la présentation des chiffres 2023
- les publications annuelles de l'observatoire local des loyers qui portent sur le marché locatif privé

TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2024

Le 11^e atelier-débat de l'observatoire :

« *L'éco-rénovation des copropriétés. La place de l'habitat au sein de l'écosystème d'acteurs* »

La 11^e édition des ateliers-débats de l'Observatoire partenarial de l'habitat s'est tenue le 23 janvier 2025. Cet événement, co-présidé par Renaud PAYRE (Vice-Président Habitat et logement, politique de la ville – Métropole de Lyon) et Françoise Gauquelin (Présidente de la Communauté de Communes de la Vallée du Garon), a rassemblé plus de 60 participants : collectivités locales, services de la Métropole et de l'État, associations, bailleurs sociaux, constructeurs et acteurs de l'immobilier.

Les intervenants de la table ronde, Sylvaine Le Garrec (Docteure en urbanisme et aménagement, spécialisée dans la mobilisation collective des habitants), Arthur Cerveau (Régie Simonneau), François Dhonte – Batigère (représentant d'ABC HLM - AURA Hlm), Thomas Dubertret (Alec) et Gaël Wiederkehr (Urbanis) ont enrichi la matinée par des échanges passionnants sur la place des habitants dans les projets d'éco-rénovation, aussi bien dans le parc privé que social.



© UrbaLyon



OBSERVATOIRE PARTENARIAL

DES ESPACES AGRICOLES

NATURELS ET DE L'ALIMENTATION

3/4

des surfaces irriguées sont en grandes cultures à l'échelle de l'aire métropolitaine lyonnaise en bassin versant Rhône

(source : recensement agricole 2020)

Créé en mars 2010, l'Observatoire partenarial des espaces agricoles et naturels et de l'alimentation (Opeana) réunit les partenaires de l'Agence autour de ces thématiques. L'observatoire est une scène de production et de partage de connaissances et pratiques sur les politiques agricoles, alimentaires et environnementales. L'observatoire produit chaque année un ensemble de publications sur des problématiques désignées par ses partenaires. Jérémie Camus, élu à la Métropole de Lyon, est le référent de l'observatoire.

Deux nouvelles publications ont marqué l'année 2024 :

— *Territorialiser les filières viande dans l'aire métropolitaine lyonnaise* : s'inscrivant dans la continuité des travaux menés en 2023 sur les filières lait et fruits et légumes, cette étude vise à comprendre la structuration locale du paysage économique de la viande. Elle pose d'abord un diagnostic des filières viandes bovine, porcine et volailles de chair. Une enquête menée auprès d'une dizaine d'acteurs de la transformation et de la logistique alimentaire des produits carnés permet ensuite de dégager les enjeux. Plusieurs risques sont présentés, pour lesquels des pistes d'engagement des acteurs publics sont avancées, inspirées d'expériences menées ailleurs.

— *Agriculture, irrigation et eau* :

Dans un contexte de forte tension sur la ressource en eau, cette étude a pour objectif de mieux comprendre les enjeux territoriaux relatifs à la gestion de l'eau pour l'irrigation. De nombreux acteurs et documents sont mobilisés, à des échelles géographiques et administratives diverses. Après avoir dressé le paysage de la gouvernance de l'irrigation, l'Opeana propose un tour d'horizon de l'irrigation et de la ressource en eau, dans le versant rhodanien de l'aire métropolitaine lyonnaise. Il est ainsi possible de dresser une vision territoriale, par sous-bassin versant, des problématiques propres à chaque territoire ainsi étudié.

TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2024

L'Opeana a poursuivi son cycle de rencontres inter-territoriales des démarches alimentaires de la région lyonnaise. Deux nouvelles visites de terrain pour les collectivités territoriales porteuses de PAT ou partenaires de l'Opeana ont ainsi été organisées.

« À vos assiettes, citoyens ! Comment inciter les habitants à questionner leur alimentation ? »

Le vendredi 13 septembre, élus et techniciens des collectivités autour de la métropole de Lyon étaient invités par la Communauté de Communes de Miribel et du Plateau pour partager des initiatives inspirantes sur le changement de comportement alimentaire. Elus et techniciens des PAT de l'aire métropolitaine ont ainsi pu rencontrer des acteurs qui agissent au quotidien dans les territoires (CCAS) et tester des outils.

« Justice alimentaire : comment permettre aux personnes en situation de précarité d'accéder à une alimentation de qualité ? »

Le 5 décembre 2024, la Métropole de Lyon invitait les collectivités voisines pour la cinquième journée inter-Pat. Elus et techniciens se sont retrouvés pour visiter deux structures qui luttent contre la précarité alimentaire, la banque alimentaire du Rhône à Décines et la Maison engagée et solidaire de l'alimentation (Mesa), tiers-lieu alimentaire situé dans le 8^e arrondissement de Lyon.



© UrbaLyon

OBSERVATOIRE PARTENARIAL

DES QUARTIERS POPULAIRES

43 quartiers en politique de la ville à l'échelle de la métropole de Lyon

179 300 habitants en 2020

12,8 % des habitants de la métropole de Lyon résident en QPV en 2020 (source : Insee - RP)

L'observatoire partenarial des quartiers populaires effectue depuis près de trente ans un suivi et une analyse fine de la situation et de l'évolution des Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Il analyse les dynamiques à l'œuvre dans ces quartiers et l'évolution des écarts avec leur territoire d'appartenance. Les études conduites constituent un socle de connaissances à la fois quantitatives et qualitatives sur lequel les partenaires peuvent s'appuyer pour conduire et orienter leurs actions et mesurer les effets de celles-ci. L'observatoire consolide un socle de données et d'indicateurs dans les différents champs d'intervention de la politique de la ville et couvre l'ensemble de la géographie prioritaire à l'échelle de l'aire métropolitaine lyonnaise.

Renaud Payre, Vice-président à l'habitat, au logement social et à la politique de la ville est l'élu métropolitain référent de l'observatoire.

2024 marque la 1^{re} année du nouveau contrat de ville « *Engagements Quartiers 2030* », avec une nouvelle géographie prioritaire à l'échelle de l'aire métropolitaine lyonnaise (sept EPCI concernés).

Parmi les études et analyses statistiques produites en 2024 on peut citer :

— *Le baromètre du Contrat de ville métropolitain* : initié au cours de l'été 2024 à la suite de la signature du Contrat de ville, le baromètre est un outil de suivi qui permettra de consolider un premier état de l'art des réalisations et des résultats induits par les actions définies en lien avec les 230 engagements des parties prenantes autour des six enjeux identifiés. Il constitue en ce sens un dispositif de la boîte à outils de l'évaluation du contrat de ville métropolitain. L'année 2024 a essentiellement porté sur la construction de la méthodologie et la définition du format du rendu.

— *Flash éducation* : cette troisième édition du Flash éducation analyse les dernières données « Éducation » et

leurs évolutions dans la trentaine de collèges en éducation prioritaire.

— *La publication « Focus quartier : Moncey - Voltaire - Guillotière »* : cette note réalisée par une équipe pluridisciplinaire réunissant un sociologue, une statisticienne et une spécialiste de l'habitat, propose une analyse des évolutions sociales et urbaines du quartier visant à mieux comprendre les dynamiques en cours et à orienter les interventions futures. Elle s'attache notamment à définir une stratégie opérationnelle habitat, alliant la lutte contre l'habitat indigne et dégradé au développement d'une offre de logements abordables.

— *L'Atlas des quartiers QPV de la Capi et de Vienne Condrieu Agglomération* : ces deux Communautés d'agglomération ont souhaité la création d'un Atlas des quartiers de la politique de la ville à l'échelle de leur territoire. Initié sur deux QPV en 2024, ce travail réalisé sous forme d'une application Web devrait se déployer dans l'ensemble des quartiers dans les prochaines années.

TEMPS FORTS & ANIMATION 2024

L'année est rythmée par des réunions régulières permettant de réunir l'ensemble des partenaires de l'observatoire. Comités techniques, réunion partenariale à l'automne, atelier méthodologique sont autant d'occasion de présenter les études ou les nouvelles données (sources, indicateurs) mais également de partager avec les équipes QPV (directeurs, chargés de mission) sur leurs besoins et questionnements.



OBSERVATOIRE MÉTROPOLITAIN

DES TRANSITIONS

ET DE LA RÉSILIENCE

L'Observatoire métropolitain de la transition et la résilience (l'OMTeR) a été conçu comme un dispositif souple d'observation du territoire mobilisant l'ensemble des observatoires thématiques de l'Agence d'urbanisme (dispositif inter-observatoires) sous le prisme « résilience du territoire » auquel participent les directions de la Métropole ou des observatoires partenaires (ex. Oreges, Air Atmo...). Il vise à identifier les axes d'amélioration face aux futures perturbations et à accompagner, dans une échelle plus large, les territoires dans les bonnes pratiques. L'observatoire est porté par Jérémy Camus, Vice-président à l'Agriculture, l'alimentation et la résilience du territoire.

Une structuration autour de huit transitions

1. Progresser vers une alimentation résiliente et inclusive
2. Organiser une résilience des écosystèmes
3. Atteindre une société bas-carbone
4. Réduire les inégalités territoriales par un urbanisme inclusif et respectueux de l'environnement
5. S'engager vers une économie responsable
6. Passer à une mobilité durable
7. Réduire la pauvreté et les inégalités sous toutes les formes
8. Construire un cadre de vie favorable à la santé

Un processus de production ouvert et participatif

Chaque année, l'observatoire traite d'une ou deux transitions. Les travaux s'organisent autour d'ateliers d'experts, des échanges entre observatoires de l'Agence et de la Métropole, la production de nouveaux indicateurs et leur cartographie. Grâce à ces échanges avec les experts et les différents observatoires thématiques, l'OMTeR produit des indicateurs qui répondent aux enjeux identifiés et effectue un travail statistique et pédagogique pour améliorer la connaissance de ces transitions.

En 2024, l'observatoire a réalisé une étude sur le sujet de la réduction de la pauvreté et des inégalités dans un contexte de transition écologique.

La nécessité d'articuler transition écologique et justice sociale est aujourd'hui un impératif. Au-delà de la seule lutte contre la pauvreté et les inégalités, qui est un fondamental de l'action publique, il s'agit de s'interroger sur la relation existante entre la précarité et la transition écologique. Pour alimenter cette démarche, des ateliers collaboratifs ont été organisés mobilisant des équipes de la Métropole, de l'Agence d'urbanisme et des chercheurs issus des « veilleurs » de la Direction de la Prospective de la Métropole. Ce livrable constitue l'aboutissement de ces ateliers de travail, proposant la définition partagée de la transition, analysant les enjeux relatifs à cette transition et étayant cette analyse par le calcul, l'exploitation et la cartographie d'un ensemble réduit d'indicateurs pertinents.

L'OMTeR cherche à diversifier ses productions et les formats des rendus. Outre la plateforme en ligne, l'outil Geoclip-OMTeR permet désormais la mise à disposition d'indicateurs identifiés dans le cadre de l'OMTeR. Cet outil offre la possibilité non seulement d'accéder à des informations à différentes échelles, mais également de générer des cartographies ou des tableaux de données à façon. Une formation a été proposée à plusieurs communes de la métropole de Lyon.



Geoclip Omter

↳ storymaps.arcgis.com/collections/9d2286cc-56784d80a3b8254ff87c44de

OBSERVATOIRE MÉTROPOLITAIN DES SOLIDARITÉS

49 000

ménages rencontrés par les travailleurs sociaux en Maison de la Métropole de Lyon

46

Maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) et

78

Centres de santé (CDS) participent à l'offre de santé de premier recours

221 000

personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté monétaire en 2021 dans la métropole de Lyon (un habitant sur sept)

(Source : Métropole de Lyon 2023)

L'observatoire métropolitain des solidarités est une instance de dialogue, de connaissances, d'échanges, autour des grandes problématiques du champ des solidarités, de la petite enfance à la fin de vie, en cohérence avec le périmètre d'action de la Métropole de Lyon. Organisé autour de trois piliers (protection de l'enfance, santé/autonomie et pauvreté/inclusion), l'observatoire produit des analyses partagées avec les partenaires, anime plusieurs groupes de travail et diffuse un grand nombre de données en open data grâce à l'outil Géoclip solidarités.

L'année 2024 a été marquée par la montée en puissance de l'observatoire de la démographie scolaire et de la réussite éducative avec la co-construction d'un recueil annuel d'indicateurs à destination des communes et le suivi de la mise en place d'un outil de prospective scolaire, et par le rapprochement avec l'observatoire de l'inclusion numérique.

Plusieurs travaux ont été conduits au regard des différents piliers, parmi lesquels on peut citer :

– **Protection de l'enfance**
Actualisation d'indicateurs sur la jeunesse et de cartes en lien avec l'éducation spécialisée à l'échelle des communes et des quartiers prioritaires de la métropole de Lyon. Ce travail permet d'outiller les responsables sur le pilotage de la prévention spécialisée, d'éclairer les différents acteurs sur les choix d'interventions prioritaires concernant la jeunesse.

– **Santé et autonomie**

• *L'offre en santé de proximité dans la métropole de Lyon* : cette étude analyse l'offre et l'accès en santé de premier recours de proximité dans le territoire de la métropole.

• *Le vieillissement des quartiers populaires : des réalités plurielles* : une analyse des réalités vécues et des défis du vieillissement dans les Quartiers politique de la ville (QPV) de la métropole de Lyon

– **Précarité et inclusion**

• *Vers un baromètre de la précarité dans la métropole de Lyon* : ce rapport présente l'analyse synthétique des discussions et recommandations issues d'un groupe focus organisé en juillet 2024.

• *Observation des violences faites aux femmes dans la métropole de Lyon* : cette plaquette présente les missions et premiers travaux du groupe de travail réunissant des experts issus d'associations et d'institutions intervenant en faveur des victimes de violence.

TEMPS FORTS & ANIMATION 2024

Un temps fort présidé par chacun des vice-présidents concernés est organisé chaque année pour chacun des piliers. Conçues comme des instances de pilotage, ces plénières offrent l'occasion de présenter, d'échanger et d'orienter les travaux.

► **4 juin 2024 : pilier précarité et inclusion**

Présentation du baromètre précarité, état d'avancement des groupes de travail et premiers échanges sur l'inclusion numérique étaient à l'ordre du jour de cette deuxième plénière riche en échanges.

► **12 juin 2024 : observatoire métropolitain de la protection de l'enfance**

Une séance alternant valorisation d'actions marquantes déployées dans le territoire, diffusion de données territorialisées de référence, présentation de l'état des savoirs sur les comportements suicidaires et état d'avancement des groupes de travail.

► **18 juin 2024 : santé / autonomie**

Il s'agissait de la première plénière sur ce pilier et les présentations et échanges ont essentiellement porté sur le sujet du vieillissement, à travers la présentation de différents travaux de l'Agence et d'autres partenaires.

Développements d'applicatifs web

L'Agence d'urbanisme renforce ses compétences et modernise ses livrables pour mieux répondre aux besoins de ses partenaires. La consultation des données et des indicateurs produits dans le cadre des études, des observatoires et du socle de données est facilitée par le développement d'applications web, qui remplacent progressivement la production des atlas papier. Ces outils complètent la solution web Géoclip en apportant des solutions pour la diffusion des données géographiques complexes et pour la conception graphique sur mesure de pages web. Cette nouvelle offre d'applicatifs permet d'ouvrir et de simplifier l'accès aux données pour l'ensemble des membres de l'Agence, enrichissant ainsi l'offre globale du socle.

Quelques exemples d'applicatifs web développés

LES TABLEAUX DE BORD

Les interfaces de type tableau de bord sont composées de cartes, de chiffres et de graphiques dynamiques. Ces éléments visuels sont associés à différentes échelles territoriales, permettant une analyse approfondie et une visualisation claire des données. Les tableaux de bord offrent une vue d'ensemble des informations clés, facilitant la prise de décision et l'identification des tendances. Grâce à leur interactivité, les utilisateurs peuvent explorer les données de manière intuitive et personnalisée, en ajustant les filtres et les paramètres selon leurs besoins spécifiques.

– **Les inventaires de zones d'activités** – accès restreint : consultation des données relatives à la composition économique et foncière des zones d'activités économiques.

– **L'atlas des sports de la Métropole de Lyon** – accès public : valorisation des données et calcul d'indicateurs sur les équipements sportifs, les clubs et les licenciés.

– **L'atlas du logement locatif et social de la Métropole de Lyon** – accès restreint : outil historique de l'observatoire de l'habitat, il valorise les données SRU et RPLS sous forme de cartes, graphiques et chiffres clés à l'échelle communale et à l'adresse pour l'ensemble du territoire de la métropole de Lyon.

AUTRES APPLICATIFS

D'autres types d'applications, plus spécifiques à la consultation ou à la saisie de données, sont réalisées dans le cadre de plusieurs études. Ces applications sont souvent configurées avec un accès restreint, soit à un partenaire, soit exclusivement aux chargés d'études. Elles permettent une gestion sécurisée et ciblée des données, garantissant ainsi la confidentialité et l'intégrité des informations traitées. De plus, la valorisation de contenus en trois dimensions est également possible, offrant une visualisation immersive et détaillée des données. Cette fonctionnalité est particulièrement utile pour des analyses complexes nécessitant une représentation spatiale précise.



Atlas des sports

➤ <https://arcg.is/09KW5L2>



Inventaires de zones d'activité



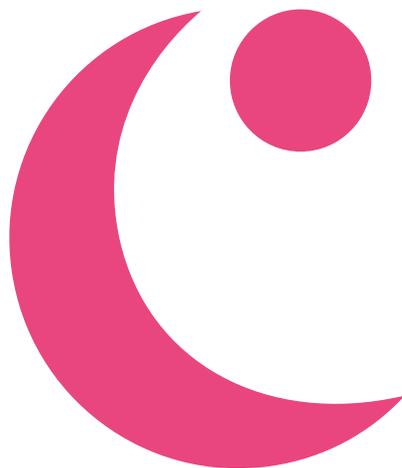
Atlas du logement locatif et social de la métropole de Lyon



Projet NPNRU - Les Vernes, Givors

➤ <https://arcg.is/1ufl9q0>





Une cohésion recherchée



Des accompagnements stratégiques adaptés à la diversité des défis territoriaux

Sepal : pour un Scot habitable, désirable et équilibré

UNE INGÉNIERIE AGENCE FORTEMENT IMPLIQUÉE TOUT AU LONG DE LA DÉMARCHE

Depuis 2021, l'Agence d'urbanisme accompagne étroitement le Sepal dans la révision du Scot de l'Agglomération lyonnaise. Après trois années d'études et de dialogue, un nouveau projet a été arrêté en mars 2025.

L'ambition de ce nouveau projet de Scot est de garantir à l'horizon 2040 un territoire « habitable, désirable et équilibré ». Voici quelques-unes des prescriptions déclinées dans le Document d'orientation et d'objectifs (DOO) :

– Un taux de renouvellement urbain de 90 % à l'échelle de l'agglomération, un plafond d'artificialisation de 750 ha, de nouvelles valeurs-guide de densité adaptées, la régénération des espaces économiques existants... pour répondre à l'objectif de sobriété foncière et de préservation des sols vivants ;

– la production d'environ 127 000 logements, (neuf, rénovation-réhabilitation, résorption de la vacance...), un objectif minimum de 40 000 logements sociaux, en complément d'une offre en accession abordable... pour répondre à la diversité des besoins actuels en logements et permettre l'accueil nouveaux habitants et emplois dans le territoire ;

– l'ambition d'une nouvelle grande « trame boisée et agro-bocagère » (ville perméable, végétalisation, aménagement de lisières paysagères et de parcours fraîcheurs), ou encore l'identification de 9 polarités agricoles... pour répondre aux défis de l'adaptation climatique, de l'amélioration de la qualité de vie et de la production d'une alimentation locale ;

– le développement d'un réseau TC performant notamment « en rocade », le déploiement de liaisons cyclables d'agglomération, l'affirmation de nouvelles polarités urbaines de bassins de vie, ou encore la consolidation d'une armature commerciale qui privilégie les centralités... pour répondre à la nécessité de décarboner les mobilités et au besoin d'une ville des proximités ;

– le rééquilibrage de l'offre tertiaire, le confortement de la vocation productive des zones d'activités, la préservation des emprises nécessaires à l'aménagement des grands projets d'infrastructures et à la modernisation des équipements multimodaux... pour répondre à l'objectif de diversification et de rééquilibrage des fonctions économiques du territoire.

Le Scot 2040 met également à jour l'« enveloppe urbanisable » et les « coupures vertes délimitées à préserver », que les PLU devront particulièrement prendre en compte. Il fixe également des conditions d'aménagements dans 9 territoires stratégiques.

L'année 2024 a ainsi constitué une année cruciale pour poser, lors de l'élaboration du document d'orientation et d'objectifs, l'ensemble de ces principes.

Elle a aussi donné lieu à de nombreux échanges en commissions géographiques (second cycle) et a permis de laisser une place importante à la médiation et à l'appropriation collective : échanges avec les élus sur les densités et les formes urbaines, pour ne citer que cet exemple.

S'ouvrira en 2025 la phase de consultation et d'enquête publique, avec l'engagement toujours soutenu de l'Agence d'urbanisme auprès du Sepal.





Parc de Mathan à Genas



Le Scot relève le défi de l'habitabilité et oriente notamment l'action vers le développement d'un parcours fraîcheur, d'espaces de loisirs-nature, avec à titre d'exemple, la mise en relation des parcs, le développement de l'offre de baignade en plein air...

Monts du Lyonnais : l'opportunité choisie d'une révision

L'Agence a accompagné les Monts du Lyonnais dans une analyse juridique fine pour choisir, entre modification et révision, la modalité d'évolution du Scot la plus pertinente.

Après une analyse des contenus du Scot actuel, notamment au regard des attendus de la loi Climat et résilience, des propositions de procédure et de processus adaptés ont été formulées. Enfin, l'opportunité d'un Scot valant PCAET a été examinée, mettant en lumière les atouts et les limites d'un tel exercice, non retenu *in fine*.

UrbaLyon se félicite d'accompagner pour la deuxième fois, en lien avec Epures, la révision du Scot !



© UrbaLyon

Réunion Scot Monts du Lyonnais

Nord-Isère et Boucle du Rhône en Dauphiné : le temps des bilans

Les Scot Nord-Isère et Boucle du Rhône en Dauphiné ont conduit, avec l'appui de l'Agence, leurs bilans obligatoires à 6 ans. Ces exercices permettent un suivi des tendances qui s'opèrent sur les territoires en matière de démographie, d'habitat, de développement économique et commercial, de mobilité et d'environnement. Ils constituent ainsi une étape clef pour décider de l'évolution éventuelle des projets ou de leur maintien en l'état. Le bilan du Scot Boucle du Rhône en Dauphiné se poursuivra en 2025.

S'agissant du Scot Nord-Isère, afin de nourrir l'approche bilancielle et d'engager les collectivités partenaires dans les enjeux et objectifs à inscrire pour le futur, un travail de bilan rétroprospectif a été réalisé. L'exercice a permis de mettre à disposition des élus des éléments qualitatifs d'appréciation de bilan, tout en ré-interrogeant la trajectoire et les perspectives à l'aune des évolutions tendanciennes observées. Des éléments de convergence ont ainsi été dessinés à travers le triptyque « ce qui nous lie, ce qui nous motive et ce qui nous challenge.... ».

« Ce qui nous lie, nous motive ou nous challenge »...



Bâtir des territoires plus sobres : une nouvelle ambition pour les PLU-PLUi

L'intégration du bonus de constructibilité dans la Modif' n°4 du PLU-H de la Métropole : une première !

Après l'étape de l'enquête publique du PLU-H qui a eu lieu du 23 avril au 28 mai 2024 et qui a permis de récolter l'ensemble des contributions des acteurs du territoire et des 58 communes de la Métropole de Lyon, l'Agence a accompagné les services de la Métropole jusqu'à l'approbation de cette procédure présentée en conseil métropolitain du 16 décembre 2024.

La Modif'4 du PLU-H a permis d'infléchir le document d'urbanisme métropolitain vers encore plus de sobriété foncière et de décarbonation, tout en renforçant les exigences réglementaires pour :

- continuer à réduire les surfaces d'extension impactant des espaces naturels, agricoles ou forestiers,

avec 77 hectares rétrozonés supplémentaires, soit plus de 160 hectares réduits depuis le PLU-H approuvé en 2019,

- inciter à une meilleure prise en compte du bioclimatisme, de l'utilisation de matériaux biosourcés dans les constructions,

- intégrer les possibilités de solarisation des parkings publics et privés et d'intégration des énergies renouvelables couplées à des objectifs de végétalisation,

- permettre aux porteurs de projets de bénéficier d'un bonus leur offrant plus de constructibilité en hauteur, sur un niveau supplémentaire, pour des constructions et surélévations plus vertueuses d'un point de vue énergétique ou environnemental, conformément aux possibilités offertes par le code de l'urbanisme et le code de la construction et de l'habitation.

Le bonus de constructibilité, quésako ?

L'Agence d'urbanisme a accompagné la Métropole pour tester et mettre en œuvre le bonus de constructibilité. Intégré à la modification n°4, il s'inscrit dans une démarche globale de la Métropole visant à s'engager de façon concrète, et à travers différents documents et dispositifs, en faveur de la construction durable : le référentiel Habitat durable déjà mis en place depuis 2022, le dispositif Écoreno'v, l'accompagnement de la filière BTP depuis 2020 pour des constructions de plus en plus vertueuses, ...

Ce bonus permettra à des constructions vertueuses qui répondent à 1 des 3 critères d'exemplarité environnementale, énergétique ou intégrant des procédés d'énergies renouvelables, de pouvoir

prétendre à une hauteur de façade réglementaire majorée de 20 % et d'encourager ainsi le recours à des matériaux et à des dispositifs réduisant, à court et long termes, l'empreinte carbone des constructions. C'est le cas notamment des constructions en structure bois, nécessitant plus de hauteur d'étage courant (moyenne de 2,95 m au lieu de 2,75 m en structure béton).

Ce bonus applicable depuis janvier 2025 permettra aussi d'offrir plus de constructibilité sous certaines conditions et participera ainsi à la reprise de la dynamique immobilière.



© Kevin Dolmaire

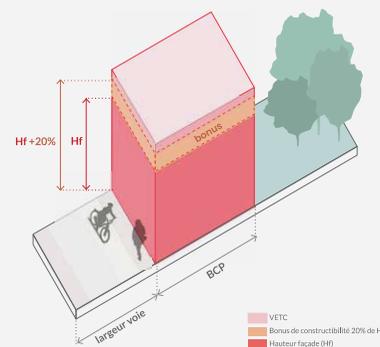
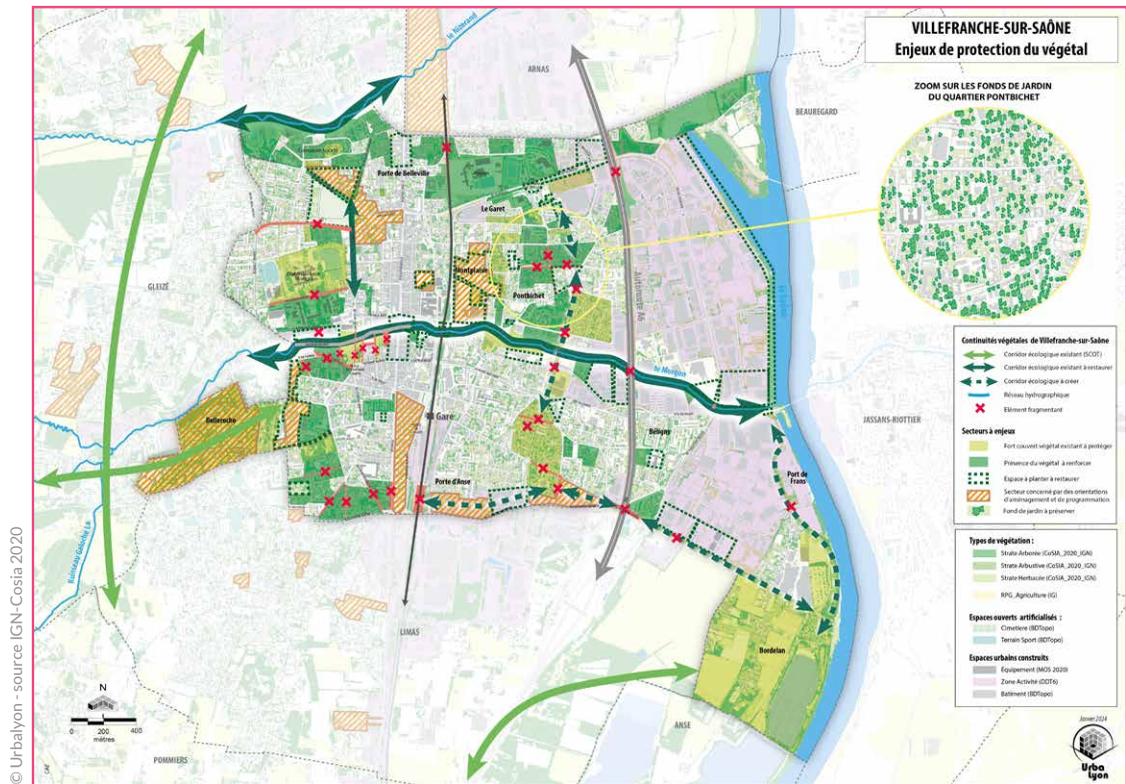


Schéma de principe d'application du bonus de 20 % de dépassement de la règle de la Hauteur de façade (Hf) maximale définie dans le règlement



Étude Villefranche-sur-Saône : préservation et renforcement du végétal - 2024
Carte diagnostic, révélant les quartiers caladois présentant des enjeux de protection ou de renforcement du végétal en ville

En parallèle, l'Agence a également commencé à préparer avec le service planification de la Métropole les indicateurs à évaluer dans le cadre du bilan à 6 ans du PLU-H 2019-2025, conformément à l'article L153-27 du code de l'urbanisme qui impose la réalisation d'une analyse de l'application du plan local d'urbanisme, 6 ans après son approbation. L'Agence a audité les 80 indicateurs retenus lors de l'élaboration du PLU-H en 2019. Ce travail se poursuit en 2025, avec comme objectif de présenter ce futur bilan après les échéances électorales de 2026.

L'accompagnement de plusieurs « villes moyennes » pour faire atterrir dans leur PLU des ambitions de climat et de résilience

Plusieurs collectivités partenaires de l'Agence ont voulu traduire dans leur document d'urbanisme de PLU, via des modifications, les objectifs d'un meilleur encadrement de la division parcellaire et de plus de qualité et de préservation des espaces de nature. Il s'agit d'intégrer de nouvelles exigences de végétalisation

et de pleine terre, pour ramener de la nature en ville, diminuer l'imperméabilisation des sols gage d'un rafraîchissement intégré au sein des parcelles pour le bien-être des résidents.

C'est le cas pour les communes de Vienne, de Chasse-sur-Rhône et de Villefranche-sur-Saône, rentrée plus récemment dans le partenariat de l'Agence. Villefranche-sur-Saône a voulu bénéficier de notre expertise pour intégrer des objectifs plus ambitieux de coefficients de pleine terre dans son territoire, tout en prenant en compte la spécificité des différents quartiers caladois. L'Agence a accompagné la Ville et lui a proposé d'inscrire des exigences plus importantes dans le PLU-H de Villefranche Beaujolais Saône en cours d'élaboration : son approbation est prévue pour le 2nd semestre 2025.

Tout au long de cette mission, l'Agence a pu largement s'appuyer sur ses compétences et les différentes démarches antérieures déjà déployées pour d'autres partenaires : « Planter les rues villeurbaines », l'accompagnement du Plan Nature de la Métropole de Lyon, le déploiement de la nature en ville (PLU-H de la Métropole de Lyon, publication UrbA4 pour les petites villes), ...

ZOOM

Décentrer le regard sur l'évolution du centre historique de Lyon

Penser l'évolution équilibrée d'un territoire marqué par plus de 2 000 ans d'histoire, à l'aune de changements environnementaux et sociétaux majeurs, est un sujet particulièrement complexe. Et ce, d'autant que le secteur est impacté par une mise à jour de son cadre réglementaire, un jeu d'acteurs pluri-partenarial et qu'il concentre l'attractivité d'un cœur de ville et cœur d'agglomération. Dans ce contexte, l'Agence d'urbanisme s'est positionnée comme facilitatrice pour offrir une prise de recul et de nouvelles perspectives à ses partenaires. Elle a ainsi nourri les réflexions par l'apport d'éclairages variés : en donnant la parole aux habitants et usagers, en animant une scène avec les divers acteurs de la fabrique du site Unesco de Lyon, en capitalisant des expériences nationales et européennes.

POUR UN CENTRE HISTORIQUE, CŒUR D'AGGLOMÉRATION, VIVANT ET VIVABLE

Le site historique de Lyon présente une valeur universelle exceptionnelle reconnue par l'Unesco avec l'inscription du site sur la liste du patrimoine mondial en 1998. C'est autant une chance qu'une responsabilité de devoir assurer sa préservation, la gestion d'un patrimoine vivant et vivable et de transmettre cette valeur aux générations futures. Le site Unesco couvre 750 hectares, s'étendant sur huit arrondissements de Lyon et comprenant un périmètre strict de 427 hectares, entouré d'une zone dite tampon qui constitue un périmètre élargi aux abords pour assurer une cohérence aux environs.

Le site Unesco intègre plusieurs Sites patrimoniaux remarquables (SPR) dont celui du Vieux-Lyon, lequel représente 31 hectares et concerne 6 228 habitants. Il est le premier secteur sauvegardé de France, créé en 1964 dans un contexte de sauvetage du site, alors menacé par le projet d'une autoroute urbaine. L'outil de gestion qui l'encadre, le Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) constitue un document d'urbanisme spécifique, avec une forte intégration des enjeux patrimoniaux. Toutefois, sa dernière révision datant de 1998, il s'avère aujourd'hui être un outil réglementaire qui n'est plus adapté aux besoins, ne prenant pas en compte les questions environnementales ni d'adaptation aux modes de vie.

S'ENGAGER DANS UNE TRANSITION ÉQUILIBRÉE GRÂCE À UN ÉCOSYSTÈME D'ACTEURS IMPLIQUÉS

Une réflexion ambitieuse à l'échelle du site Unesco de Lyon et de sa zone tampon a été engagée par les collectivités, Métropole de Lyon, Ville de Lyon et le ministère de la Culture (Direction régionale des affaires culturelles). Elle a fait émerger le besoin d'un nouveau Site patrimonial remarquable (SPR), afin de mieux concilier les enjeux de patrimoines et de transitions. Cette réflexion en plusieurs étapes devrait aboutir à l'extension du périmètre du SPR du Vieux Lyon puis à la mise en place des outils de planification du SPR.

Les enjeux autour de cette règle sont tout autant la préservation du patrimoine que le confort des lieux de vie, mais aussi l'adaptation au dérèglement climatique, l'atténuation des émissions carbone des bâtiments, le renforcement de la nature en ville, le lien avec les cours d'eau ainsi que la préservation de la biodiversité...

UN PROJET AU LONG TERME, UNE IMPLICATION À COURT TERME

L'évolution du SPR du Vieux Lyon induit un calendrier qui s'inscrit dans le temps long, du fait des procédures relatives à ces outils. Une première phase a été engagée dès 2025 pour la création d'un SPR Renaissance Presqu'île, entraînant la modification du périmètre actuel du SPR Vieux Lyon. Une seconde phase inter-





« Maintenant que nous savons que le patrimoine est notre meilleur socle pour engager la transition, à nous d'être à la hauteur de son potentiel ! »

Raphaël Michaud

Adjoint à la Ville de Lyon

« Nous devons relever collectivement ce défi au travers de l'engagement du projet de SPR en 2025 et de toutes les autres actions déjà lancées, afin de permettre l'adaptation aux nouveaux enjeux écologiques, sociaux, urbains et la transmission aux générations futures de ce patrimoine exceptionnel, vivant et habité. »

Béatrice Vessiller

Vice-présidente de la Métropole de Lyon

viendra à partir de 2029, relative au choix ainsi qu'à l'élaboration des outils de gestion applicables à horizon 2032.

La démarche s'inscrit ainsi dans un horizon d'une petite dizaine d'années, un temps cohérent à l'échelle de l'histoire des évolutions patrimoniales nationales et locales. Pour autant, ce temps long offre la possibilité de réfléchir aux actions à mener parallèlement pour accompagner la transformation du site historique et embarquer la population dans une importante démarche de projet urbain croisant patrimoine et transition écologique.

L'AGENCE AGITATRICE DE TRANSITIONS OU COMMENT CROISER LES REGARDS ?

L'Agence accompagne depuis 2024, la Ville de Lyon, la Métropole de Lyon et l'État dans ce projet et offre un cadre de réflexion décentré pour mettre en perspective le sujet. Elle a ainsi réalisé un groupe focus pour donner la parole aux habitants et usagers du site Unesco, partager leurs expériences et ainsi exprimer leurs points de vue et préoccupations quant à l'évolution de ces quartiers.



Ces données ont alimenté le Forum Transitions Patrimoines, un temps fort de 2024, piloté par la Ville de Lyon et mis en œuvre par l'Agence d'urbanisme. Il associait les habitants du site et les acteurs de la fabrique de la ville pour imaginer ensemble des pistes d'action pour adapter le patrimoine aux enjeux de l'urgence climatique et de nouveaux modes de vie. L'Agence, dans un rôle d'animation et de facilitation, a mobilisé des outils prospectifs et d'intelligence collective pour imaginer l'avenir et identifier des actions à mettre en œuvre pour assurer une transition équilibrée, intégrant les enjeux de patrimoines et de transitions.

L'Agence a également réalisé un benchmark, référentiel national des créations-extensions de sites patrimoniaux depuis la loi LCAP en France, afin d'alimenter les réflexions et se nourrir des expériences menées dans d'autres villes du territoire national.

Enfin, l'année 2024 s'est clôturée par une ouverture du sujet à l'Europe, à l'initiative de l'Agence d'urbanisme. La Ville et la Métropole de Lyon, les villes européennes de Prague, Turin et Barcelone mais aussi le Centre de ressources pour la réhabilitation responsable du bâti ancien (Creba), ont partagé leurs réflexions et explorations à l'occasion d'un séminaire Repères européens « *Vivre dans un quartier patrimonial à l'heure de la transition écologique* ».

À la lumière des échanges capitalisés lors de ces différents travaux et événements, il est établi que le patrimoine est véritablement un allié de la transition écologique. Plus encore, l'un et l'autre œuvrent en symbiose, dans un mode mutualiste : davantage que de simples associés liés par un accord tacite, patrimoine et transition fonctionnent selon le régime d'une association durable et réciproquement profitable.

« Le côté positif du patrimoine, c'est qu'il n'y a pas besoin de réinventer des choses. On a déjà des mesures qui fonctionnent : des rues étroites avec de l'ombre, des pavés... [...] On peut s'inspirer du patrimoine pour la transition. »

| Un habitant du site Unesco

De la charte qualité aux projets opérationnels : une dynamique collégiale à l'œuvre

Depuis plusieurs années, l'Agence est mobilisée sur des missions de conseil, suivi et évaluation des projets urbains pour accompagner ses partenaires autour de la « ville en train de se faire ». Cet accompagnement se concrétise dans l'accompagnement et le conseil aux partenaires, notamment dans le cadre des ateliers préalables au permis de construire (historiquement avec la Ville de Lyon, puis avec Vienne et Bourgoin-Jallieu, et avec Chasse-sur-Rhône depuis 2023). Forte d'une connaissance territoriale dans le temps long, elle dispose d'une capacité à apprécier le projet dans son environnement territorial pour renforcer la qualité des paysages urbains mais aussi d'une vision objective et neutre, afin de fluidifier les relations entre acteurs publics et privés.

En parallèle, l'Agence capitalise des démarches de qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale via la définition de critères qualité, la rédaction de « memento » et guides thématiques ; ou encore l'animation de temps forts à destination des professionnels. Elle impulse les rapprochements entre acteurs pour proposer des orientations urbaines, assorties de points de vigilance et conditions de réalisation pour guider la formalisation opérationnelle des projets urbains multipartenariaux.

Retour sur le 3^e point d'étape de la Charte Qualité de la Ville de Lyon

La refonte et la signature en juin 2021 de la Charte Qualité urbaine, architecturale, paysagère et environnementale de la Ville de Lyon a marqué un tournant pour la Ville et ses partenaires. Il s'agit de porter l'ambition collective d'une ville pilote, laboratoire d'une nouvelle façon de construire, robuste et sobre, au service du bien-être des habitants.

La nouvelle Charte de la Qualité urbaine, architecturale, paysagère et environnementale encourage ainsi à repenser les pratiques pour favoriser la qualité d'usage, du logement, l'évolutivité du bâti, la sobriété carbone, la préservation et la valorisation du patrimoine urbain, paysager et architectural. Le parti-pris : que chaque bâtiment participe, de façon innovante et ambitieuse, à la transition écologique et sociale de la ville de Lyon ! Elle constitue le document de référence pour accompagner et guider les porteurs de projet en diffusant vers des solutions efficaces et concertées en amont.

Chaque année les points d'étape de la Charte Qualité sont l'occasion de formaliser le travail de suivi et valorisation des opérations « remarquables » mené par l'Agence d'urbanisme.

C'est à ce titre qu'elle a accompagné la Ville dans l'élaboration de son Atlas 2024 des opérations remarquables qui se décline dans un poster et des cahiers, distribués aux participants lors de l'événement du 25 septembre 2024. Ils permettent à la fois de mettre en avant le travail de co-construction mené en Atelier préalable en valorisant des projets d'opérateurs pionniers, mais aussi de forger une culture commune par la capitalisation et la promotion des bons exemples et des solutions techniques innovantes et ambitieuses.

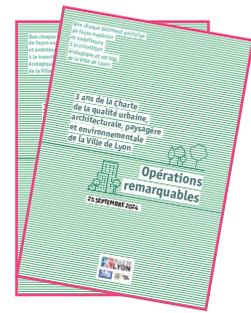
Ces cahiers s'organisent autour :

- d'un atlas des opérations remarquables, atlas illustré qui présente l'ensemble des opérations remarquables de la Charte Qualité urbaine, architecturale, paysagère et environnementale de la Ville de Lyon, identifiées depuis sa refonte en juin 2021,
- du principal support de valorisation de l'architecture lyonnaise et de la qualité environnementale pour le 3^e point d'étape de la Charte Qualité organisé par la Ville de Lyon et l'Agence d'urbanisme. Il rappelle les actions menées et les opérations remarquables identifiées en 2022 et 2023, et présente chacune des opérations remarquables de la promotion 2024,





© Ville de Lyon



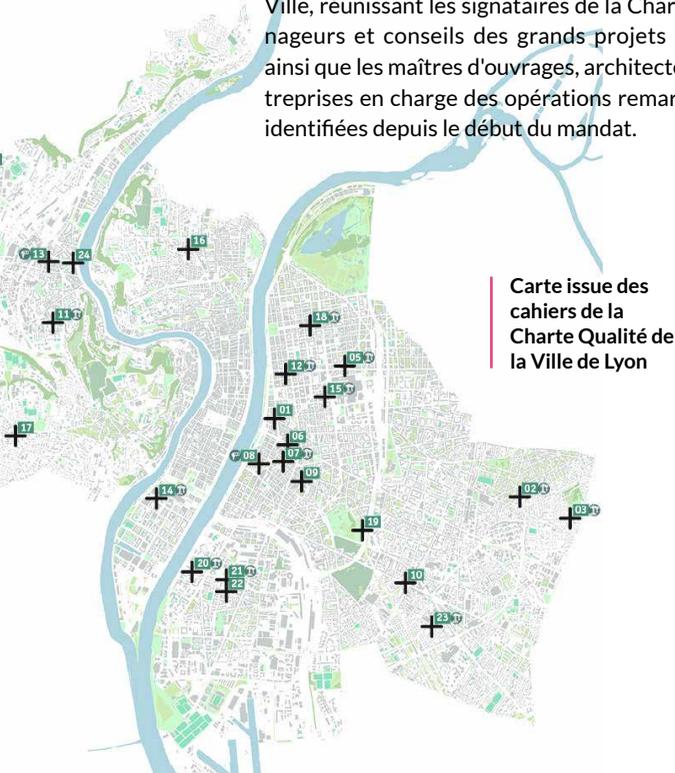
➤ [Consulter les cahiers](#)

3^e point d'étape de la Charte Qualité de la Ville de Lyon

— d'un livret, support d'accompagnement de la visite de l'opération de régénération urbaine « îlot Lafayette » par Icade et Clément Vergely architectes dans le secteur Part-Dieu à Lyon 6^e dans le cadre du 3^e point d'étape de la Charte Qualité. Cette opération remarquable avait été identifiée en première session et est dorénavant en chantier.

L'Agence a été largement mobilisée dans la préparation et l'organisation d'un événement d'envergure le 25 septembre 2024, à l'initiative de la Ville de Lyon pour célébrer ce 3^e point d'étape avec deux temps forts :

- la visite de l'opération remarquable de régénération urbaine de l'îlot Lafayette par Icade et Clément Vergely architectes dans le secteur de la Part-Dieu à Lyon 6^e,
- un temps d'échange en plénière à l'Hôtel de Ville, réunissant les signataires de la Charte, aménageurs et conseils des grands projets urbains, ainsi que les maîtres d'ouvrages, architectes et entreprises en charge des opérations remarquables identifiées depuis le début du mandat.



Carte issue des cahiers de la Charte Qualité de la Ville de Lyon

Plan Lumière 3 : de l'approbation à la mise en œuvre

Le Plan Lumière 3 de la Ville de Lyon a été approuvé lors du Conseil Municipal du 11 mai 2023 avec comme objectif premier de prendre soin de la nuit en proposant une nouvelle écriture lumière qui repose sur trois valeurs fondatrices : la qualité, la sobriété et la citoyenneté. Pour la toute première fois, il est assorti d'un plan d'actions qui vise à décliner concrètement les différentes ambitions portées dans ce document.

Le croisement avec les outils de planification et d'aménagement du territoire est apparu comme l'une des premières pistes de mise en œuvre des orientations de ce nouveau Plan Lumière. Une réflexion générale sur le croisement entre les enjeux de la lumière et de la nuit et les outils actuels de l'aménagement du territoire s'est ainsi engagée.

L'Agence a accompagné les équipes de la Ville de Lyon à identifier les possibilités de diffusion des valeurs du Plan lumière dans d'autres axes de politiques publiques locales, au travers notamment :

— d'une analyse comparative en France et en Europe, des différents outils et méthodes employés (réglementaires ou non) par les collectivités pour accompagner les recommandations autour de la notion de prendre soin de la nuit. Celle-ci a permis d'effectuer un retour d'expériences observées dans d'autres territoires, d'identifier les sujets émergents et les angles morts.

— du repérage des outils mobilisables, au travers des différents outils de planification (Scot, PLU, RLP...), pour agir sur les ambiances nocturnes. Cette étape a permis d'évoquer des suggestions à mettre en œuvre pour accompagner le Plan Lumière 3.

L'espace public et la qualité urbaine vecteurs de transformation et d'usages renouvelés

Après une année 2023 placée sous le signe de la stratégie générale, l'Agence poursuit sa mobilisation sur les projets en lien avec l'aménagement. Il s'agit de mettre en place des outils d'accompagnement à leur mise en œuvre en faveur d'un « milieu ambiant » désirable et de qualité.

De la charte au lab' des espaces publics

Après l'appui à l'élaboration de la « Charte des espaces publics de la Métropole de Lyon », l'Agence est restée impliquée pour accompagner sa mise en œuvre.

2024 marque surtout l'organisation par la Métropole de Lyon de la première édition de la journée du « Lab des espaces publics », avec une présence renforcée des équipes de l'Agence. Plus de 250 personnes y ont participé, acteurs et partenaires réunis autour des enjeux d'aménagement d'espaces publics et créant un pont vers l'expérimentation.

UrbaLyon, mais aussi le trio de l'agence Henning Larsen et son regard extérieur « aiguisé » sur l'adaptation aux dérèglements climatiques, ont été au cœur de la réussite de cette journée.

La conception tripartite des débats a permis une proposition de contenus, vecteurs de l'antériorité des travaux de la Charte des espaces publics et moteurs de questionnements autour de son 1^{er} défi.

« Cette 1^{re} édition du LAB des espaces publics permet de trouver les solutions ensemble car il n'y a pas de vérité absolue ».

| **Béatrice Vessiller**

Forte de son expertise et des travaux menés aux côtés de ses partenaires, l'Agence a contribué efficacement à l'animation de quatre ateliers :

1. Planter sans se planter en milieu urbain : choisir sa palette végétale face aux extrêmes climatiques ;
2. Oasis de fraîcheur au profit du confort estival des usagers ;
3. Repenser les espaces publics au fil de l'eau, en respectant son cycle naturel ;
4. Vers une cogestion des espaces verts avec les habitants).

La qualité des quatre tables rondes, suivies de visites et d'ateliers tout au long de la journée, a pu nourrir les réflexions de l'ensemble des participants restés en grand nombre pour écouter les propos conclusifs de cette grande première. Le dernier mot de Béatrice Vessiller a souligné combien nous étions tous concernés par l'adaptation au changement climatique et la mise en œuvre de nouvelles pratiques pour des aménagements urbains qui répondent à ces nouveaux enjeux et défis climatiques.

La réussite de cette journée témoigne d'une dynamique gagnante enclenchée pour les prochains temps forts du « Lab » pour les deux années à venir.



© Métropole de Lyon

Témoignages et retours d'expériences des communes et collectivités au 1^{er} LAB des espaces publics.

Cahier de recommandations pour aménager les abords des collèges

Les abords des établissements scolaires font l'objet d'un intérêt croissant de la part des pouvoirs publics comme de la société civile. Mais aménager les abords des collèges requiert une approche distincte de celle des écoles ; en raison des enjeux, des publics et des problématiques spécifiques à chaque contexte. La Métropole de Lyon a confié à l'Agence la réalisation d'une étude destinée à analyser finement les usages qui se déploient à proximité des collèges et à mieux appréhender les réponses qu'ils appellent en termes d'aménagement et de gestion par la collectivité. Plusieurs enjeux majeurs ont été identifiés, qui dépassent le seul parvis et nécessitent une vision élargie

aux itinéraires d'accès, allant jusqu'à l'arrêt de bus ou au square de proximité. Le cahier de recommandations constitue l'aboutissement de deux années de réflexion et d'émulation, nourries par une enquête de terrain et l'animation de groupes de travail. Il reprend les grands axes de travail de la Charte des espaces publics de la Métropole de Lyon, dont il se veut le pendant pour les établissements d'enseignement secondaire et l'espace urbain dans lequel ils sont insérés.

➤ (A)ménager les abords des collèges | Urbalyon



Espace(s) public(s) en débat : pour des espaces au cœur de la vie sociale, ouverts et accessibles à tous

La 45^e Rencontre des agences d'urbanisme s'est tenue en Pays de Saint-Omer entre littoral, Artois et métropole lilloise, et a réuni l'ensemble du réseau des agences d'urbanisme et de développement autour du thème « Espace(s) public(s) en débat ». Trois journées d'exploration, de débat mais également d'ateliers pour s'enrichir mutuellement, à l'issue desquelles les agences d'urbanisme ont souhaité insister sur huit défis auxquels doivent s'atteler les acteurs de la ville pour faire des espaces publics de véritables biens communs.

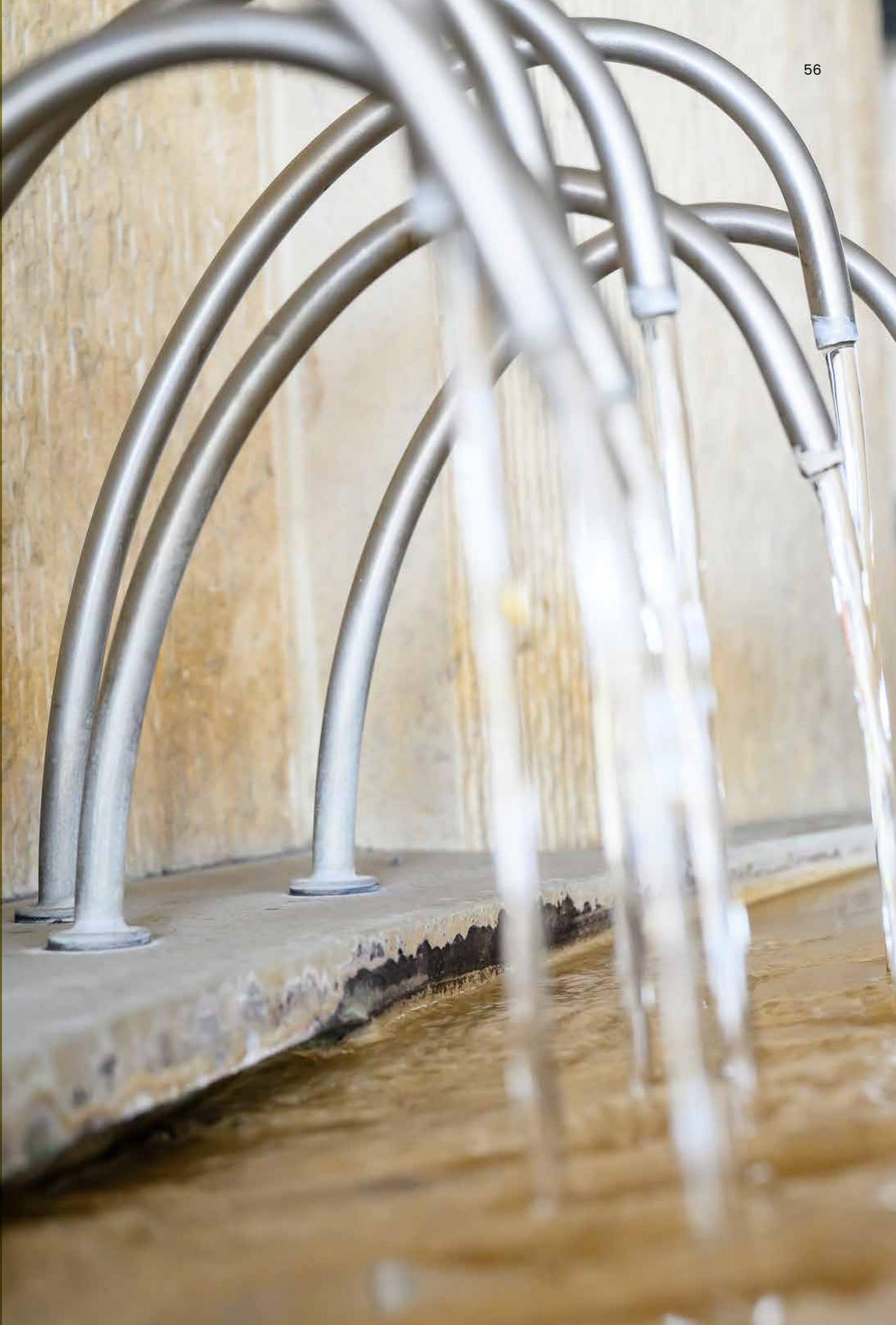
Il est essentiel de penser l'espace public comme un élément fédérateur, à la fois pour les usages et les pratiques sociales du quotidien, mais aussi pour l'accueil d'événements exceptionnels. Les espaces publics doivent pouvoir s'adapter aux besoins et aux multiples temporalités (jour/nuit, semaine/week-end/ saisons...). Il est également important que la conception des espaces publics se base sur le succès des multiples politiques publiques : mobilité, végétalisation, tourisme, santé, lien social...

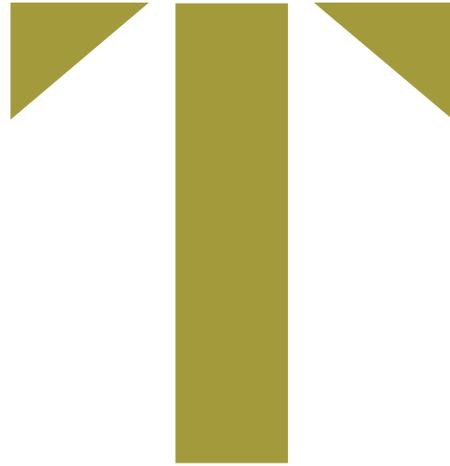
Un atelier a permis d'appréhender cette question dans le contexte spécifique de l'espace transfrontalier entre la France et la Belgique marqué par la complexité des flux, des interactions et des gouvernances et la divergence de culture et de pratiques.

Les espaces frontaliers souffrent souvent d'un manque de coordination ou de vision globale, ce qui se traduit par une discontinuité des aménagements, un manque de confort, de lisibilité/jalonnement et in fine de valorisation et d'appropriation.

La coopération transfrontalière apparaît dès lors comme un levier essentiel pour dépasser ces obstacles et construire des espaces publics cohérents, attractifs et appropriables pour toutes et tous.







Une transformation de l'action publique



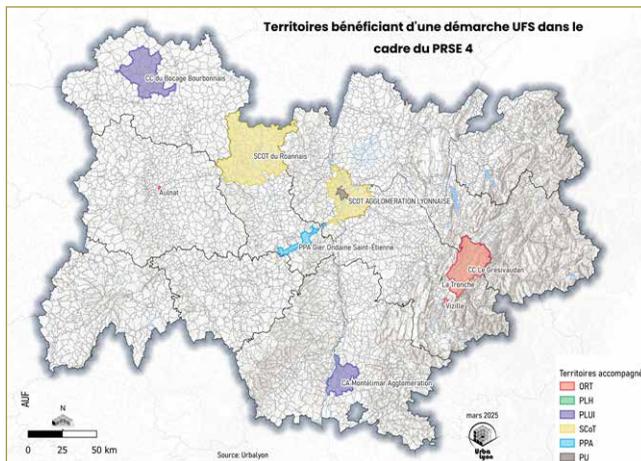


Un partenariat avec l'ARS et la Dreal renouvelé pour déployer l'approche UFS

Dans le cadre du nouveau PRSE4, une nouvelle convention 2024-2027 a été signée avec l'ARS pour les accompagner dans la mise en œuvre de l'action « Promotion et déploiement des démarches UFS dans les territoires d'Aura ».

Forts des acquis techniques d'Urba4 mais conscients des limites géographiques de leur périmètre d'intervention, cette action vise à déployer l'approche UFS dans l'ensemble du territoire régional et faire monter en compétence les acteurs locaux. Ainsi, l'action vise à :

- sensibiliser et former les décideurs et acteurs de l'urbanisme,
- accompagner les territoires dans la mise en œuvre de démarches en UFS et développer la participation des populations,
- structurer une communauté d'acteurs.



Loin de se limiter à une absence de maladie, « la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social. »

OMS, 1946

Urba4 s'appuie sur une diversité d'acteurs relais, développe des partenariats techniques et assure la coordination régionale des actions au sein du Comité technique partenarial avec :

- l'Union régionale des CAUE pour être au plus près des territoires et des élus locaux,
 - le CNFPT pour proposer et porter des actions de sensibilisation et des formations qualifiantes auprès des collectivités locales,
 - Ville et aménagement durable pour instaurer un dialogue avec tous les acteurs de l'aménagement (collectivités, bureaux d'études, architectes-urbanistes, ...).
- Urba4 maintient son niveau d'engagement dans l'accompagnement des territoires pour nourrir la dynamique engagée et démultiplier les retours d'expériences.

La communauté d'acteurs, en cours de réflexion, constituera, par l'intermédiaire d'une plateforme numérique, la scène d'échanges et de dialogue entre collectivités.

UrbaLyon engagée dans le Plan local de santé

En devenant le lundi 10 mars 2024 signataire du Contrat local de santé (CLS) de la Ville de Lyon, UrbaLyon se félicite de contribuer à promouvoir une approche globale de la santé et se mobilise au quotidien pour créer des cadres de vie favorables à la santé, réduire les inégalités territoriales de santé. UrbaLyon contribue concrètement à l'axe 1 du CLS en mettant en œuvre, tant dans les démarches de planification et les projets urbains qu'elle accompagne, l'approche d'urbanisme favorable à la santé.



© Muriel Chaulet

Contrat local de santé signature 10 mars 2024

Agir à toutes les échelles en complémentarité, en faveur des transitions environnementales

Dans les territoires de Plaines Monts d'Or et du Grand Parc, les stratégies d'action se renouvellent et dépassent les seuls objectifs de préservation environnementale. De leurs côtés, les communes possèdent deux compétences traditionnelles devenues très stratégiques. Depuis toujours, les bornes fontaines et l'éclairage urbain sont dans les obligations communales qui évoluent fortement, nécessitant de nouvelles références et une bonne articulation entre l'action communale et les compétences de la Métropole.

Une prise de recul sur la transformation des politiques publiques et l'articulation des compétences pour apporter un mieux-être concret à la santé globale des hommes et des espèces à travers les appuis de l'Agence d'urbanisme.

La belle fontaine Bayard en fonte verdie par le temps est tellement souvent présente dans l'espace public qu'on finit par ne plus la voir. Elle revêt pourtant une dimension symbolique et esthétique qui lui a toujours donné un statut à part dans la grande diversité des « mobiliers urbains ». Et même sous une forme plus moderne (et désormais probablement connectée !), la borne-fontaine est un élément important de la qualité de l'espace public, mais avec l'allongement des canicules, elle prend une place stratégique. L'eau doit désormais être à portée de gourde partout et pour tous !

L'application cartographique proposée par UrbaLyon à la Régie de l'Eau, la Métropole et aux communes, permet de localiser les futures fontaines au plus près des nouveaux besoins : sur le trajet des nouvelles voies lyonnaises cyclables, là où on pratique le sport, de plus en plus en extérieur et parfois dans des conditions de fortes chaleurs où elles deviennent indispensables. Dans les lieux touristiques, dans les communes riches comme les quartiers les plus pauvres, là où elle est vitale quand on vit dans la rue, la localisation des fontaines doit être repensée avec les communes (car c'est bien encore une compétence communale). Depuis l'antiquité, nous avons fait à l'eau une place centrale hygiénique et symbolique, qui a accompagné l'histoire du développement urbain. Nous devons retrouver ce sens en posant les questions contemporaines de la qua-

lité de l'eau distribuée vis-à-vis de notre santé, de sa répartition équitable dans la Métropole, de son accès gratuit au plus près de nos hubs urbains du quotidien... qui ne la proposent bien souvent qu'en bouteille à un prix élevé.

Ce travail est au cœur des missions d'Eau du Grand Lyon, la régie chargée de produire, distribuer et d'assurer la relation avec les usagers de l'eau potable dans la métropole de Lyon. En aval, elle garantit un accès fondamental et digne à l'eau pour tous, notamment pour les populations les plus démunies, et en amont elle doit préserver les ressources en eau. Ainsi, l'Agence d'urbanisme a accompagné la régie sur son schéma directeur d'alimentation en eau potable en projetant les besoins en eau en fonction du développement attendu des communes et des évolutions de la population. La connaissance fine du territoire de l'Agence d'urbanisme était en effet indispensable pour connaître et intégrer les besoins et leur évolution au prisme des dynamiques démographiques et sociales, permettant de compléter les connaissances techniques très pointues à la Régie. La protection des ressources en eau potable et la reconquête de la qualité impliquent une connaissance forte des dynamiques d'urbanisation passées et à venir dans les aires d'alimentation de captage des communes de la métropole mais aussi des communes et intercommunalités voisines avec lesquelles UrbaLyon travaille.





Séminaire « *Éclairer autrement, faire avec le vivant* » Métropole de Lyon, Sigerly et UrbaLyon



L'enjeu de la disponibilité de l'eau est donc posé dans chaque commune de la Métropole. Sa rareté nous oblige à penser les petits cycles de l'eau, avec les eaux d'exhaure, dont les possibilités d'utilisation notamment pour la végétalisation, ont fait l'objet d'un travail pour la Direction du Cycle de l'Eau.

Des actions communales traditionnelles se transforment donc sous l'effet de questions planétaires et environnementales et des enjeux sociaux qui leur sont liées. Il en est ainsi également de l'éclairage public. Le jeudi 6 février 2025 s'est tenu à Villeurbanne, le séminaire « Éclairer autrement, faire avec le vivant » issu d'un travail conjoint entre la Métropole de Lyon, le SigerLy, et l'Agence d'urbanisme, qui a réuni 70 personnes autour des enjeux de la « trame noire ». Il s'agissait de sensibiliser les acteurs à l'impact de l'éclairage sur la biodiversité, de susciter le changement auprès des communes et impulser une dynamique de réseau entre acteurs. Certains concepts comme la qualité et la sobriété lumineuse ont été précisés à cette occasion, s'appuyant sur l'expertise éprouvée de la Ville de Lyon, de Champagne-au-Mont-d'Or ou encore de Saint-Privat-de-Vallongue (Parc des Cévennes).

Un projet culturel pour renouveler notre rapport à la nature : l'exemple du Grand Parc

Pour le Grand Parc Miribel Jonage et le Symalim, l'Agence a préfiguré une proposition de projet culture-nature du territoire du Grand Parc plutôt que sur le territoire. Présentée d'abord aux équipes techniques du Symalim et de la Ségalpal, cette proposition a fait l'objet d'un séminaire le 18 juin 2024, en présence des élus représentants. Il avait pour objectifs de mettre en débat le corpus socle qui a nourri les propositions (recherches universitaires et cadres législatifs existants) ; de proposer une ligne éditoriale fondée sur un rapport renouvelé entre nature et culture fédérateur des membres du Symalim. Au-delà des étiquettes politiques, il s'agit de prioriser quelques actions parmi les 12 actions proposées pour opérationnaliser ce projet. Cet accompagnement a été l'occasion pour l'Agence de territorialiser son approche des transitions culturelles en faisant muter l'offre événementielle existante vers un projet culturel, levier du changement de comportements et de modes de vie.

Appui à la préfiguration du plan d'actions du syndicat mixte Plaines Monts d'or

La stratégie reste un vœu pieux sans les actions concrètes, inversement les mises en œuvre opérationnelles, sans stratégie, risquent l'écueil des logiques d'opportunités et le manque d'efficacité. Ainsi, après avoir accompagné le Syndicat mixte Plaines Monts d'Or dans l'élaboration de sa stratégie Espace Agriparc sous le précédent mandat, participé, ensuite, à sa bonne appropriation par les élus actuels, fortement renouvelés, l'Agence a épaulé le syndicat dans la préfiguration de son plan d'actions. Le plan d'actions regroupe l'ensemble des actions conduites dans le territoire qu'elles soient pilotées par le Syndicat mixte Plaines Monts d'Or ou par ses partenaires. Le rôle du syndicat peut être de nature différente selon les actions : porteur, facilitateur/coordonateur, accompagnateur technique/scientifique et financeur. Porteur d'une vision d'ensemble, le plan d'actions qui regroupe les actions par objectifs opérationnels permet de veiller à la répartition territoriale des actions conduites, comme à la mise en œuvre équilibrée de tous les axes stratégiques. Si certains axes de la stratégie espace Agriparc couvrent des champs historiques (axes 2 et 4), d'autres sont novateurs (axes 1 et 3), le Syndicat devra s'en saisir. Le plan d'actions est le résultat d'un travail de réflexion en ateliers, préparés et animés par l'Agence, avec les élus et les associations du territoire.

Stratégie foncière

L'Agence accompagne plusieurs partenaires dans leur démarche d'identification de gisements fonciers, dans une vision transversale à leurs politiques publiques ou intégrée à leurs documents cadres (PLH, SAE...) dans un cap de sobriété foncière. Ces sollicitations permettent à l'Agence de consolider ses compétences et de déployer des méthodes répliquables dans d'autres territoires ou pour d'autres partenaires.

Révéler les potentiels fonciers

En 2024, l'Agence a accompagné la Capi et la Communauté de communes du Pays de l'Arbresle pour leur proposer une vision à 360° de leurs gisements fonciers. Cet exercice s'inscrivait pour la Capi dans un objectif de diagnostic croisé avec les démarches de PLH et de SAE en cours, et pour la CC du Pays de l'Arbresle, dans le cadre de leur premier exercice de Projet d'aménagement intercommunal partagé.

Ces diagnostics fonciers multithématiques (habitat, économie, équipements, ...) permettent de doter les collectivités d'une vision à la fois globale et fine, déclinée sur chaque commune. Des applicatifs géographiques SIG ont été déployés intégrant une série d'indicateurs croisés pour tous les gisements repérés : le niveau de dureté foncière, le croisement avec les contraintes environnementales et de risques, l'intérêt écologique de certains sites et le niveau de mobilisation possible au sein des PLU (zones urbaines, zones d'extensions, ...) et impactant ou pas des espaces naturels, agricoles et forestiers (Enaf).

Accompagner les stratégies foncières des territoires et partager les retours d'expériences

Face aux enjeux de raréfaction foncière et de transition écologique, les stratégies foncières suscitent l'intérêt des collectivités et de l'Epورا, dans une approche croisant la vision stratégique et les leviers opérationnels. Les équipes de l'Epورا et du réseau des 3 Agences d'urbanisme (UrbaLyon/Epures/AURG) se sont réunies lors d'un séminaire technique en janvier 2025 pour partager leurs retours d'expériences et les facteurs de réussite et de mise en œuvre des démarches lancées. À cette occasion, UrbaLyon a pu présenter la stratégie foncière Habitat menée pour la Communauté de communes de Miribel Plateau, l'accompagnement de Vienne Condrieu Agglomération dans le cadre de sa Stratégie d'accueil des entreprises et le Plan

guide – programme d'actions Petite ville de demain mené pour Chasse-sur-Rhône. Ces échanges ont souligné l'importance de l'appui des Agences grâce à leur connaissance territoriale, leur présence sur le temps long, indispensable pour la mise en œuvre d'une stratégie foncière, et leur capacité à articuler observation, stratégie et projets urbains. Cette mission a également permis à l'Epورا de se positionner pour mieux accompagner les territoires vers des démarches de stratégies foncières couplant une réflexion d'ensemble et une déclinaison opérationnelle. Grâce au portage foncier, l'Epورا garantit la sortie opérationnelle des opérations.

Porter un regard renouvelé sur le foncier en accompagnant l'Epورا dans l'élaboration de sa stratégie 2026-2030

Pour préparer la construction de son prochain Programme pluriannuel d'intervention (PPI) 2026-2030, l'Epورا s'est appuyé en 2024 sur les 3 Agences d'urbanisme de Lyon, Saint-Étienne et Grenoble pour développer un regard renouvelé sur la question du sol et éclairer de manière inédite les enjeux fonciers des cinq départements concernés par son périmètre. Les Agences d'urbanisme ont ainsi collecté un panel de données et produit de nouveaux indicateurs permettant de monitorer et décrypter les dynamiques foncières du territoire pour mieux orienter les actions à mettre en place dans les prochaines années : enjeux de sobriété foncière, de biodiversité, d'eau, de préservation des sols et plus largement de transition écologique ont ainsi été intégrés dans cette approche renouvelée, dont les travaux se poursuivent en 2025. La co-construction du PPI 2026-2030 fera l'objet de débats d'orientation stratégiques au sein des instances de l'EPF et conduira à la délibération du document en mars 2026.



Économie

L'écriture d'un « chapitre commun » à tous les Scot a récemment fait émerger l'intérêt de mieux équilibrer les implantations tertiaires au sein de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Étienne, le tertiaire restant aujourd'hui largement concentré au cœur des métropoles. L'étude conduite par les Agences d'urbanisme en 2024 a permis de mettre à jour les enjeux et les conditions d'un meilleur équilibre. Grâce à l'interrogation d'acteurs de l'immobilier et des territoires, les réalités du marché ont été approchées.

Vers un meilleur (Ré)équilibre de l'offre tertiaire demain ?

Si la recherche de centralité reste prégnante et la tendance à la concentration demeure, des marchés tertiaires existent et existeront, demain, dans les territoires péri-métropolitains. Ces marchés seront majoritairement endogènes, dans des volumes maîtrisés et complémentaires à l'offre située en cœur d'agglomération. Les conditions d'attractivité et de faisabilité ont été dessinées. Deux secteurs apparaissent stratégiques pour les territoires péri-métropolitains : les centralités et les « secteurs gare » d'un côté et les zones d'activités économiques de l'autre.

Dans les deux cas, l'intervention publique s'avère nécessaire et être un levier majeur. Les professionnels de l'immobilier invitent les acteurs publics à être innovants et agiles dans les exercices de planification et la programmation des aménagements, afin de pouvoir s'adapter à la conjoncture, et surtout, à la demande et aux usages en évolution permanente.

Remettre l'usager, l'entrepreneur, le salarié, au cœur de la réflexion est une nécessité.

CHANGEMENT DE DESTINATION... PAROLES DE PRÉSIDENTS DE SCOT

« Zan ou pas Zan, Trace ou pas Trace, nous avons l'obligation (historique) de faire une économie de foncier ; il y a des urgences, des priorités maintenant, de penser d'abord à faire soit en étages, soit à recycler et donc à régénérer l'immobilier tertiaire. »

Benjamin Badouard,

Vice-président du Scot Sepal



Rencontre des présidents de Scot en présence des professionnels de l'immobilier - 11 avril 2025. Animation Epures et UrbaLyon

La santé économique des exploitations agricoles dans le territoire de la métropole et à l'échelle du périmètre du PATLy

Mieux connaître la situation économique des exploitations agricoles apparaît indispensable pour piloter l'action publique en faveur de l'agriculture et de l'alimentation.

C'est pourquoi l'Agence d'urbanisme a été missionnée pour mener une étude en collaboration avec CerFrance dans l'objectif d'apporter des informations chiffrées et des clés de lecture pour analyser les choix et la viabilité des modèles économiques des fermes, qu'elles soient en agriculture biologique ou conventionnelle.

Croisée avec des entretiens d'agriculteurs de différentes filières, l'analyse des données comptables CerFrance met en avant les difficultés rencontrées et les stratégies mises en place pour les surmonter.

Les céréales, l'élevage et l'arboriculture sont les filières les plus en difficultés tandis que le maraîchage s'en sort mieux. Pour autant au sein de chaque filière, il existe des disparités entre des exploitations qui ont su s'adapter et faire des choix stratégiques gagnants et d'autres qui sont en grande difficulté. Les circuits courts et la diversification des produits font partie des clefs de réussite.

Le rôle des collectivités peut être de soutenir ces filières locales mais aussi de travailler en étroite collaboration avec les structures d'accompagnement comme CerFrance, Solidarités Paysans, la chambre d'agriculture, AFOCG... pour apporter un accompagnement individuel à chaque exploitation que ce soit administratif, comptable ou psychologique.

Mobilités

Des arrêts mieux pensés pour un réseau plus attractif

Le réseau de cars interurbains, connu des usagers sous le nom de « Cars du Rhône » est un service fiable, et c'est ce qui explique en grande partie son attractivité (6 millions de voyages annuels). Cependant, d'autres facteurs déterminent la fréquentation de ces lignes : l'intégration urbaine, l'accessibilité, la sécurité, le confort et l'organisation des rabattements vers et depuis les points d'arrêt, et ce peu importe le mode utilisé. **Conséquence : soigner les points d'arrêt devient une priorité, dans la mesure où ils jouent un rôle central dans l'attractivité et l'efficacité des réseaux de transport.**

Afin de mieux comprendre et d'améliorer ces points d'arrêt, l'Agence d'urbanisme a proposé à Sytral Mobilités une étude, qui s'inscrit dans la transformation significative du réseau Cars du Rhône afin de le rendre plus attractif.

Cette étude porte sur une analyse approfondie des points d'arrêt de quatre lignes emblématiques des Cars du Rhône, choisies pour la diversité des contextes : densité, tissus urbains, topographie et réseaux de transport. Les lignes concernées sont : la 235 (Belleville-sur-Saône - Beaujeu), la 237 (Tarare - Cours-la-Ville), la 116 (Tarare - Lyon Gorge-de-Loup) et la 113 (Vénissieux - Givors via le Pays de l'Ozon).

L'étude a permis de dégager neuf grands enjeux liés à l'attractivité et à l'intégration des points d'arrêt dans le système de mobilité. Pour chaque point d'arrêt analysé, les trois principaux leviers d'amélioration ont été identifiés afin de renforcer leur rôle au sein du réseau.

En savoir plus : revue Points Communs n°5- article p 10-11



Faciliter l'accès à des modes de déplacements plus durables

La Communauté de communes de Miribel et du Plateau (CCMP) s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan de mobilité simplifié (PdMS) pour répondre aux enjeux de mobilité dans un territoire en mutation. Marquée par une croissance démographique soutenue, une proximité immédiate avec la Métropole de Lyon et un dynamisme économique local, la CCMP doit aujourd'hui faire évoluer ses solutions de déplacement pour accompagner les transitions écologiques, sociales et territoriales.

L'Agence accompagne la CCMP dans cette démarche stratégique qui vise améliorer les déplacements quotidiens des habitants, tout en réduisant la dépendance à la voiture. Pour la mettre en œuvre, UrbaLyon a produit un diagnostic complet des mobilités du territoire, a participé à l'animation de la concertation auprès des élus, et a conçu le cadre stratégique et le programme d'actions concrètes.

Le PdMS de la CCMP a pour ambition de faciliter l'accès à des modes de déplacements plus durables pour les habitants de la plaine comme du plateau. Il s'inscrit dans une logique de coopération avec les territoires voisins et de cohérence avec les grandes infrastructures métropolitaines. Ce plan est un levier opérationnel pour orienter les aménagements, adapter les services et accompagner les changements de comportements à l'horizon 2035.

Ficol Rabat : bilan d'une coopération réussie

La coopération décentralisée entre Rabat et Lyon, initiée il y a plus de 20 ans, s'est concentrée sur les mobilités depuis 2010 avec la Société de Tramway de Rabat-Salé (STRS). En 2020, un projet de 500 K€ cofinancé par l'AFD et le Grand Lyon, opéré par l'Agence d'urbanisme, a accompagné l'élaboration du plan de mobilité urbaine durable et le renforcement des capacités avec notamment la mise à disposition localement d'une VSI (Volontaire de Solidarité International).

Ce projet a permis une transformation majeure : la STRS est devenue Rabat Région Mobilité en 2022, prenant en charge le stationnement, une flotte de vélos-cargo électriques et les bus régionaux.

Habitat

Pour un regard renouvelé sur le Fonds de solidarité du logement (FSL) de la Métropole

Dans un contexte marqué par l'aggravation de la précarité, la Métropole de Lyon a engagé une réflexion stratégique sur le Fonds de solidarité pour le logement (FSL), qu'elle gère directement depuis 2019.

L'Agence d'urbanisme a été sollicitée pour organiser un temps d'échange avec les acteurs de terrain. Elle a ainsi conçu et animé un focus groupe, réunissant dix professionnels aux profils variés : travailleurs sociaux, acteurs associatifs, bailleurs, techniciens de l'habitat...

L'objectif : faire émerger un regard renouvelé sur le FSL, en croisant les expériences, en clarifiant les enjeux, et en identifiant collectivement des pistes d'évolution du dispositif.

Les échanges se sont organisés en trois séquences :

- un cadrage pratique sur le fonctionnement concret du FSL, tel qu'il est vécu sur le terrain ;
- une discussion sur les zones de tension du dispositif : articulation entre logique administrative et évaluation sociale, diversité des pratiques professionnelles, place et pouvoir d'agir des bénéficiaires... ;
- une séquence de synthèse collective, pour dégager des constats partagés et des leviers d'amélioration.

L'Agence a donc mobilisé ses compétences d'animation, d'analyse et de mise en perspective, pour contribuer à la lisibilité du FSL, pour en faire un dispositif plus lisible pour les acteurs, mieux adapté aux besoins des habitants, et pleinement intégré à la stratégie métropolitaine de l'habitat.

Coconstruire une vision partagée de la politique de l'habitat

L'Agence a accompagné les services de la Ville de Lyon dans l'organisation et l'animation d'un séminaire visant à construire avec les élus et les services une « doctrine globale » en matière de Politique Habitat de la Ville de Lyon.

Trois séances regroupant élus et techniciens se sont tenues fin 2024. Ce séminaire a été un moment privilégié pour échanger autour des questions de la politique habitat de la Ville de Lyon et coconstruire une vision commune pour des actions partagées.

L'objectif était de formaliser les actions mises en œuvre par la Ville autour de trois ambitions clés qui sont : permettre à toutes et tous de se loger, ce dans un logement confortable et bas carbone, et de recourir à ses droits.

L'enjeu est ensuite d'identifier les actions à mener dans un contexte de crise et à mi-mandat et de constituer une mise de fond pour la production d'un livrable comprenant des volets territoriaux déclinés à l'échelle des arrondissements.

La démarche proposée s'est structurée autour des questionnements suivants :

- 1- Où en sommes-nous : état des connaissances, rôle des parties prenantes, documents et outils existants
- 2- Où voulons-nous arriver : partager, compléter et mettre en débat les enjeux pour en faire des objectifs/valeurs portés par la politique habitat de la Ville de Lyon
- 3- Comment combler l'écart : proposer les actions et les moyens de mise en œuvre avec leur condition et leur temporalité de réalisation
- 4- Quelles contradictions & quels choix : discuter la faisabilité et les conditions de réussite des actions



Accompagnement de la mise en œuvre du PLH de la CCMP

En septembre 2024, la Communauté de communes de Miribel et du Plateau (CCMP) a organisé ses premières rencontres de l'habitat, événement qui s'est inscrit dans le cadre du bilan à mi-parcours de son PLH et dans une réflexion plus globale sur la stratégie foncière du territoire.

L'Agence a été sollicitée pour accompagner la préparation, l'animation et la capitalisation des résultats de cet

événement. Pour la CCMP, il s'agissait de consolider les échanges entre les acteurs de l'habitat impliqués dans le territoire. Elus, bailleurs sociaux, promoteurs, professionnels de l'immobiliers, acteurs sociaux... ont pu partager leur point de vue sur le développement résidentiel du territoire. Cet atelier s'est structuré autour d'une première table questionnant la nature de la production résidentielle pour correspondre aux besoins des habitants ; la seconde questionnant les capacités à mobiliser le foncier existant pour développer l'offre de logement.

Le rendez-vous est donné en 2025 pour participer aux 2^e rencontres de l'habitat du territoire.



B

La bibliographie



- Diffusable
- Confidentiel ou restreint partenaires

1. STRATÉGIES MÉTROPOLITAINES & SOBRIÉTÉ FONCIÈRE

1.1. Stratégies des grands territoires de l'aire métropolitaine

1.2. Dialogue et scènes de coopération de l'aire métropolitaine

« *Chapitre commun* » des Scot de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne, LOZIER (S.), BOUCHET (M.), Urbalyon, Epures, 05/2024, [E-12270](#)

1.3. Planification des territoires (Scot)

Scot de l'agglomération lyonnaise 2040 : Projet d'aménagement stratégique (PAS). Dossier arrêté le 14 mars 2025. PROVILLARD (B.), Urbalyon, 03/2025, [E-12326A](#)

Scot de l'agglomération lyonnaise 2040 : Document d'aménagement artisanal, commercial et logistique (DAACL). Dossier arrêté le 14 mars 2025. PROVILLARD (B.), Urbalyon, 03/2025, [E-12326B](#)

Scot de l'agglomération lyonnaise 2040 : Document d'orientation et d'objectifs (DOO). Dossier arrêté le 14 mars 2025. PROVILLARD (B.), Urbalyon, 03/2025, [E-12326C](#)

Scot de l'agglomération lyonnaise 2040 : Diagnostic territorial (Annexe 1). Dossier arrêté le 14 mars 2025. PROVILLARD (B.), Urbalyon, 03/2025, [E-12326D](#)

Scot de l'agglomération lyonnaise 2040 : Etat initial de l'environnement (Annexe 2.1). Dossier arrêté le 14 mars 2025. PROVILLARD (B.), Urbalyon, 03/2025, [E-12326E](#)

Scot de l'agglomération lyonnaise 2040 : Justification des choix retenus pour établir le PAS et le DOO (Annexe 3). Dossier arrêté le 14 mars 2025. PROVILLARD (B.), Urbalyon, 03/2025, [E-12326F](#) - Accès libre

Scot de l'agglomération lyonnaise 2040 : Analyse de la consommation d'Espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) et des objectifs de limitation de cette consommation dans le DOO (Annexe 4). Dossier arrêté le 14 mars 2025. PROVILLARD (B.), Urbalyon, 03/2025, [E-12326G](#)

Scot de l'agglomération lyonnaise 2040 : Résumé non technique de l'évaluation environnementale (Annexe 2.3). Dossier arrêté le 14 mars 2025. PROVILLARD (B.), Urbalyon, 03/2025, [E-12326H](#)

Conférence du Scot : 27 août 2024 : préparer la révision du Scot des Monts du Lyonnais. TEPELIAN (J.C.), Urbalyon, 08/2024 [E-12376](#)

Bilan rétrospectif du Scot Nord-Isère. BOUCHET (M.), Urbalyon, 03/2025 [E-12375](#)

1.4. Sobriété foncière (cf. pages 58-59)

Révision du Scot Sepal : renaturation : conseil syndical 6 novembre 2024. BOISSET (C.), Urbalyon, 11/2024, [E-12353](#)

Séminaire Epora : stratégies foncières, partage de retours d'expériences. Livret animateur. GIRARD (L.), DUPUIS (Q.), MAGNARD (A.), Urbalyon, 01/2025, [E-12292](#)

Lancement de l'Observatoire de la sobriété foncière : comité technique #1. LOZIER (S.), Urbalyon, 04/2024, [E-12339AB](#)

Inventaires des ZAE : bilan et perspectives : GT foncier économique et offre d'accueil. LOZIER (S.), Urbalyon, 04/2024, [E-12340AB](#)

Consommation des ENAF : outils et méthodes : GT trajectoire ZAN #1. LOZIER (S.), Urbalyon, 05/2024, [E-12341](#)

Repérer, mobiliser et suivre le foncier pour produire du logement : GT habitat, formes urbaines et opérationnelles #1. LOZIER (S.), Urbalyon, 06/2024, [E-12342](#)

Optimisation du foncier économique : besoins, leviers et outils : atelier d'échanges partenarial : 15 novembre 2024. LOZIER (S.), Urbalyon, 11/2024, [E-12343](#)

GT trajectoire ZAN #2 : indicateurs, espaces urbanisés, rapport de l'artificialisation : 18 novembre 2024. LOZIER (S.), Urbalyon, 11/2024, [E-12344](#)

Sobriété foncière : réunion partenariale 28 novembre 2024. LOZIER (S.), Urbalyon, 11/2024, [E-12348](#)

Observatoire partenarial de la sobriété foncière : GT ressources #1 : connaissance des sols et identification des secteurs à fort enjeu écologique. LOZIER (S.), Urbalyon, 01/2025, [E-12349](#)

2. COHÉSIONS TERRITORIALES

2.1. Projets des intercommunalités de l'aire métropolitaine

Pays de l'Arbresle CCPA : maturité des réflexions en vue d'un projet d'aménagement partagé : analyse des attendus réglementaires. BEAUFRERE (J.), BUGAREL (L.L), MCCORMICK (K.), Urbalyon, 02/2024, [E-12355A](#)

Pays de l'Arbresle CCPA : méthode d'élaboration du projet d'aménagement intercommunal : bureau élargi : 04 avril 2024 ; méthode d'élaboration du PAIP : propositions. BEAUFRERE (J.), BUGAREL (L.L), MC CORMICK (K.), Urbalyon, 04/2024, [E-12355BC](#)

2.2. Territoires d'action au sein de l'aire métropolitaine

Belleville-en-Beaujolais bioclimatique et positive en 2035 : AMO générale pour la mise en œuvre du plan guide. GRALL (R.), Urbalyon, 11/2024, [E-12358](#)

Secteur Valparc : Ville de Taponas et SURB. VIDIL (A.), Urbalyon, 11/2024, [E-12357](#)

Millery : plan guide : étape 2 Atelier élus 17 juin 2024 ; réunion du 11 février 2025 ; argumentaire. SAINVET (A.), UrbaLyon, 02/2025, [E-12359](#)

Sérézín-du-Rhône : étude de centralité : phases 2 et 3 : plan guide, zooms sites de Cardoux et IGOL : rendu final. VAZ-BROSSARD (S.), UrbaLyon, 11/2023, [E-12362AB](#)

2.3. Territoires d'action au sein de la Métropole de Lyon

Cap sur les États-Unis : synthèse de la concertation menée le 20 janvier 2024 à Lyon 8^e, NORDIER (R.), BAB-HAMED (N.), UrbaLyon, 02/2024, [E-12214](#)

Plan guide États-Unis Lyon 8^e : quelle vision pour le territoire du boulevard des États-Unis ? Synthèse du plan guide en vue de la dérogation logement social, BERGER (P.), VAZ-BROSSARD (S.), UrbaLyon, 12/2024, [E-12309](#)

Vénissieux : accompagnement à la préfiguration de périmètres de mise en place de la Taxe d'Aménagement Majorée. Présentation des scénarios. BEAUFRERE (J.), GIRARD (L.), UrbaLyon, 07/2024, [E-12288](#)

Villeurbanne grand Saint-Jean : portrait de territoire : livret Éco et livrable, CHARLIN (F.), UrbaLyon, 12/2024, [E-12299AB](#)

2.4. Observation et accompagnement des politiques de cohésion territoriale

Estimations démographiques : Millésime 2020 en QPV : Ain, Isère, Nouveau Rhône, Métropole de Lyon. VITALE (L.), UrbaLyon, 09/2024, [E-12297](#)

La Nouvelle géographie prioritaire de la métropole de Lyon 2024. VITALE (L.), UrbaLyon, 12/2024, [E-12332](#)

Focus quartier Moncey-Voltaire-Guillotière : contribution à l'élaboration d'une stratégie habitat. NORDIER (R.), UrbaLyon, 12/2024, [E-12333](#)

Contribution à une approche évaluative de la Politique de la ville de la Communauté d'agglomération Porte de l'Isère (CAPI) - Projet « chantiers jeunes », 2^e semestre 2024. NORDIER (R.), UrbaLyon, 12/2024, [E-12308](#)

3. PLANIFICATION RÉGLEMENTAIRE & ACTION FONCIÈRE

3.1. Planification réglementaire de la Métropole de Lyon

PLU-H Métropole de Lyon : projet de modification n° 4 : dossier d'enquête publique 2024. GAGET (C.), UrbaLyon, 2024, [E-12244ABC](#)

Avis patrimoine : formation sensibilisation : DPST-DUM. TROFF-POULARD (J.), UrbaLyon, 2024, [E-12338AB](#)

Suivi des indicateurs d'évaluation du PLUH : préparation du bilan à six ans. BEAUFRERE (J.), UrbaLyon, 07/2024 [E-12351](#)

PSMV du Vieux-Lyon : benchmark complet des créations-révisions de SPR depuis la loi LCAP. TROFF-POULARD (J.), UrbaLyon, 03/2023, [E-12056C](#)

Forum Transitions patrimoines : en quoi le patrimoine est-il un allié de la transition écologique ? TROFF-POULARD (J.), UrbaLyon, 11/2024, [E-12282A](#)

Forum Transitions patrimoines : Annexe 1 : panorama du site Unesco en chiffres et cartes. TROFF-POULARD (J.), UrbaLyon, 11/2024, [E-12282B](#)

Forum Transitions patrimoines : Annexe 2 : regards croisés sur la transition écologique dans les quartiers patrimoniaux de Lyon : synthèse des échanges avec des habitants, usagers et représentants de collectifs le 16 avril 2024. TROFF-POULARD (J.), UrbaLyon, 11/2024, [E-12282C](#)

Forum Transitions patrimoines : Annexe 3 : les axonométries des immeubles lyonnais réalisées par Archipat : dans le cadre de l'étude de cadrage Unesco et sa zone tampon et PSMV du Vieux Lyon : diagnostic et enjeux 2023. TROFF-POULARD (J.), UrbaLyon, 11/2024, [E-12282D](#)

Forum Transitions patrimoines : Annexe 4 : les illustrations des entités urbaines réalisées par Archipat : dans le cadre de l'étude de cadrage Unesco et sa zone tampon et PSMV du Vieux Lyon : diagnostic et enjeux 2023. TROFF-POULARD (J.), UrbaLyon, 11/2024, [E-12282E](#)

Forum Transitions patrimoines : Annexe 5 : présentations des ateliers : atelier n°1 21 mai 2024 ; atelier n° 2, 4 juin 2024. TROFF-POULARD (J.), UrbaLyon, 11/2024, [E-12282F](#)

3.2. Planification réglementaire au sein de l'aire métropolitaine

Romans-sur-Isère : Plan local d'urbanisme : modification N°1 : dossier soumis à avis PPA et enquête publique : version du 28 mai 2024. GIRARD (L.), VAZ-BROSSARD (S.), UrbaLyon, 05/2024, [E-12315ABCD](#)

Romans-sur-Isère : mise en oeuvre du PLU : fiches explicatives. GIRARD (L.), CHIROUZE (C.), VAZ-BROSSARD (S.), UrbaLyon, 01/2025, [E-12316](#)

Chasse-sur-Rhône : modification du PLU : propositions d'évolutions réglementaires : copil du 12 avril 2024, LAHU (J.), UrbaLyon, 04/2024, [E-12231](#)

Villefranche-sur-Saône : préservation et renforcement de la place du végétal dans les tissus urbains caladois. Elaboration du PLUi-H : stratégie- phase 2 ; Copil du 12 février 2024. BEAUFRERE (J.), UrbaLyon, 01/2024, [E-12290BC](#)

3.3. Action foncière

Capi : diagnostic foncier, conférence des maires 11 janvier 2024. GIRARD (L.), VAZ-BROSSARD (S.), UrbaLyon, 01/2024, [E-12317](#)

Capi : restitution du diagnostic foncier, bureau communautaire 20 février 2025. GIRARD (L.), VAZ-BROSSARD (S.), JAMET (C.), UrbaLyon, 02/2025 [E-12318](#)

- Diffusable
- Confidentiel ou restreint partenaires

Capi : diagnostic foncier : synthèse des projets des communes. GIRARD (L.), VAZ-BROSSARD (S.), UrbaLyon, 10/2024, [E-12319](#)

Miribel et Plateau : rencontre des acteurs de l'habitat : 1^{re} édition : 19 septembre 2024. LOZIER (S.), UrbaLyon, 09/2024, [E-12276AB](#)

Taxe d'aménagement majorée : réunion d'échanges entre les Métropoles de Lyon, de Toulouse et de Grenoble. GIRARD (L.), VAZ-BROSSARD (S.), UrbaLyon, 05/2024, [E-9834A](#)

Taxe d'aménagement majorée (TAM) : réunion DMOU/DHLO/UrbaLyon : document de travail. GIRARD (L.), PUCCIO (B.), VAZ-BROSSARD (S.), UrbaLyon, 12/2024, [E-9834B](#)

Capacités foncières résidentielles : Métropole de Lyon - Club Foncier Fnau. TEPELIAN (J.C.), UrbaLyon, 06/2024, [E-12267](#)

4. FABRIQUE URBAINE & URBANISME OPÉRATIONNEL

4.1. Conseil, suivi et évaluation des projets

4.2. Cadres urbains et paysagers

Boulevard Bonnevey, Villeurbanne : portrait de territoire ; Les postures face au boulevard périphérique : benchmark. NETO-BERENGUER (A.), HALBOUT (E.), GRALL (R.), SAINVET (A.), UrbaLyon, 07/2024 [E-12366AB](#)

Grand Lyon Habitat : potentialités d'évolution du patrimoine existant : fiches. NETO-BERENGUER (A.), GRALL (R.), UrbaLyon, 06/2024, [E-12365](#)

4.3. Expertises et projets pré-opérationnels

L'Université dans la ville : campus de Vaulx-en-Velin : instantané du territoire, enjeux et axes stratégiques du continuum universitaire. SAINVET (A.), NETO-BERENGUER (A.), UrbaLyon, 11/2024, [E-12371](#)

Interpol extension : expertise urbaine : Lyon 6^e quai Charles de Gaulle : potentiel constructible tènement sud. BERGER (P.), UrbaLyon, 11/2024, [E-12301B](#)

Interpol extension : expertise urbaine : Lyon 6^e quai Charles de Gaulle. BERGER (P.), UrbaLyon, 05/2024, [E-12301A](#)

Saint-Genis-Laval : cadrage urbain et paysager : comité de pilotage 10 mars 2025. CHIROUZE (C.), BEAUFRERE (J.) UrbaLyon, 03/2025, [E-12320](#)

Expertise urbaine Tarare : Boucher de Perthes et Entrée est : Copil décembre 2024, mise à jour 19 décembre 2024. BERGER (P.), VIDIL (A.) UrbaLyon, 12/2025, [E-12356](#)

Étude secteur Marietton : aménager la ville productive ; benchmark. NETO-BERENGUER (A.), GRALL (R.), UrbaLyon, 11/2024, [E-12368AB](#)

Caluire Denuzière : expertise urbaine : boulevard des Canuts, rue de la Galoche, rue Pierre-Brunier : synthèse de l'étude. BERGER (P.), CHIROUZE (C.), UrbaLyon, 01/2025, [E-12304](#)

Expertise urbaine Rillieux AFPA 8 chemin des Iles 69140 Rillieux-la-Pape : Copil n° 2 restitution finale phase1/phase2 : document de travail. BERGER (P.), GRALL (R.), UrbaLyon, 01/2025, [E-12307](#)

Vienne : 33-35 rue Lafayette : expertise urbaine : orientations et invariants. BERGER (P.), CHIROUZE (C.), UrbaLyon, 11/2024, [E-12303](#)

Vienne site Cancanne : expertise urbaine : restitution septembre 2024 mis à jour octobre 2024. BERGER (P.), GRALL (R.), UrbaLyon, 10/2024, [E-12302](#)

Bourgoin-Jallieu : Ilot Berlioz : expertise urbaine : copil 7 novembre 2024. CHIROUZE (C.), NETO-BERENGUER (A.), UrbaLyon, 11/2024, [E-12321](#)

4.4. Aménagement et occupation de l'espace public

De la Charte au Lab des espaces publics. NETO-BERENGUER (A.), MELIN (M.), ROUSSEAU (T.), UrbaLyon, 07/2024, [E-12272](#)

Mise en œuvre du Plan lumière 3 : comité de pilotage. TROFF-POULARD (J.), CHAUSSON (N.), UrbaLyon, 10/2024, [E-12286](#)

(A)ménager les abords des collèges : pour une meilleure prise en compte des jeunes adolescents et de leurs besoins. NORDIER (R.), UrbaLyon, 09/2024, [E-12294](#)

Guide pratique : des espaces publics en secteur patrimonial protégé Troff-Pourlard (J.) UrbaLyon, 11/2024, [E-12306](#)

Meyzieu : plan guide centre-ville élargi : atelier technique Ville de Meyzieu : 13 septembre 2024. GRIFFON (S.), UrbaLyon, 09/2024, [E-12360](#)

5. ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES DES TRANSITIONS ENVIRONNEMENTALES & RÉSILIENCE TERRITORIALE

5.1. Observation & accompagnement des politiques de transition écologique & résilience territoriale

Réduire la pauvreté et les inégalités dans un contexte de transition écologique. JACQUEMET (C.), UrbaLyon, 02/2024, [E-12223](#)

Aménager en zones à risques : synthèse de l'atelier focus risques n°5 du 4 décembre 2023. FAURE (O.), MARY (P.), UrbaLyon, 01/2024, [E-12193](#)

Résilience et vulnérabilité des collectivités face aux risques : benchmark : assurances et responsabilité juridique des acteurs. FAURE (O.), DEGUILHEM (Y.), UrbaLyon, 07/2024, [E-12291](#)

5. 2. Observation & accompagnement des politiques de l'agriculture et de l'alimentation

Eau, agriculture et irrigation dans le bassin versant du Rhône vers Lyon. JOLI (B.), FAURE (O.) UrbaLyon, 01/2025, [E-12345](#)

Des Viandes du pré à l'assiette dans l'aire métropolitaine de Lyon. MASSALOUX (D.), UrbaLyon, 02/2025, [E-12346](#)

Retour d'expériences d'outils de logistique pour favoriser les circuits courts alimentaires : clés de réussite et points de vigilance pour accompagner un projet sur la Métropole de Lyon. JOLI (B.), UrbaLyon, 11/2024, [E-12285](#)

Vallons de l'Ouest lyonnais : portrait de territoire. CHANROND (L.), UrbaLyon, 12/2024, [E-12331](#)

Plaine et Monts d'Or : portrait de territoire. CHANROND (L.), UrbaLyon, 12/2024, [E-12330](#)

PENAP : plaine du Biézin : enquête publique. RAVOIRE (J.), Urbalyon, 12/2024, [E-12354](#)

Diagnostic agricole de l'agglomération lyonnaise. VIREY (E.), UrbaLyon, 05/2024, [E-12248A](#)

Diagnostic agricole de la Communauté de communes de l'Est lyonnais (CCEL) : fiche territoriale : chiffres clés et perception des enjeux. 2024, [E-12248B](#)

Diagnostic agricole de la Communauté de communes du Pays de l'Ozon (CCPO) : fiche territoriale : chiffres clés et perception des enjeux. 2024, [E-12248C](#)

Diagnostic agricole du Franc Lyonnais : fiche territoriale : chiffres clés et perception des enjeux. 2024, [E-12248D](#)

Diagnostic agricole des Grandes terres : fiche territoriale : chiffres clés et perception des enjeux. 2024, [E-12248E](#)

Diagnostic agricole des Lômes et Coteaux du Rhône : fiche territoriale : chiffres clés et perception des enjeux. 2024, [E-12248F](#)

Diagnostic agricole de la Plaine du Biézin : fiche territoriale : chiffres clés et perception des enjeux. 2024, [E-12248G](#)

Diagnostic agricole des Plaines et Monts d'Or : fiche territoriale : chiffres clés et perception des enjeux : maintenir une agriculture nourricière, composante paysagère, écologique et patrimoniale, dans un territoire en forte tension foncière. 2024, [E-12248H](#)

Diagnostic agricole des Vallons de l'Ouest lyonnais : fiche territoriale : chiffres clés et perception des enjeux. 2024, [E-12248I](#)

La santé économique des exploitations agricoles dans la Métropole de Lyon et le PATLy. JOLI (B.), UrbaLyon, 03/2025, [E-12350](#)

Chasse-sur-Rhône : extension périmètre AOC : analyse des enjeux et impacts. CHANROND (L.), UrbaLyon, 2024, [E-12329](#)

5. 3. Nature & trames environnementales

Stratégie de l'espace Agriparc Plaines Monts d'or : plan d'actions. JOLI (B.), UrbaLyon, 01/2025, [E-12364AB](#)

Planter les rues villeurbannaises : synthèse des enjeux et projection des ambitions de plantation à l'horizon 2040, MOMMEJA (M.), UrbaLyon, 01/2024, [E-12209](#)

Grand Parc Miribel-Jonage : préfiguration pour une politique culturelle qui accompagne les transitions contemporaines : premières propositions et benchmark. BOISSET (C.), BAB-HAMED (N.), DEGUILHEM (Y.), UrbaLyon, 02/2024, [E-12255AB](#)

Comment accueillir plus de nature dans nos petites villes et village en Auvergne-Rhône-Alpes ? Cahier de recommandations. JOLI (B.), Urbalyon, 05/2025, [E-12374](#)

5. 4. Ressources (eau, énergie, déchets)

Accompagnement schéma directeur eau potable : l'élaboration du schéma directeur d'alimentation en eau potable (SDAEP) implique, pour la Régie publique de l'eau, de connaître les évolutions projetées en termes d'habitants et d'activités économiques, mais aussi des évolutions urbanistiques des communes et des quartiers dans le territoire pour anticiper les futurs besoins d'alimentation en eau. L'Agence a accompagné Eau Publique du Grand Lyon à établir ces estimations avec la meilleure précision géographique possible. Pour cela, un travail sur les capacités potentielles de renouvellement et de développement urbain doit aussi être conduit. Le modèle CAPA-CAPA développé par l'Agence est l'outil construit pour travailler dans le cadre de l'élaboration et des révisions du PLU-H de la Métropole. JAMET (C), MARY (P), PUCCIO (B), UrbaLyon, 2024

Eau dans la ville / bornes fontaines : UrbaLyon a réalisé une appli web ouverte aux communes, pour échanger avec la Régie de l'Eau et la Métropole. La géolocalisation des fontaines publiques, bornes fontaines et tous les points d'accès à l'eau potable (et de rafraîchissement) dans la ville est comparée avec les secteurs les plus fréquentés de l'agglomération, mais aussi les lieux de pratique du sport sur l'espace public, les secteurs les plus chauds l'été, les plus pauvres et partout où la question de la gratuité de l'eau potable peut se poser. Un outil pour construire une vision globale partagée, stratégique, territorialisée et d'anticipation. LAUFFER (M.), MARY (P.), UrbaLyon, 2024

Préservation de la ressource en eau : évolutions de l'occupation des sols 2010- 2020, dans les périmètres d'alimentation des eaux de captage dans le périmètre de compétence d'Eau Publique du Grand Lyon. Il s'agit d'une étude technique pour mieux connaître les évolutions de l'artificialisation sur les aires d'alimentation en eau potable. (MARY (P), LAUFFER (M.), UrbaLyon, 2024

Participation travaux virage ENR : ateliers de travail animés par l'association Virage énergie à l'attention des SCot. En 2024, une réunion de travail a été proposée pour projeter les modes de vie des 4 scénarios T2050 de l'Ademe sur le territoire de l'Amelyse à l'horizon 2050 en intégrant les spécificités territoriales des différents Scot composant l'inter-Scot de l'aire métropolitaine de Lyon Saint-Étienne.

- Diffusable
- Confidentiel ou restreint partenaires

6. ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES DE L'HABITAT ET DU LOGEMENT

6.1. Observation & connaissance de l'habitat et du logement

La rénovation énergétique du parc de logements en copropriété. NEDELLEC (Y.), UrbaLyon, 03/2025, [E-12336](#)

Qu'est-ce que l'Observatoire partenarial de l'habitat ? FRANCIOSO (A.), UrbaLyon, 2024, [E-12225](#)

Observatoire local des loyers : les niveaux de loyers du parc privé de l'agglomération lyonnaise : chiffres clés 2023. NEDELLEC (Y.), UrbaLyon, 05/2024, [E-12226](#)

Les loyers dans le parc privé de l'agglomération lyonnaise. Données 2023. NEDELLEC (Y.) UrbaLyon, 12/2024, [E-12289](#)

L'éco-rénovation des copropriétés : la place de l'habitant au sein de l'écosystème d'acteurs : les idées-clés du 11^e atelier-débat. BUGAREL (L.L.), UrbaLyon, 03/2025, [E-12347](#)

Déchiffrement #5 : analyse du parc social. BUGAREL (L.L.), UrbaLyon, 04/2024, [E-12265](#)

Analyse des dynamiques de production de logements à l'échelle de l'aire d'attraction de Lyon. BUGAREL (L.L.), UrbaLyon, 02/2024, [E-12216](#)

Etude sur les choix résidentiels des étudiants de la métropole de Lyon : données 2023. BUGAREL (L.L.), UrbaLyon, 07/2024, [E-12269](#)

Etude sur les choix résidentiels des étudiants de la métropole de Lyon : approfondissements. BUGAREL (L.L.), UrbaLyon, 12/2024, [E-12284](#)

6.2. Accompagnement des politiques de l'habitat et du logement

Le sans-abrisme et l'exclusion liée au logement en 2023. NEDELLEC (Y.), UrbaLyon, 10/2024, [E-12278](#)

6 400 logements privés durablement vacants dans le territoire du Sepal en 2022 : caractéristiques des logements et profil des propriétaires d'après une exploitation du fichier Lovac. BUGAREL (L.L.), UrbaLyon, 04/2024, [E-12217](#)

7. ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION

7.1. Observation & connaissance de l'économie

REEL : regard sur l'économie et les entreprises lyonnaises n°64 : des signaux moins favorables. GARIN-HAMELINE (C.), UrbaLyon, 11/2024, [E-12283](#)/[E-12274](#)/[E-12263](#)/[E-12215](#)

Indicateurs socio-économiques des principales métropoles : édition mars 2024. CARROLAGGI (S.A.), UrbaLyon, 03/2024, [E-12208](#)

Indicateurs socio-économiques des principales métropoles : édition septembre 2024. CARROLAGGI (S.A.), UrbaLyon, 09/2024, [E-12279](#)

Les créations d'entreprises dans la Métropole de Lyon en 2023. JALLALI (S.), UrbaLyon, 06/2024, [E-12281](#)

Application web : « Observatoire métropolitain de l'économie à impact positif » : édition 2024. CARROLAGGI (S.A.), UrbaLyon, 12/2024, [E-12293](#)

7.2. Filières et diagnostics socio-économiques

Les entreprises de la filière vélo et micro-mobilités en Auvergne-Rhône-Alpes et dans la métropole de Lyon. CARROLAGGI (S.A.), UrbaLyon, 05/2025, [E-12324](#)

Métallurgie et fabrication de produits métalliques en région lyonnaise : portrait économique local et synthèse des enjeux de transition écologique. GARIN-HAMELINE (C.), UrbaLyon, 01/2025, [E-12352](#)

7.3. Stratégies territoriales économiques

Vers un « rééquilibrage » tertiaire ? Opportunités et stratégies possibles, entre équilibres territoriaux et réalités du marché. CHAPUIS (Q.), UrbaLyon, 04/2025, [E-12334](#)

7.4. Observation & accompagnement des politiques de l'emploi et de l'insertion

L'insertion par l'activité économique dans la métropole de Lyon : note analytique 2023. PELLETIER (E.), UrbaLyon, 04/2025, [E-12328](#)

Changer des vies, transformer des quartiers : bénéfices humains et territoriaux de la démarche TZCLD à Villeurbanne Saint-Jean - Métropole de Lyon. NORDIER (R.), UrbaLyon, 12/2024, [E-12296](#)

Insertion et précarité des jeunes : comparaison entre Lyon et d'autres métropoles. CARROLAGGI (S.A.), UrbaLyon, 05/2024, [E-12229](#)

Panorama des Esat et des entreprises adaptées dans la métropole de Lyon : des structures au service de l'emploi des personnes en situation de handicap. TESTUT (C.), UrbaLyon, 06/2024, [E-12273](#)

8. ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES DE MOBILITÉ & RÉSEAUX ET INFRASTRUCTURES

8.1. Observation et connaissance des mobilités

Les chiffres clés de l'observatoire de la mobilité : poche introductive. BALMOT (B.), UrbaLyon, 07/2024, [E-12268A](#)

Les chiffres clés de l'observatoire de la mobilité : EPCI de plus de 400 individus par km² (hors Métropole de Lyon). BALMOT (B.), UrbaLyon, 07/2024, [E-12268B](#)

Les Chiffres clés de l'observatoire de la mobilité : EPCI entre 200 et 400 individus par km². BALMOT (B.), UrbaLyon, 07/2024, [E-12268C](#)

Les Chiffres clés de l'observatoire de la mobilité : EPCI de moins de 200 individus par km². BALMOT (B.), UrbaLyon, 07/2024, [E-12268D](#)

Les chiffres clés de l'observatoire de la mobilité : Conférences territoriales des maires (CTM) de la Métropole de Lyon. BALMOT (B.), UrbaLyon, 07/2024, [E-12268E](#)

Les transports collectifs routiers dans la région lyonnaise : expérience des usagers et perspectives pour en renforcer l'attractivité. MORONI (T.), UrbaLyon, 09/2024, [E-12275](#)

Renforcer l'attractivité des bus et des cars : analyse territoriale, expérience des usagers et facteurs de succès MORONI (T.), UrbaLyon, 03/2025, [E-12305](#)

Observatoire de la logistique des biens et des services : définition des indicateurs à développer au sein de l'observatoire, consolidation et mise en œuvre de la gouvernance dédiée, développement d'un outil de datavisualisation

Exploitation des enquêtes longitudinales de mobilité : réalisation d'analyses complémentaires à celles du Cerema autour des évolutions de comportements de mobilité entre 2015 et 2023/2024.

8.2. Accompagnement des politiques de mobilité

Production cartographique des différents niveaux d'offre des étoiles ferroviaires Lyon & Saint-Étienne. Documents et cartes (de travail) en partie disponibles sur le site SMT AML.

Mises à jour de cartes par bassins du SMT, notamment aires de chalandises et intermodalité. Prochainement sur le site du SMT AML

8.3. Réseaux et infrastructures

Métropole de Lyon : SERM 2024. PUCCIO (B.), UrbaLyon, 04/2024, [E-12335](#)

8.4. Insertion urbaine des réseaux et espaces publics

Étude marchabilité (Métropole de Lyon) : mise à jour et finalisation des diagnostics « *marchabilité* » par commune et appui à la réflexion sur un futur plan piéton, 2024

Accompagnement de Sytral Mobilités :

– Analyse d'accessibilité piétonne et d'insertion urbaine et paysagère des arrêts de quatre lignes Cars du Rhône (n°235, 116, 237 et 113) et qualité des rabattements à pied.

– Premières analyses croisées des pratiques et besoins de mobilité avec les potentiels d'évolutions urbaines à l'échelle du « cadran ouest » de la métropole

– Analyse de l'accessibilité multimodale de plusieurs zones d'activités, avec l'élaboration d'un indicateur composite

Révision des routes à grande circulation (RGC) de la Métropole de Lyon : la desserte économique de la Métropole de Lyon. MORONI (T.), PUCCIO (B.), UrbaLyon, 09/2024, [E-12287](#)

9. ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES DES SOLIDARITÉS DE LA SANTÉ DE L'ÉDUCATION DU SPORT ET DE LA CULTURE

9.1. Observation et accompagnement des politiques sociales et de la santé

Action « *Urbanisme Favorable à la Santé* » Urba4 : stratégie de déploiement d'une offre de formation en UFS dans le cadre du PRSE4. SAULNIER (D.), UrbaLyon, 03/2024, [E-12218](#)

Enquête sur la vie au quotidien des personnes de plus de soixante ans, Département du Rhône. BRUN (P.), Urbalyon, 12/2024, [E-12311](#)

Observation des violences faites aux femmes dans la métropole de Lyon : restitution de la mise en place d'un groupe de travail partenarial. VITALE (L.), BAB-HAMED (N.), UrbaLyon, 01/2025, [E-12312](#)

L'offre en santé de proximité dans la Métropole de Lyon. PELLETIER (E.), UrbaLyon, 12/2024, [E-12322](#)

Observer et agir : vers un baromètre de la précarité dans la métropole de Lyon. NORDIER (R.), UrbaLyon, 08/2024, [E-12310](#)

Le vieillissement des quartiers populaires, des réalités plurielles. BAB-HAMED (N.), UrbaLyon, 12/2024, [E-12300](#)

- Diffusable
- Confidentiel ou restreint partenaires

L'offre de soins de proximité : Vienne Condrieu Agglomération. BRUN (P.), UrbaLyon, 06/2024, [E-12280](#)

Des classes pas comme les autres : bénéfiques scolaires et humains des classes artistiques à horaires aménagés (CHA). BAB-HAMED (N.), UrbaLyon, 10/2024, [E-12298](#)

9. 2. Observation et accompagnement des politiques de l'éducation, du sport et de la culture

L'enseignement supérieur et la vie étudiante dans l'académie de Lyon, la métropole de Lyon et la ville de Lyon. THIMONIER-ROUZET (E.) UrbaLyon, 12/2024, [E-12370AB](#)

La filière cinéma audiovisuel dans la métropole de Lyon. CARROLAGGI (S.A.), UrbaLyon, 03/2025, [E-12325](#)

L'inclusion numérique dans la métropole de Lyon : A : Préfiguration d'une démarche d'observation locale. B : synthèse des résultats de l'enquête menée auprès des acteurs de l'inclusion numérique dans la métropole de Lyon. JACQUEMET (C.), UrbaLyon, 03/2024, [E-12224](#)

Le « droit au non-numérique », une piste de lutte contre la fragilité numérique ? JACQUEMET (C.) UrbaLyon, 04/2025, [E-12363](#)

La filière cinéma audiovisuel dans la métropole de Lyon. CARROLAGGI (S.A.), UrbaLyon, 03/2025, [E-12325](#)

10. OUTILS COMMUNS D'OBSERVATION ET DÉCLINAISONS TERRITORIALES

10. 1. Socle et outils communs d'observation

Population des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise adhérents à l'Agence d'urbanisme. TANOVAN (B.), UrbaLyon, 02/2024, [E-12201](#)

10. 2. Partage des données et exploration des nouveaux champs d'observation

10. 3. Déclinaisons territoriales des observatoires

11. PARTAGES DE CONNAISSANCES ET D'EXPÉRIENCES

11. 1. Supports de communication

Points communs Hors-série n° 4 : rapport d'activité 2023 : agir ensemble pour un avenir désirable. CAUDRON (D), BALEYDIER(A), GOUX (A.), UrbaLyon, 2024, [E-12264](#)

Web TV Emeline BAUME : les activités productives dans la Métropole de Lyon, BALEYDIER (A.), COUTURIER (V.), GOUX (A.) - <https://youtu.be/6REB6mzsUHE>

Web TV Webinaire Comment concilier Sobriété foncière & ZAE - UrbA4, EPF et inter-Scot, BALEYDIER (A.), LOZIER (S.) - <https://youtu.be/EsiX2S75kmo>

Première édition des Tables de coopération mobilité : Accélérer les projets partenariaux

Sous l'impulsion de la Métropole de Lyon, UrbaLyon a lancé, mardi 9 avril 2024, un nouveau format d'échange permettant de renouveler le dialogue territorial via des actions concrètes et en réseau dans les territoires. Ainsi, plus de 60 élus et techniciens d'une vingtaine d'EPCI de l'aire métropolitaine se sont retrouvés à la Villa Mangini au cœur du Pays de l'Arbresle (CCPA), autour du thème « (ré)inventer la route ». Cet événement a été mené en partenariat avec : Métropole de Lyon, Communauté de communes du Pays de l'Arbresle, SYTRAL Mobilités, SMT AML, DDT 69, CD69, Enedis, Forum Vies Mobiles, Vélo et Territoires, l'association Les Vélographes, l'AVELI et le Collectif Ecomobilité Brévenne-Turdine. - MAGNARD (A.), ARMAND (B.) - <https://youtu.be/U7DS7DRHieE>

Témoignage de Frédéric Pronchéry (Vice-président, CD 69) aux Tables de coopération Mobilités 2024. Monsieur Frédéric Pronchéry, Vice-Président délégué à l'environnement, aux nouvelles mobilités et au transport (Conseil Départemental du Rhône) et Vice-Président à la CC Saône-Beaujolais a mis en avant l'originalité de l'événement (son format court, participatif). Il croit en la diversité des pistes d'action pour développer des projets de mobilité plus concrets et plus économiques pour les territoires. BALEYDIER (A.), MAGNARD (A.), ARMAND (B.) - <https://youtu.be/13d1id9Qd-M>

Témoignage de Virginie Chaverot (Vice-présidente, CC Pays de l'Arbresle) aux Tables de coopération Mobilités 2024. La déclaration de Madame Virginie Chaverot, Vice-présidente Mobilités (Communauté de communes du Pays de l'Arbresle) et Vice-présidente de SYTRAL Mobilités a souligné l'importance des scènes d'échanges informelles comme ces Tables de coopération pour favoriser l'éclosion de projets opérationnels entre EPCI voisines. Les interdépendances sont fortes avec ses cinq territoires voisins, et les citoyens ont besoin d'avoir accès à des services où qu'ils soient, et ce, malgré les frontières administratives existantes. BALEYDIER (A.), MAGNARD (A.), ARMAND (B.) <https://youtu.be/QUhlpHHvrD8>

Web TV POPSU plateforme lyonnaise : Le potentiel écologique et vivrier des sols

Découvrez en vidéo comment élus, chercheurs, techniciens et habitants échangent autour des stratégies urbaines et territoriales permettant de répondre aux enjeux contemporains. Le 25 novembre 2024 les sols ont été abordés à partir de plusieurs disciplines et à différentes échelles : de la planification territoriale aux jardins pavillonnaires en passant par le quartier. BALEYDIER (A.), THIMONIER-ROUZET (E.) - <https://youtu.be/bf9O4Wcnp24>

Web TV 3^e inter-PAT Monts du Lyonnais : Réenchanter le repas à la cantine, le succès du «manger local ». BALEYDIER (A.), JOLI (B.) - <https://youtu.be/tG3vyRvCrFO>

Teaser 3^e inter-PAT Monts du Lyonnais : Réenchanter le repas à la cantine de Saint-Martin-en-Haut. BALEYDIER (A.), JOLI (B.) - https://youtu.be/WtPH_F66-F8

Aux assiettes citoyens, 4^e inter-PAT : Comment inciter les habitants à requestionner leur alimentation ?

En septembre, la Communauté de communes Miribel et du Plateau a accueilli le 4^e inter-PAT sur les enjeux de changement de comportement du consommateur. Faire évoluer l'assiette des habitants vers plus de produits locaux, de qualité et de saison est un défi que relève les centres sociaux, du Rhône et le Cesam avec son camion itinérant proposant des « ateliers cuisine ». BALEYDIER (A.), JOLI (B.) - <https://youtu.be/JznaVk2pO2Y>

5^e inter-PAT : Précarité et alimentation saine et de qualité, quels rôles des collectivités ?

Immersion UrbaLyon à la MESA Lyon 8e et à la Banque alimentaire du Rhône dans le cadre des échanges du 5^e inter-PAT - Coopérations des collectivités porteuses de projet alimentaire territorial - Prises de paroles de Christine François (CCMP), d'Audrey Chevalier (CC Dombes) et en présence de Jérémie Camus (Métropole de Lyon). BALEYDIER (A.) - <https://youtu.be/AeM4L5rvkQQ>

Interview de Renaud Payre accordée aux équipes d'UrbaLyon dans le cadre de la revue Points Communs n°5. BALEYDIER (A.), GOUX (A.), FRANCIOSO (A.) - https://youtu.be/Rj_i-K7CMZ8

Atelier Le foncier autrement EPORA SERL URBALYON. BALEYDIER (A.), LOZIER (S.) - <https://youtu.be/ZCmeFRAkups>

3^e temps fort de l'observatoire partenarial des mobilités : renforcer l'attractivité des transports collectifs routiers. BALEYDIER (A.), MORONI (T.), 13/12/2024 - <https://youtu.be/qE0gnV5uChQ>

Web TV La ville finie Regards croisés Eric Corijn/ Philippe Bihoux à l'occasion des séances du conseil d'administration de l'Agence et d'un Échange professionnel. BALEYDIER (A.), ROLLAND (S.) - <https://youtu.be/jjypEMiDkqw>

Web TV de Noël Ancian et d'Emeline Baume : Cheminer ensemble vers une économie robuste

Découvrez les interviews des Co-Présidents de l'Opale, Noël Ancian « *Un observatoire pour préparer l'avenir tout en répondant aux sollicitations du présent* » ; Émeline Baume « *Travailler ensemble les questions de robustesse de nos territoires* ». BALEYDIER (A.), COUTURIER (V.), GOUX (A.) - <https://youtu.be/k-4NnsQdCwk>

Web TV Thierry Marsick : coopération Lyon Hô Chi Minh Ville. BALEYDIER (A.), ROLLAND (S.) - <https://youtu.be/pBAkx6ka7Oo>

Web TV de Christian Anselme : PLUi Réussi Si ! Exemple du Grand Annecy. Projet de Web Série. BALEYDIER (A.), VAZ-BROSSARD (S.) - https://youtu.be/9zY_oqEzSl0

Visite de Bruno Bernard à l'Agence d'urbanisme de Lyon. Diffusion interne - BALEYDIER (A.) - <https://youtu.be/XgRFCAfPvjo>

Points communs Hors-série : L'Histoire plurielle de l'Agence d'urbanisme de Lyon : 45 ans d'agence. GOUX (A.), CAUDRON (D.), UrbaLyon, 2024, E-12220

11. 2. Ressources documentaires

Onze newsletters « veille documentaire Habitat, habitants & modes de vie », PELOT (V.), UrbaLyon, 2024. Diffusion aux partenaires de l'observatoire partenarial de l'habitat

Huit « *veilles mensuelles sobriété foncière* », DEGHILHEM (Y.), UrbaLyon, 2024. Diffusion aux partenaires de l'observatoire partenarial de la sobriété foncière

- Diffusable
- Confidentiel ou restreint partenaires

11. 3. Partages d'expériences

Repères européens : Vivre dans un quartier patrimonial à l'heure de la transition écologique : dossier, présentations et synthèse des échanges : séance du 26 novembre 2024. PELOT (V.), NORDIER (R.), TROFF-POULARD (J.), *UrbaLyon*, E-R860

12. IMPLICATIONS DANS LES RÉSEAUX & DÉMARCHES EXPLORATOIRES

12. 1. Réseaux des Agences d'urbanisme

GT « *Coopérations territoriales* » :
 – parution de « *L'abécédaire de la coopération territoriale. Des définitions pour mieux cerner un concept mouvant* », janvier 2024, 28 pages ;
 – tenue de trois séminaires flash « *Partages d'expériences* » sur les thèmes suivants : métabolisme et coopérations territoriales (25/06) ; les coopérations territoriales en Pologne : émergence et perspectives (26/09) ; des coopérations territoriales pour répondre aux besoins de mobilité (17/12) ;
 – élaboration du poster « *coopération territoriales* » ; parution pour l'été 2025.

Contribution sous forme d'articles aux publications de la Fnau : Mary (P). Des solutions pour une meilleure gestion intégrée et durable de l'eau au sein des territoires. In *Replacer l'eau au cœur de la ville*, Les dossiers Fnau n°62, décembre 2024

Massaloux (D.) de l'Agence de Lyon, Merle (H.) de l'Agence de Grenoble et Riocreux (C.) de l'Agence de Saint-Étienne. « *De la documentation à l'action : une approche exploratoire de la renaturation* ». In *On s'en f(r)iche pas ! Les friches, un gisement pour l'avenir*, Traits d'agence, été 2024

Virey (E.). *L'agroforesterie pour restaurer le vivant et les agrosystèmes*. In *On s'en f(r)iche pas ! Les friches, un gisement pour l'avenir*, Traits d'agence, été 2024,

Engagement de la refonte des posters de l'aire métropolitaine lyonnaise : la géographie, l'administration territoriale, les transports et mise à jour du « *Lexique métropolitain : les territoires lyonnais* » et de la « *Planche des territoires lyonnais* ».

12. 2. Réseaux professionnels

Réalisation de cartographies de bilan des activités de l'Alec : nombre d'accompagnement d'audit en logements collectifs et copropriété, Ecoreno'v habitat social, d'accompagnement MOE et travaux sur des maisons individuelles etc. Ces indicateurs, rendant compte de l'activité de l'agence locale, permettent de suivre la conjoncture de la rénovation énergétique dans l'agglomération, un des objectifs majeurs de transition suivis par l'observatoire partenarial de l'habitat et de l'OMTER.

12. 3. Réseaux scientifiques

Participation aux trois conseils annuels de l'École doctorale sciences sociales (ED 483) de la ComUE-Université de Lyon les 20/02, 28/05 et 05/11/2024.

Avancement sur les quatre axes de recherche/action retenus : la régénération des zones d'activités (axe 1) ; le rôle des villes petites et moyennes dans l'aire métropolitaine (axe 2) ; le potentiel écologique et vivrier des sols de la métropole (axe 3) ; les métropoles fluviales et portuaires, en lien avec les plateformes de Strasbourg et de Rouen (axe 4). Tenue des séminaires d'axes 4 (07/11 et 08/11/2024, Strasbourg) et 3 (25/11/2024, Villeurbanne) animés par *UrbaLyon* (A. BALEYDIER).

12. 4. Démarches exploratoires

Panneau de transition et 17 objectifs de développement durable : l'Agence au service des territoires pour la transition vers une gestion durable de l'eau. FAURE (O.), 02/2025, E-11877K

13. OUVERTURES À L'EUROPE ET AU MONDE

13. 1. Animation & promotion Europe / International

Les délégations accueillies en 2024 :

15 janvier : accueil d'une délégation suédoise de Göteborg en lien avec la Métropole de Lyon en vue de creuser des pistes de coopération sur les enjeux de lutte contre la ségrégation spatiale.

29 janvier : À la demande du ministère de la transition écologique, accueil d'une délégation de jeunes architectes-urbanistes indiens issues de deux écoles d'architecture indienne, en formation en France.

19 mars : accueil d'une délégation Ouagalaise conduite par le 1er Vice-président de la délégation spéciale de Ouagadougou. Sollicitation pour l'animation d'une semaine de séminaire sur le dialogue intercommunal.

7 juin : accueil d'une délégation de La Haye composée de promoteurs, d'investisseurs, de professionnels de l'immobilier et de représentants de la ville. Présentation des principaux instruments de planification utilisés dans l'aménagement du territoire de l'agglomération lyonnaise.

14 juin : À la demande du ministère de la transition écologique, accueil d'une délégation de jeunes architectes-urbanistes ivoiriens issues du programme JACIF - Jeunes architectes de Côte d'Ivoire en France.

2 juillet : accueil d'une délégation de trois représentants de l'aire métropolitaine de Barcelone sur des questions d'environnement et d'action climatique.

3 juillet : À la demande de la Métropole de Lyon, accueil d'une délégation libyenne dans le cadre d'un projet européen co-organisé par le CIEDEL, sur les thèmes observatoire économiques et économie circulaire.

20 septembre : accueil des membres d'un cabinet zuri-chois d'urbanistes intéressés par les enjeux d'aménagement, de planification et de renouvellement urbain.

Du 23 au 27 septembre : participation à la semaine d'accueil du maire de Dakar et de membres de la CADAK, organisé par la Métropole de Lyon. Présentation de l'Agence d'urbanisme et échanges autour de la question de créations d'agences d'urbanisme en Afrique.

11 octobre : accueil d'urbanistes-architectes du studio Urhahn, Amsterdam

21 octobre : accueil du service planification et voirie de la ville d'Helsinki

5 novembre : accueil étudiants université de Bergame, programme de recherche en lien avec Université de Lyon

Du 25 au 29 novembre : accueil de la nouvelle équipe de Rabat Région Mobilités

13. 2. Activités et expertises européennes

Rencontre entre l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise (Urbalyon) et perspective.brussels : mardi 19 et mercredi 20 novembre 2024 : rapport. ROLLAND (S.), Urbalyon, 11/2024 E-12377

13. 3. Activités et expertises internationales

Appui à la mobilité urbaine durable de Rabat-Salé-Temara : coopération 2020-2023 entre l'ECI Al Assima, RRM et la Métropole de Lyon sur financement AFD : Mission MI16 11 octobre 2024. ROLLAND (S.), Urbalyon, 10/2024 E-12379

Appui à la mobilité urbaine durable de Rabat-Salé-Temara : coopération 2020-2023 entre l'ECI Al Assima, RRM et la Métropole de Lyon sur financement AFD : Mission C6 28 fév-02 mars 2024. ROLLAND (S.), Urbalyon, 03/2024 E-12378

Coopération Lyon-Erevan : guide méthodologie. ROLLAND (S.), Urbalyon, 02/2025, E-12380

Porto-Novo : coopération décentralisée mission du 2 au 10 novembre 2024 : focus Berge lagunaire Est : note de synthèse. CHARLIN (F.), Urbalyon, 11/2024 E-12381

Structuration de la donnée urbaine intercommunale du Grand Lyon. JAMET (C.), Urbalyon, 06/2024, E-12382

Entretiens Jacques Cartier 2024 : logement + nature : comment concilier ces défis ? L'intégration de la protection de la nature dans les politiques d'urbanisme. ROLLAND (S.), Urbalyon, 10/2024, E-12383

20. Contrats in house et spécifiques

La Caisse à papote : évaluer un outil en transition, entre intentions et pratiques. NORDIER (R.), Urbalyon, 06/2025, E-12369

Portrait de territoire réalisé dans le cadre du projet de construction d'une paire d'EPR2 à proximité du site de Bugey. BOUCHET (M.), Urbalyon, 02/2025, E-12384AB







Directeur de la publication : **Natalia Barbarino**
Référente : **Angèle Baleydiér**

Cette revue résulte d'un travail associant les métiers et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme

Juin 2025



Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 3
Tél : +33(0)4 81 92 33 00
www.urbalyon.org

La réalisation de cette revue
a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres
de l'Agence d'urbanisme